

RÉDACTION: • Main 7460

Les publications anglaises du Royaume-Uni sont, souvent plus justes envers les Canadiens-français que les journaux anglo-canadiens. Ainsi le "New Witness" de Londres a publié, il y a peu de temps, deux remarquables articles sur le prussianisme ontarien et manitobain que le "Nationaliste" traduit et commente dans son numéro de demain.

En vente vers les huit heures du soir, le samedi, le "Nationaliste" donne toutes les nouvelles importantes, politiques, étrangères et locales du samedi après-midi et du samedi soir, ainsi que le résultat des événements sportifs du jour, des articles, des nouvelles, etc. Cinq sous le numéro, partout. C'est le complément du "Devoir".

LETTRES AU "DEVOIR"

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique.

Les correspondants anonymes s'engagent à fournir des lettres signées, un timbre-poste, et à nous une preuve de temps, s'ils veulent bien en prendre note définitivement.

A BRITISH "SLACKER"

784 Hutchison St., Montréal.

I note many of our French brethren have been very busy lately denouncing the English slacker. I am an English slacker. Worse still, I am proud of it. I had the misfortune to be born in England of poor parents. Now, any one who has lived in England for any length of time, must know that conditions there are vastly different from Canada. To quote the Montreal Star of Saturday, June 9th, talking about England previous to the war, it says:

"England was a sportsman's paradise. A garden island for the pleasure of the wealthy... The English form was but a corner of a large sporting estate... Pheasants grew fat on the farmers work that the lord of the manor might find his sport. Huntsmen galloped across his fields in pursuit of the fleeing fox. They controlled the heights of the fens to the capacities of their horses. And the farmer had no need of a gun. The landlord sat in the House of Commons and made laws to suppress the farmer."

I have no knowledge of conditions now, but here is a short sketch of how things were 5 years ago. The whole of England was owned by a few people and in many cases lay idle, while the bulk of the people owned no land and thousands of people were compelled to beg for work. The average wage of an artisan (allowing for unemployment and "short time") was between 5 and 7 dollars per week. Against this must be placed the fact that food, furniture, electric light, tools, etc., are very little cheaper, if any, than in Canada. Moreover, England is a land of rigid caste. There is little chance for the poor to be anything except poor; and the rich people, Lords, Dukes and Barons, are well protected by laws founded upon centuries of tradition. Practically all the Englishmen I know who have emigrated to Canada are more than satisfied with the change. If it wasn't for the pro-English propaganda conducted by the press and the pressure that is brought to bear (in English provinces) upon employers, the British would make no better showing in recruiting than the French. The average Englishman soon settles down; but the trouble is, he can not become naturalized as a Canadian subject. If he looks at things from a purely Canadian point of view he is guilty of treason. He must always remain a British subject and (if Borden gets his way) at the mercy of the few Imperialists who exploit the British Empire. Please don't imagine because I am a slacker I am also a pacifist. Certainly, I am a "conscientious objector" to fighting for the privilege of the wealthy English to dominate Ireland, India, Canada, South Africa, etc., etc., not to mention the sea and recently the air. But I have no objection to conscription provided it is strictly for defence and every man (and woman too) is given a voice as to what they are fighting for and also, what is more important, possesses something worth defending. In conclusion, I might say: Have the people who want so badly to send all the eligible men to Europe, thought what will happen if Germany wins? Suppose the war drags on several years. Canada is drained of fighters. Germany wins. It is not impossible by any means Canada, sucked dry of soldiers, would be at the mercy of any nation that liked to take the trouble to conquer her.

Faithfully yours,
Thomas INGRAM.

SOCIÉTÉ DE L'ASSOMPTION

Grâce à l'initiative du Dr E. D. Aucoin, les Académies de Montréal viennent de fonder une nouvelle succursale de la Société de l'Assomption, laquelle portera le nom de "Succursale Jacques et Marie", en souvenir du livre de ce nom de M. Napoléon Bourassa.

Voici la liste des premières officières élues:

Présidente, Mlle Philomène Robichaud; 1ère vice-présidente, Mlle Amanda Boudreau; 2ème vice-présidente, Mme D.-P. Cormier; secrétaire-archiviste, Mlle Marie-Anne Lantier; secrétaire-adjointe, Mlle Emelda Bourque; 1ère commissaire-ordonnatrice, Mlle Ida Cyr; 2ème commissaire-ordonnatrice, Mlle Agnès Robichaud.

Conseillères: Mlles Clarisse Boudreau, Modeste Cormier, Céleste Boudreau.

Treasury, Mlle Albertine Sherer; chancellerie, Mme Joseph LeBlanc.

SITES SUR LA GRÈVE

au bord du lac St-Louis, 30 minutes ouest de Montréal. Vous pourrez aller en bateau, vous baigner, pêcher à votre porte. Les prix sont bas maintenant, mais augmenteront certainement. C'est un placement idéal: ce sont des sites splendides pour passer les congés de fin de semaine, \$10 au comptant et \$5 par mois vous assurent la possession d'un superbe lot. Demandez un exemplaire de "L'ÉCHO" de la "mi-printemps" de "THURIF". Vous y trouverez des renseignements de plus.

MARCEL TRUST COMPANY

180 Saint-Jacques. MAIN 3791

LA VILLE DE MONTRÉAL-EST

ELLE VIENDRA DE GARANTIR \$200,000 DE DEBENTURES. — L'ÉVALUATION DE SA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE S'ÉLÈVE À PRES DE \$7,000,000. — SES DÉVELOPPEMENTS ET SES PROMESSES D'AVENIR.

La ville de Montréal-Est, qui n'a que sept années d'existence, s'est déjà développée dans des proportions considérables et elle est appelée à plus d'expansion encore, avant de faire partie du plus grand Montréal. Sa population va grossissant sans cesse, par suite des industries nombreuses et bien assises qui viennent tous les jours s'établir dans ses limites.

À elle seules la Canada Cement Co., Limited, et les usines d'Imperial Oil Company, emploient à elle 5,000 personnes, sans compter les centaines d'autres ouvriers occupés dans les usines et fabriques de la Raymond Cement and Products, de la F. and B. Shoe Company, de la compagnie de Meubles et Moulures Artistiques, de la Dominion Boiler Company et à l'érection des maisons de la Compagnie de Logements Salubres, Limitée, de la Corporation de Constructions Hygiéniques, Liée, et de la Montréal-East Construction Co.

On voit donc que Montréal-Est occupe plus de monde qu'elle n'en peut loger, et il en résulte nécessairement une insuffisance d'habitations particulières, à laquelle il faut incessamment remédier.

Impressionnés par la présente activité industrielle de notre pays, et par les perspectives engageantes que l'avenir laisse entrevoir, les autorités municipales de cette ville de la banlieue ont décidé d'encourager de façon pratique la construction de maisons particulières. Il s'agit en effet de répondre aux besoins de ceux qui veulent habiter Montréal-Est, parce qu'ils y gagnent leur vie ou veulent fuir les centres peuplés, sans s'éloigner trop de la partie commerciale de Montréal, et bénéficier des faciles moyens de locomotion et de confort que leur ménage la proximité de la métropole canadienne.

La ville de Montréal-Est possède maintenant un service de tramways aussi efficace que celui de la ville de Montréal. Les citoyens vivent à l'aise de l'aqueduc de la métropole, et l'on n'a qu'à descendre le fleuve en bateau pour se rendre compte que le port de Montréal est en train de se développer dans la baie de Montréal-Est.

Le Statut 4, George V, chap. 47, confère aux municipalités le droit de garantir, jusqu'à concurrence de 85 p.c., des obligations ("debentures") de compagnies particulières ayant pour objet la construction de maisons particulières. Les autorités municipales de Montréal-Est ont garanti les obligations ("debentures") des compagnies de construction La Corporation de Constructions Hygiéniques, Limitée, et Montréal-East Construction Co.

La maison Versailles, Vidricaire et Boulay, Limitée, a acheté ces obligations et les offre au public, comme on le verra à la lecture de l'annonce que nous publions aujourd'hui même dans une autre page.

La ville de Montréal-Est compte par ce moyen développer de très appréciable façon, l'évaluation de sa propriété foncière, laquelle s'élève déjà à \$6,966,850.

LE PAIN NATUREL

Le pain naturel, — introduit ici par le Dr Nadeau, — fait son petit bonhomme de chemin, mais nous ne rencontrons certains obstacles. La propagande menée dans notre province, par le livre et le journal, a déjà produit des fruits appréciables, et une portion grandissante de la population montréalaise peut aujourd'hui, en dépit des inconvénients de l'état de guerre, se procurer le pain recommandé par les autorités médicales européennes.

Les ménagères, mises au courant, ont sûrement causé à leurs fournisseurs; car depuis quelques mois déjà, on voit surgir de-ci de-là des variétés nouvelles de pain qui se caractérisent surtout par la couleur plus ou moins brune et une saveur inconnue au pain blanc. Certains boulangers vont même jusqu'à avancer que celui-là qu'on vous offre est bien le pain préconisé par le Dr Nadeau et le Dr Rousseau, quand ce n'est pas.

Ces sortes de pain ne sont pas sans valeur; on doit même souvent les préférer au pain blanc; mais elles ne sont pas faites de farine blutée à 85, et, surtout, ne sont pas spécialement recommandées par les docteurs Nadeau et Rousseau.

Ces pains nouveaux ne sont pas tolérés par tous les estomacs, surtout par ceux prédisposés aux brûlements, à la pituite et à la fringale — reproches qu'on ne peut raisonnablement adresser au véritable pain naturel. Il importe donc de mettre le public en garde contre les contrefaçons du pain recommandé par le Dr Nadeau.

On répondra peut-être, et non sans quelque raison, qu'il n'est pas aisé de reconnaître le "véritable pain naturel". Il s'agit d'avoir l'oeil, et le bon, et le palais aussi.

ASSOCIATION DES FEMMES D'AFFAIRES

Une assemblée générale extraordinaire des Femmes d'affaires, association affiliée à la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, aura lieu dimanche, le 24 courant, à 3 heures, à la chambre 6 du Monument National. On y étudiera la grande question du vote des femmes et le projet de loi de M. R. L. Borden. Toutes les dames que la question intéresse sont cordialement invitées.

Les cours de diction française sont commencés depuis deux semaines. Néanmoins les associées peuvent encore s'inscrire tous les mercredis soir au Monument National.

LA ST-JEAN-BAPTISTE À MONTRÉAL

PROGRAMME DES MANIFESTATIONS DE DEMAIN, A MONTRÉAL, ET AILLEURS DANS LA PROVINCE, A L'OCCASION DE LA CÉLÉBRATION DE LA FÊTE NATIONALE. — GRANDS PRÉPARATIFS DANS NOTRE VILLE.

Demain, le 24 juin, Montréal célébrera la fête nationale des Canadiens-français. Les mesures que la Société a prises nous promettent une manifestation comme on n'en n'aura pas vue depuis longtemps dans la province.

À l'époque pénible que nous traversons, il faut que cette manifestation de foi patriotique soit éblouissante, qu'elle démontre au grand jour que la race est forte, plus forte que jamais et qu'elle veut vivre.

Cette célébration aura un caractère inaccoutumé: pour une première fois les divisions qui comprennent des groupes de sections sont chargées d'organiser la fête dans trois parties différentes de la ville.

Pour les fins de la célébration, Montréal comprendra quatre divisions: Est, Ouest, Centre et Nord. Chacune aura sa messe solennelle, sa réunion patriotique, etc.

Le programme est définitivement arrêté. Voici ce qu'il sera dans chacune des divisions:

DIVISION NORD

On se rassemblera par 8 heures 1-2, au parc La Haye, vis-à-vis l'église du Mile-End.

La procession suivra le parcours suivant: Laurier, Saint-Hubert, Marie-Anne, Papineau et Rachel, jusqu'à l'église Saint-Jean-Baptiste où l'on assistera à une grand-messe solennelle à 10 heures. Le sermon de circonstance sera fait par un prédicateur étranger.

La procession, comme dans les autres divisions, comprendra les sociétés patriotiques, mutuelles, ouvrières, sportives, etc. Une garde des Zouaves sera présente.

Le soir, grand ralliement au parc Lafontaine. M. Victor Morin, président-général de la Société Saint-Jean-Baptiste, présentera au sénateur Landry une médaille en vermeil offerte par la Société.

DIVISION EST

Les paroisses Saint-Brigide, St-Pierre, Sacré-Cœur et Ste-Catherine se sont entendues pour fêter la Saint-Jean-Baptiste.

Le lieu de ralliement sera au square Papineau, et le départ aura lieu à neuf heures précises, défilant par les rues Papineau, Dorchester, Cartier, DeMontigny, Champlain, Ontario, Amherst, Robin, Visitation, Dorchester, Plessis, Ste-Catherine, Maisonneuve, jusqu'à l'église Ste-Brigide, où aura lieu la messe.

Dans la soirée, on prendra part à la manifestation du parc Lafontaine.

DIVISION OUEST

Le lieu de ralliement est au coin des rues Atwater et Notre-Dame. On parcourra les rues Notre-Dame, Charlevoix, des Manufacturiers, Laprairie, Centre, Island, Châteauguay, Charlevoix, Mullins, Hibernia, Wellington, Chemin La Salle, St-Wilbrod et Wellington, pour entrer à l'église de Verdun.

Messe solennelle à 11 heures, par un enfant de la paroisse, le R. P. Pratte, O.M.I., d'Ottawa. Le sermon de circonstance sera fait par le R. P. Laniel, O.M.I., de Hull. La Chorale St-Charles, si avantageusement connue, sous l'habile direction de M. Noël Charbonneau, fera les frais de la partie artistique. Et pour maintenir une touchante tradition, il y aura distribution d'un pain béni.

Dans l'après-midi, à 3 heures, au parc du quartier Emard, angle des rues Dumas et Allard, il y aura fête d'enfants et amusements sportifs.

NÉCROLOGIE

CONDOLEANCES

La société Saint-Jean-Baptiste de Windsor, Ont., a adopté, à son assemblée régulière du 18 juin courant, sur proposition de M. P. Ouellette, secondé par M. A. Saint-Onge, une résolution transmettant les sympathies de la société à M. Jos. D. de Grandpré, avocat, de Windsor, au Dr L. V. Chappellaine, de Louisvillle, P.O., et à la famille, à l'occasion de la mort de Mme de Grandpré, de Sorel.

À une assemblée des membres du cercle universitaire "Val d'Or", il a été proposé par M. Victor R. Chénard, E.E.P., qu'un vote de condoléances soit envoyé à Madame Philomène Hébert à l'occasion du décès de son époux.

FEU M. ANTONIO CASABON

Mardi, 19 juin, est décédé M. Antonio Casabon, fils de M. Onésime Casabon, marchand, de Sainte-Élisabeth, comté de Joliette. Il était étudiant en médecine à l'Université Laval, à Montréal, et avait fait un brillant cours d'études au séminaire de Joliette.

Les funérailles ont eu lieu à Ste-Élisabeth, hier matin, au milieu d'une assistance nombreuse de parents et d'amis.

FEU M. JOS. BARBEAU

Le 13 juin dernier avait lieu à Laprairie les funérailles de M. Jos. Barbeau, époux de Mme Rose de Lima Gagnon, décédé le 10 courant, à l'âge de 80 ans.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé A. R. Lamarche, curé, et le service fut chanté par le fils du défunt, M. l'abbé Barbeau, assisté par les abbés Jos. Fortin, de Saint-Rédempteur, et Aurèle Allard, P.S.S., professeur au séminaire de philosophie. Assistèrent au choeur, les abbés J. M. Roux, curé de Saint-Eusèbe, et C. H. Gagnon, P.S.S.

Le deuil était conduit par les fils du défunt, M. l'abbé Barbeau, et MM. Arthur et Alexandre; ses frères, J. Baptiste, Edmond, Louis, Adolphe et Victor; ses beaux-frères, Ludger Gagnon, Casimir Gagnon, Alexandre Gagnon, Marcel Gagnon, de Laprairie.

Le numéro gagnant du tirage de la montre en or, organisé par la société, est: Série 1, No 5. Le porteur de ce billet devra se présenter au local de l'association, No 2571 rue Saint-Hubert.

SECTION DE DAMES

Depuis que le Club de dames St-Denis, section de la S. A. A. St-Edouard, a ouvert ses portes, nombre de personnes se rendent tous les soirs mesurer leurs forces. Ainsi on a vu de fort belles parties jouées par de fortes joueuses. Si on en juge par le commencement, la nouvelle section sera très encouragée. Tous les jours en général sont invités. Bienvenue à tous, au No 2569 rue St-Hubert.

LE NUMERO GAGNANT

Le tirage de la montre en or, organisé par la société, est: Série 1, No 5. Le porteur de ce billet devra se présenter au local de l'association, No 2571 rue Saint-Hubert.

PETITES ANNONCES

SITUATIONS VACANTES

ON DEMANDE un apprenti bijoutier devant fournir de très bonnes références. S'adresser chez H. Scott, 479-est, Ste-Catherine.

POSITION DEMANDÉE

EMPLOI DEMANDÉ.—Bonne ménagère, plusieurs années d'expérience, de moyen âge, demande position dans un presbytère. Écrire à Casier 21, "Le Devoir".

A LOUER

CHAMBRE ET PENSION, 1186 Berri, près l'église des RR. PP. St-Sacrament, pas d'enfants; piano. St-Louis 319.

RESIDENCE D'ÉTÉ, Rivière des Prairies (service d'autobus), villa de 8 pièces meublées au complet, garage, écurie, chaudière, balcon, bocal; à bon marché. S'adresser à Henry Lemaire, 384-est, Ontario. Tél. Est 4215.

A VENDRE

A VENDRE — Oeufs pour incubation, coqs race pure, poulets d'un jour. S'adresser à Gunn, Langlois, angle St-Paul et St-Vincent.

A VENDRE — Moulin à laver à l'électricité avec broyeur \$55, \$53, \$45, \$25, aussi coffre-fort bon marché. Venez voir, 1186 Berri, près Mont-Royal. St-Louis 319.

COMMERCÉ à vendre. — Magasin de quincaillerie, un des meilleurs sites; pour plus de détails s'adresser à Henri Gougeon, 1999 St-Jacques. Mount 467.

RESTAURANT A VENDRE

Je tiens restaurant dans le nord de la ville, bon site. Aucune offre raisonnable refusée. S'adresser 2597 St-Hubert.

DIVERS

ARGENT A PRÊTER

J'AI À PRÊTER \$1,500 à \$30,000 plus première hypothèque, propriétés à Montréal, prêt aux fabricants à Montréal. Conditions avantageuses. Notaire Laboune, 120 rue Saint-Jacques. Main 6015.

A VENDRE ou A LOUER. — Une île à Ste-Rose avec maison, 7 chambres. S'adresser à Gunn, Langlois et Cie.

AUX AMATEURS

A tout passionné de la science généalogique, à tout chercheur de l'histoire du Canada-français et des familles canadiennes-françaises qui le composent, le célèbre ouvrage de l'infatigable compilateur, Mgr Cyprien Languey: "Dictionnaire Généalogique des Familles Canadiennes-françaises, depuis la fondation de la colonie jusqu'à nos jours", édition in-4, en sept gros volumes, superbement reliés en chagrin. Occasion vraiment exceptionnelle à \$30 pour cette oeuvre excessive-ment rare. S'adresser à M. C.-E. Parrot, 1610, rue Bordeaux, Montréal. Tél. St-Louis 7343.

ENVOYEZ-MOI treize centimes et vous recevrez par la maille un échantillon des Lithines du Dr Gustin pour remplacer économiquement les eaux de Lithine, minérales, naturelles lithinées, gazeuses, etc., conseillées contre la goutte, rhumatismes, gravelle, les affections de l'estomac, du foie, des reins, diabète.

A. H. Renaud, 326 St-Denis, Montréal.

REPARATIONS de meubles de tous genres, rembourrés avec soin, matras faits, remis à neuf, plumes désinfectées. Charles Turcot, 707, rue Lafontaine. Tél. Est 5896.

Tél. Est 5526. **E. ROY** Cordonnerie Montevideo 528 rue Sainte-Catherine, entre Saint-Timothée et Amherst, près Moulin Rouge. Remplacement de la mécanique, exécutés en un clin d'oeil. Appelez Est 5526 et vos chaussures, prises à domicile, vous seront promptement remises à neuf.

OEUF POUR INCUBATION

La saison d'incubation arrivée nous sommes prêts, avec le plus beau stock de volailles de races pures, Canards, Oies, Dindes, Pintades, Faisans, Pigeons, Lapins, Outardes et Canards Sauvages, Cailles, Cynnes, etc. Quelques reproducteurs de races pures, très raisonnables. Poules et poulottes de toutes races en main. Canards, Embden, Canards Pekin, Cailles Indes, etc. Males Pintades et quelques couples aussi. Oeufs de dinde, prêts à la fin du mois \$4.00 pour 10; \$5.00 pour 15. Nous avons 45 mètres d'indes et des grandes reproductrices. Demandez notre catalogue illustré de 15 gravures indispensables aux commerçants, 15 sous par maille. Traité élémentaire sur l'élevage du dindon, en français. Écrivez vos propres dindons, 25 sous par traite. Toutes les informations. Écrivez, nous avons tout en fait de volailles de races pures. LA FERME AVICOLE, YAMASKA, Saint-Hyacinthe. Qué.

LA SOCIÉTÉ ST-EDOUARD

La Société amicale, athlétique et dramatique Saint-Edouard a fait l'installation de son bureau de direction. Il se compose ainsi: Président, J. U. Lagarde; 1er vice-président, J. M. Blais; 2ème vice-président, R. Phaneuf; 3ème vice-président, J. M. Blais; trésorier, E. Aubin; secrétaire, C. Contant; gérant, L. Ladouceur.

Le secrétaire privé du président est M. J. H. Massicotte.

Les autres directeurs sont: Raoul Caron, Raoul DeLisle, René Caron, E. Legault, R. Marcotte, Adélard Blouin, T. Gobeille et A. Brooks. Les charges de gérant de la publicité et de directeur des salles sont comprises dans le 2ème vice-président et le trésorier.

Le président et le trésorier ont été nommés à vie.

AU PARC DOMINION

Ce populaire lieu d'amusement continue toujours d'attirer les foules, surtout depuis que nous est arrivée la chaleur. Au théâtre de vau-deville, M. Matthew présente encore ses femmes méprisables avec un programme musical nouveau. M. Week, avec son Exposition de Merveilles, a, lui aussi, du nouveau à montrer au public. Mlle Irène LeMar, la célèbre plongeuse de Walker, poursuit toujours ses audacieux exploits. A la curiosité du public s'offre aussi le Monde au Travail de Sherry, qui est un chef-d'oeuvre de mécanique représentant en miniature une ville en pleine activité.

La journée d'aujourd'hui est celle de la Caledonian Society qui y tiendra sa soixante-deuxième réunion annuelle, et il y a plusieurs amusements au programme.

La fanfare militaire Vander Meerschen, de son côté, acquiert de jour en jour, plus de popularité.

Au nombre des oeuvres qu'elle interprétera aujourd'hui et demain se trouvent plusieurs pièces du compositeur canadien Lauréndeau. (Communiqué)

POUR LES INVENTEURS

MM. Pigeon, Pigeon et Davis, sollicitent de brevets, pièces 525-526, édifice Power, rue Craig, Montréal, nous informant que, pour la semaine du 5 juin 1917, 117 brevets canadiens ont été émis, parmi lesquels 88 sont des États-Unis, 26 du Canada et 3 des pays étrangers.

Cartes professionnelles et cartes d'affaires

AVOCATS

Casier postal 356. — Adresse télégraphique, "Nahac, Montréal".
Tél. Main 1236-1251. Codes: tebers

C. H. CAHAN, C. R.
AVOCAT ET PROCUREUR
Édifice Transpotation — Rue Saint-Jacques
W. 47, 78

LORENZO CAMIRAND
AVOCAT
Chambre 12, 97, RUE SAINT-JACQUES
Édifice Banque d'Hochelega
Tél. Main 1422

MAURICE DUGAS, LL. L.
AVOCAT
30, RUE SAINT-JACQUES
Résidence: 2406 avenue du Parc. Rockland, 2439.

Tél. Main 3215. Édifice Montreal Trust, Place d'Armes, Montréal.
LAKOTHE, GADBOIS ET NANTIEL
AVOCATS
J.-C. Lamothe, LL.D., C.R., Emilien Gadbois, LL. L., J.-Marcel Nantiel, B.C.L.

ALFRED LABELLE
AVOCAT
Main 7713. 17 St-Jacques.

Domicile: Est 1269.
ANATOLE VANIER, B.A. LL.B.
AVOCAT
Tél. Main 213.—Bureau 53, 97, rue Saint-Jacques

Résidence: 180 Jeanne-Mance
Tél. Est 5773
GUY VANIER, B.A. LL. L.
AVOCAT
97, rue Saint-Jacques. — Bureau 76
Tél. Main 2432

NOTAIRES

Bélanger et Bélanger
Notaires
30, RUE SAINT-JACQUES
ÉDIFICE "TRUST & LOAN"

Argent à prêter sur hypothèque à bonnes conditions, et achat de créances. Règlement de successions. Tél. Main 1599.

ROCH-ALBERT BERGERON
NOTAIRE
Domicile: Édifice Duluth
525, Parc Lafontaine, 50 rue Notre-Dame O.
Tél. Saint-Louis, 4938. Téléphone Main 4369

ARTHUR COURTOIS
NOTAIRE
Immeuble du Crédit Foncier, P.C.
35, SAINT-JACQUES. Tél. Main 5030

Bureau du soir: 262A rue Visitation. Tél. Est 3435

J.-ALEX. O'GILMAN
NOTAIRE
90, SAINT-JACQUES, MAIN 2663
Près rue propriété de ville et terre près Montréal.

LE NOTAIRE
ERNEST JASMIN
Argent à prêter, montants \$1,000 à \$5,000, 1ère hypothèque. Règlement de succession.
Rés. 668, Fullum. Las. 637

Rés. 2491, rue Mance. Tél. Saint-Louis 6085

J.-H.-H. LIPPÉ
NOTAIRE
180 rue Saint-Jacques. Tél. Main 3228

Bureau: Main 2431.

J.-A. NADEAU
Notaire
Immeuble "Versailles"
90, RUE SAINT-JACQUES. MONTREAL

PROULX ET PROULX
NOTAIRES
99, RUE SAINT-JACQUES
Bâtisse Banque Nationale. Tél. Main 2959

W.J. Proulx, LL.B. Jos. Proulx, LL.B.
bureau du soir: bureau du soir:
285 Ave. Esplanade. Ahuntale
Tél. Saint-Louis, 1760. Tél. Saint-Louis, 5350

DOCTEURS
Dr N. BOUCHER
541, GRAND-TRONC
Tél. Victoria, 1929

AUSSE, BUREAU, 1491, NOTRE-DAME OUEST
Tél. Victoria 1529

SPECIALITES. — Maladies des femmes et jeunes filles, obstétriques, accouchements.

Diplôme en hygiène publique. — Heures: 12 à 2 p.m., 6 à 8 p.m.
Tél. Saint-Louis 3275

Dr Jos.-N. Chaussé
MEDECIN-CHIRURGIEN
Maladies de la peau
708, PARC LAFONTAINE, MONTREAL
Angle de la rue Marquette

Docteur A. DESJARDINS
Ancien Moniteur de l'Hôtel-Dieu de Paris. Maladies des YEUX, des OREILLES, du NEZ et de la GORGE, 145 Ste-Catherine-O. (à l'Institut Optique Nazareth).

GUERISON RADICALE
Maladies nerveuses, épilepsie, danse de Saint-Guy, hystérie, alcoolisme par traitement rationnel.
Dr EDGAR TURGEON, 410A Parc Lafontaine
Saint-Louis, 7607

DENTISTES
Dr NAP. DESJARDINS
CHIRURGIEN-DENTISTE
Autrefois de Saint-Henri
Bureau ouvert de 9.00 a.m. à 9.00 p.m.
1111, RUE SAINT-DENIS
Près Marie-Anne
Tél. Saint-Louis, 3912.

MEDECIN-VETER

Notre Page Littéraire

CONTE

Mon Rêve fut pareil aux villes d'Armorique
Mirant leurs clochers gris dans un océan clair:
Ses hardis carillons éparpillés dans l'air
S'envolaient vers la mer d'un essor chimérique.

Aux anneaux de ses quais, dans la rade féérique,
Des navires, tendant leurs amarres de fer,
Frémissaient à l'espoir de quelque départ fier
Sur les chemins mystérieux d'une Amérique...

Mais voici que la Vie, en sa haineuse faim,
A rongé si longtemps les digues qu'à la fin
Les flots se sont rués sur la cité du Rêve.

Et de tout ce qu'ils ont engouffré sous leurs plis,
La nuit, quand le vent souffle, on entend vers la grève,
Tinter le glas dans les clochers ensevelis.

Louis MERCIER.

LE JUBILE DE DANTE ALIGHIERI

Et le Saint - Siège apostolique

(Extrait du "Correspondant" du 25 avril 1917).

Mais Dante n'appartient pas seulement à l'Italie. Longtemps elle seule ou à peu près. Depuis un peu plus de cent ans, il a débordé sur le monde. Sa gloire monte d'âge en âge. On dirait qu'il rajeunit, à mesure que l'humanité vieillit. Les honneurs que l'on s'apprête à lui rendre après six cents ans de sommeil dans la tombe ont un caractère universel. Et, en effet, l'initiative de ce grand projet vient de l'Eglise catholique.

Le premier appel est venu de Ravenne où Dante est mort, et de l'archevêché de cette ville célèbre. Ce fut à la fin de 1915. Dès l'abord tous les évêques de l'Italie donnèrent leur adhésion, suivis par un grand nombre d'évêques des deux mondes. Le pape Pie X approuva, bénit et fit une généreuse souscription. Elle fut annoncée dans le premier numéro du *Bulletin*, celui de janvier 1916.

Puis vint la guerre. Au premier rang des âmes que la tourmente emporta loin du monde, l'histoire mettra celle de Pie X, si sainte et si pacifique qu'elle ne put supporter même un instant le succès de la brutalité contre la justice, et qu'elle alla se plaindre à Dieu. Cette mort et l'élévation de Benoît XV restent parmi les événements poignants de l'épouvantable année.

Si dans ce temps-là nous avions eu le temps de penser, un des premiers actes du règne de Benoît XV, qui passa presque inaperçu, nous eût paru un véritable événement dans l'histoire de l'esprit humain: je veux parler de son bref à l'archevêque de Ravenne sur le jubilé de Dante Alighieri. Il est daté du 28 octobre 1914: il n'y avait pas encore deux mois que Benoît XV avait pris possession du siège de Pierre. La tragédie de l'Europe jouait ses actes les plus sanglants. Quoi, en octobre 1916, songer aux lettres, aux arts, à la philosophie? C'est le propre de l'Eglise romaine de penser aux choses immortelles.

J'en ai constaté cette preuve avec une émotion très vive. Je revois le temps et le lieu où je reçus le *Bulletin* de Ravenne, et où je lus le document pontifical. Ce fut un jour où, par hasard, le courrier de la poste m'était bien arrivé, dans les plaines à demi inondées de Flandre, près de la source de l'Yser, au son du canon d'Ypres. En vérité, il ne me sembla pas une minute que fût déplacé là et importun le souvenir vivant du peintre des douleurs de l'humanité et de ses colères, de celui qui fut leur sublime consolateur.

Plus j'y pense et plus je reconnais que le document pontifical mérite la plus profonde attention de tous les penseurs. C'est ce que je voudrais expliquer ici.

Le pape loue l'archevêque de Ravenne et les membres du comité du jubilé, et il appelle autour d'eux "les catholiques de l'univers tout entier". Il s'appuie sur l'exemple des papes humanistes du passé: "Nos illustres prédécesseurs, dit-il, se sont toujours montrés protecteurs des arts et des lettres." Son désir est d'imiter les grands papes lettrés et d'honorer comme ils l'ont fait les grands génies de l'humanité.

Au nombre de ceux-là doit assurément être rangé Alighieri. Nous ne savons pas si aucun poète d'aucun temps lui pourrait être comparé. Mais en outre, et cela est plus important encore, une raison spéciale s'ajoute, pour laquelle Nous pensons qu'il est de Notre devoir de célébrer son jubilé séculaire avec un sentiment de complaisance et de reconnaissance, et la plus grande solennité: c'est qu'Alighieri est à Nous!

En effet, nul ne l'ignore: le poète florentin a allié à l'étude de la nature celle de la religion. Il a formé sa

pensée aux principes puisés au plus profond de la foi catholique; il a nourri son âme aux plus hauts sentiments d'humanité et de justice.

Que si, abattu par les amertumes de l'exil et les malheurs, et excité par les passions des partis, il semble parfois manquer à l'équité du jugement, — jamais pourtant il n'arriva qu'il se soit écarté des vérités de la doctrine chrétienne.

Qui pourra nier que Notre Dante a nourri et fortifié la flamme de son génie et sa puissance poétique par l'inspiration de la foi catholique, jusqu'à pouvoir chanter les plus augustes mystères de la religion dans un poème presque divin.

"Alighieri est à nous!" — "Il n'arriva jamais qu'il se soit écarté des vérités de la doctrine chrétienne." "Notre Dante." Ces paroles, dans la bouche d'un pape, ont une force et une valeur uniques. Elles ne surprennent pas ceux qui savent l'attitude séculaire des papes à l'égard de Dante.

Elles, confirmant d'ailleurs, par la plus haute des autorités, ce que l'étude érudite de Dante a prouvé au cours du dix-neuvième siècle. Aucun esprit sérieux n'ignore que la théologie la plus pure tient dans la pensée de Dante la première place: c'est la philosophie de saint Thomas d'Aquin revêtue du plus splendide vêtement.

Depuis surtout l'exposé lumineux que nous devons à Ozanam, les vieilles discussions sur l'orthodoxie de Dante sont bien surannées. Nous ne pouvons pas pourtant combien elles ont été à la mode: d'abord parmi les protestants, et puis parmi divers ennemis de la papauté, en France, en Italie et ailleurs. Le temps n'a pas encore bien loin où un livre pouvait paraître avec un titre comme celui-ci: "Dante hérétique, révolutionnaire et socialiste."

Contre de pareilles absurdités, l'Eglise a, de tous temps, protesté. On a vu, par exemple, le fameux Bellarmin prendre, en théologie, la défense du poète national. Bien plus, deux cents ans à peine après la mort de Dante, un pape, Léon X, permettait à Raphaël de le faire figurer parmi les témoins de la divinité de Jésus-Christ, au Vatican, dans la fresque de la *Dispute du Saint-Sacrement*.

En somme les gens qui interprètent contre l'Eglise la pensée de Dante connaissent fort mal cette pensée et encore moins la théologie. Ils s'arrêtaient aux apparences. Dante a parlé de plusieurs papes avec une liberté, une violence, une verve injurieuse que nul n'a dépassées. C'est à quoi ses doctrines n'ont rien à voir.

Tout ce qui est injuste et faux dans la *Divine Comédie* provient de "la passion des partis" ou bien "des amertumes de l'exil". Ainsi dit Benoît XV.

A quel degré fut portée la passion, à quel degré l'amertume pendant les luttes atroces qui ont déchiré l'Italie au moyen âge, c'est ce que nous avons peine à nous représenter. On trouve, en de pareils temps, un juge juste et serein? Les plus nobles âmes, sous le coup de l'injustice, deviennent elles-mêmes injustes. Seule la sainteté peut prendre le dessus: il faut en venir à saint François et à sainte Catherine. Humainement il n'y a plus de sages: la philosophie est vaincue. Le désir de la vengeance prend la place de tout autre sentiment, même chez un Dante.

Nul livre n'offre un contraste plus saisissant que le sien: la *Divine Comédie*, c'est la plus sublime expression de la paix divine. C'est en même temps le témoignage vivant d'un âge de tempêtes. Ce livre pourrait-il être sans passion, ce livre qu'il a peuplé, au cours de longues désespérances, de figures vivantes, contemporaines le plus souvent,

des figures parfois de ses ennemis les plus directs. Il déborde de passion, il en brûle.

C'est l'Eglise catholique qui va se charger de sa glorification. L'Eglise catholique en laquelle il a cru, de toute son âme ardente et forte. Voici quelque soixante ans, Pie IX passant à Ravenne, on lui offrit, pour y inscrire sa pensée sur Dante, ce "Livre du Mausolée" où tant de grands passants de toutes les sortes ont mis la leur. Et le pape se rappela ces vers, où le plus haut des poètes a prononcé son mépris de la gloire, son *vanitas vanitatum*:

Il sera doux, et beau, et plein d'une profonde signification, de venir célébrer à Ravenne la mémoire la plus haute de l'humanité pensante. Ce sera un grand jour, un jour bienfaisant que le Jubilé de Dante Alighieri.

Nous nous grouperons nombreux et pieux — devant le cercueil de pierre, rentré enfin en possession de son dépôt — dans l'Eglise de Saint-François, à la chapelle du Christ miraculeux de Braccioforte, dans le cloître dont le mur fut percé. Et ensuite une procession douce et grave nous mènera parmi les pins chanteurs, le long de la douce rivière. Il y aura là tout ce qui pense et qui croit, tout ce qui déteste la violence et l'iniquité, tout ce qui veut vraiment la paix, par la victoire du droit. Il y aura la grande patrie italienne, autour du plus grand de ses fils, guide de sa grande conscience, ses fils, guide de sa conscience, prophète de sa grandeur.

Au-dessus de tout planera la bénédiction de l'Eglise universelle qui, la première, a voulu cette glorification et a revendiqué pour sien le premier poète du monde.

Henry COCHIN.

"PROPOS DE MUSIQUE ET DE GUERRE"

Bien qu'il écrive une prose aérée, fluide, transparente comme un matin de printemps, Camille Bellaigue est naturellement poète. C'est un don, et comme une inspiration donnée de l'âme. On peut écrire des vers habiles, des drames en alexandrins ingénieux, des poèmes copieux, comme le fait Edmond Rostand, par exemple, et manquer de sentiment poétique. Cette absence était saisissante, par l'adresse même de la facture, dans un morceau de bravoure, le *Vol de la Marquise*, publié récemment, où de trop nombreuses métaphores, pastiches de Hugo, laissent voir la trame et la ficelle. Le lecteur en était gêné pour l'auteur, qui avait voulu évidemment chanter, sans avoir rien à dire, tel le rossignol d'arrière-saison, étonné de son propre couac. Au lieu que Bellaigue, sur tout sujet, sait installer son vibrant trépidant:

Ut cortina sonet, celeri distincta [meu]...

"Vous à qui les heures semblent lentes, sous l'étoffement couvré de la grande catastrophe figée, vous qui respirez mal devant la conjonction du sang et des ruines, vous dont le cœur se fend, comme dit Villon, ouvrez ces pages, ces *Propos de musique et de guerre*. Vous y trouverez de vastes espaces, un air pur, une palpitation héroïque. Aucun de nos contemporains ne sait faire vibrer, comme Bellaigue, la corde tendre après de la corde d'airain et de vous mâle peut trouver soudain des inflexions quasi féminines, s'il s'agit de pleurer les morts et de consoler les vivants. Le chapitre intitulé *Un an d'hôpital* est, à ce point de vue, une merveille. Il faut que vous sachiez que l'auteur assistait, son admirable compagne, infirmière-major au début de la guerre, dans les soins à donner aux blessés, pendant que trois vaillants fils Bellaigue sont aux armées — et qu'il s'est pris, pour son métier de danseur et de consolateur, d'une véritable passion. Quand il a fini sa tâche chirurgicale: "Père Bellaigue, — lui disent ses malades, — quand nous ferez-vous un peu de musique?" Il ne veut plus jouer que pour eux, grand artiste au cœur profond et qui a mis toute sa puissance de joie au service de toutes ces misères. Car s'il a aujourd'hui la barbe blanche, il possède en lui la source d'éternelle jeunesse, la sympathie chaude et prête à l'action, la générosité égale à la compréhension:

Comment en oublierais-je un autre, un petit sous-lieutenant, à peine sous-diaque encore! Il n'était, celui-là, que d'homme et de père. Avec un visage d'enfant, il avait une âme héroïque et candide. Blessé d'une balle à l'épaule, il n'en voulait pas moins porter la croix funèbre, à la chapelle, devant le cercueil du premier de nos jeunes morts. Je le verrai toujours, dans le sonnet uniforme des chasseurs à pied, tenant fermement la hampe d'argent. Quelques semaines plus tard, à peine guéri de sa blessure, il retourna au front, pour y mourir. Hélas! à ces hâtives, obscures funérailles, aucun de ses compagnons n'aurait sans doute pu rendre les mêmes honneurs.

Et ceci: "Comme il avait aimé les siens qui étaient en ce monde..." Eux aussi, les nôtres, nous les aimons jusqu'à la fin, et plusieurs ont fini comme des héros, comme des saints. Il mourut ainsi, le jeune et charmant traillier, dont la mort fut pour l'hôpital un deuil public. Aucun autre n'avait son intelligence et son cœur. Elevé fort au-dessus de sa condition par je ne sais quelle blessure native, un moment égaré par

les maîtres de l'erreur en tout genre, les dures leçons de la douleur avaient ramené à la vérité, à toutes les vérités, son âme généreuse et sincère. Avec quelle ardeur il se promettait de ne plus servir que de justes causes, des causes sacrées! Belle eût été sa vie, mais sa mort fut plus belle. Pendant les derniers jours, il ne faisait que répéter: "J'aime à souffrir: cela rend meilleur." Quelques heures avant la fin, comme on s'étonnait de l'étrangeté de son regard, il répondit avec gravité: "C'est que je n'ai jamais ni si loin, qu'aujourd'hui." Et ses dernières paroles furent celles-ci: "Tout donner! tout donner volontairement... Adieu, ma jeunesse... Adieu, ma France."

Le titre et l'intention du volume — dont tous les chapitres seraient à citer — sont définis dans la page suivante:

Le *Musique soutient avec la guerre un naturel et nécessaire accord. Chez les animaux eux-mêmes, la colère, tant que l'amour, a le don de provoquer le cri ou le chant. Sauvages ou civilisés, l'homme se sent toujours excité au combat par la musique. C'est à grand bruit que Gédéon défait les Madianites, et jamais les Hébreux. Les sons ont la vertu de fortifier l'âme contre le danger. L'enfant chante dans les ténèbres pour courir de sa petite voix les voix terribles du silence. Clairs, tambours excitent le cheval au combat que le cavalier. Vous savez ce que peut sur des troupes la sonnerie d'une charge, ou d'une marche solennelle. Une marche! L'héroïsme militaire n'est autre chose que la marche d'un cœur d'homme contre le danger, d'un cœur d'homme contre le danger. Le *Musique soutient avec la guerre un naturel et nécessaire accord. Chez les animaux eux-mêmes, la colère, tant que l'amour, a le don de provoquer le cri ou le chant. Sauvages ou civilisés, l'homme se sent toujours excité au combat par la musique. C'est à grand bruit que Gédéon défait les Madianites, et jamais les Hébreux. Les sons ont la vertu de fortifier l'âme contre le danger. L'enfant chante dans les ténèbres pour courir de sa petite voix les voix terribles du silence. Clairs, tambours excitent le cheval au combat que le cavalier. Vous savez ce que peut sur des troupes la sonnerie d'une charge, ou d'une marche solennelle. Une marche! L'héroïsme militaire n'est autre chose que la marche d'un cœur d'homme contre le danger, d'un cœur d'homme contre le danger.**

Et sa famille, comme elle va la manquer!

N'y a-t-il pas un moyen d'enrayer ce mal affreux avant qu'il ait exercé ses funestes ravages?

Certainement que oui, puisque les *Pilules Rouges* tonifient le système et donnent aux nerfs de l'endurance; elles produisent un sang pur et riche, donnent de la vigueur aux organes affaiblis, chassent le pâleur et procurent de l'embonpoint.

Toutes les femmes qui ont pris les *Pilules Rouges* en sont plus que satisfaites. Les témoignages qui suivent le prouvent:

"Quelques années après mon mariage, j'étais bien affaiblie, bien nerveuse, souffrais de constipation et manquais d'appétit. Mes amies m'encourageaient à prendre des *Pilules Rouges*, je le fis. Mes forces revinrent rapidement et après quatre mois, les intestins et l'estomac allaient bien; enfin, avec encore quelques semaines de traitement, ma santé fut des meilleures." — Mme Honoré Roy, 308 rue Iberville, Montréal.

"J'étais faible et j'avais des rhumatismes depuis plusieurs années. Jour et nuit, les douleurs dans les reins, les dos, les membres ne me quittaient. J'avais essayé les remèdes de plusieurs médecins et le peu de soulagement que j'en avais eu me décourageait. J'étais presque tout le temps clouée par le mal et incapable de vaquer à mes occupations. En lisant les journaux, je fus frappée du cas d'une femme semblable au mien, qui avait été guérie par les *Pilules Rouges*. Comme je désirais

A cet artiste érudite, à ce bon écrivain, est échue une fortune singulière. Modeste et vivant assez retiré, incapable de se mettre en avant, il fut pris en amitié par le grand Pie X, enviroiné de sa sublimité familière. Leur premier lien fut le plainchant, auquel ils s'intéressaient l'un et l'autre. Peu à peu Bellaigue prit l'habitude de faire deux ou trois fois trois fois par an, le voyage de Rome, paternellement, joyeusement accueilli par ce vivant reflet du divin, par cette auguste et spirituelle bonté. Il en fut illuminé jusque dans ses profondeurs; il sentit s'éveiller en lui et se coordonner un monde d'idées nouvelles et anciennes, ainsi qu'il arrivait, dit-on, aux pèlerins du saint Sépulture. Qu'il ne s'y trompe point, le cher ami: la flamme d'un postulat et de dévouement, qui brille en lui aujourd'hui est venue de cette fréquentation incomparable. C'est ce qui lui fait si haute et si pure. C'est ce qui fait aussi qu'il maintient page de son nouvel ouvrage, une douce émotion serre le cœur, comme si, par delà les mots justes et les chants harmonieux, se faisait entendre cette forte voix, cependant habile aux nuances, du Pontife que l'annonce de la guerre.

Je m'aperçois que l'instinct qui s'attache à la personnalité de l'auteur m'a détourné de l'analyse de son ouvrage. Je ne le regrette qu'à moitié. Quiconque aura seulement entendu ces *Propos de musique et de guerre* s'attachera à eux comme à un chant doux et grave, destiné à calmer les souffrances. Il y flotte une foi invincible dans l'utilité du sacrifice et dans les destinées de la France. Rien d'appréhensif, ni de fade, ni d'artificiel, aucun ornement vain, aucun tableau de haine facile, n'y déparent l'intention souveraine, qui est de bien faire et de faire le bien. Ce petit livre, chargé de poésie, est de la concorde nationale en bouteille et c'est pourquoi je le recommande à tous et à toutes.

Le recommande à tous et à toutes.

(L'action française)

(1) Nouvelle Librairie Nationale, 11, rue de Médiocis, Paris.

UN LIVRE D'ACTUALITÉ

La deuxième édition (4ème mille) du Précis de Géographie de l'abbé Adolphe Garneau est actuellement sous presse; le volume sera prêt à la fin du mois de juin. Le prix de l'ouvrage, en dépit de la hausse du papier, restera le même, \$1.25 l'exemplaire. On peut dès à présent commander en s'adressant à l'auteur, au séminaire de Québec. Les directeurs et directrices des maisons d'éducation pourront ainsi avoir ce manuel pour la prochaine rentrée scolaire.

"2,000 MOTS"

Vient de sortir de nos ateliers la deuxième édition de "2,000 mots par l'image" de M. l'abbé Etienne Blanchard, p.s.s. Bien des améliorations ont été faites à ce travail si utile qui fait maintenant partie des "Editions du Devoir". On pourrait (ainsi que le *Dictionnaire du Bon Langage*) le faire servir avantageusement comme livre de prix. Rabais de 50% sur le prix de détail. Les libraires, ou chez l'auteur (331 St. Jean, Québec), ou chez les libraires, moyennant 25 sous, franco, 29 s.

"J'étais faible, j'avais des rhumatismes. Après l'emploi des *PILULES ROUGES* je me sentais mieux parce que plus forte et, comme tout le monde, j'étais étonnée de me voir revenir.

Ne plus souffrir, c'est ne plus vieillir. Il me semble que j'ai rajeuni de dix ans depuis que les *PILULES ROUGES* m'ont guérie."

Considérez une femme qui s'ennuie à la moindre chose. La plus futile préoccupation l'accable; quel que soit son travail, elle ne l'accomplit qu'avec de grands efforts de volonté. La pauvre femme attristée de se voir abattue et toujours à bout de forces. Petit à petit son courage diminue, son énergie s'en va. Les idées les plus sombres s'emparant de son esprit. Elle se désolait et cette douleur morale qui l'accablait est bien pire que des souffrances physiques. Les idées noires, qui lui fatiguent l'esprit, minent également sa constitution qui faiblit toujours. Pâle, débile, décharnée, pauvre en sang, elle dépérit toujours et deviendra bientôt une ruine.

Et sa famille, comme elle va la manquer!

N'y a-t-il pas un moyen d'enrayer ce mal affreux avant qu'il ait exercé ses funestes ravages?

Certainement que oui, puisque les *Pilules Rouges* tonifient le système et donnent aux nerfs de l'endurance; elles produisent un sang pur et riche, donnent de la vigueur aux organes affaiblis, chassent le pâleur et procurent de l'embonpoint.

Toutes les femmes qui ont pris les *Pilules Rouges* en sont plus que satisfaites. Les témoignages qui suivent le prouvent:

"Quelques années après mon mariage, j'étais bien affaiblie, bien nerveuse, souffrais de constipation et manquais d'appétit. Mes amies m'encourageaient à prendre des *Pilules Rouges*, je le fis. Mes forces revinrent rapidement et après quatre mois, les intestins et l'estomac allaient bien; enfin, avec encore quelques semaines de traitement, ma santé fut des meilleures." — Mme Honoré Roy, 308 rue Iberville, Montréal.

"J'étais faible et j'avais des rhumatismes depuis plusieurs années. Jour et nuit, les douleurs dans les reins, les dos, les membres ne me quittaient. J'avais essayé les remèdes de plusieurs médecins et le peu de soulagement que j'en avais eu me décourageait. J'étais presque tout le temps clouée par le mal et incapable de vaquer à mes occupations. En lisant les journaux, je fus frappée du cas d'une femme semblable au mien, qui avait été guérie par les *Pilules Rouges*. Comme je désirais

A cet artiste érudite, à ce bon écrivain, est échue une fortune singulière. Modeste et vivant assez retiré, incapable de se mettre en avant, il fut pris en amitié par le grand Pie X, enviroiné de sa sublimité familière. Leur premier lien fut le plainchant, auquel ils s'intéressaient l'un et l'autre. Peu à peu Bellaigue prit l'habitude de faire deux ou trois fois trois fois par an, le voyage de Rome, paternellement, joyeusement accueilli par ce vivant reflet du divin, par cette auguste et spirituelle bonté. Il en fut illuminé jusque dans ses profondeurs; il sentit s'éveiller en lui et se coordonner un monde d'idées nouvelles et anciennes, ainsi qu'il arrivait, dit-on, aux pèlerins du saint Sépulture. Qu'il ne s'y trompe point, le cher ami: la flamme d'un postulat et de dévouement, qui brille en lui aujourd'hui est venue de cette fréquentation incomparable. C'est ce qui lui fait si haute et si pure. C'est ce qui fait aussi qu'il maintient page de son nouvel ouvrage, une douce émotion serre le cœur, comme si, par delà les mots justes et les chants harmonieux, se faisait entendre cette forte voix, cependant habile aux nuances, du Pontife que l'annonce de la guerre.

Je m'aperçois que l'instinct qui s'attache à la personnalité de l'auteur m'a détourné de l'analyse de son ouvrage. Je ne le regrette qu'à moitié. Quiconque aura seulement entendu ces *Propos de musique et de guerre* s'attachera à eux comme à un chant doux et grave, destiné à calmer les souffrances. Il y flotte une foi invincible dans l'utilité du sacrifice et dans les destinées de la France. Rien d'appréhensif, ni de fade, ni d'artificiel, aucun ornement vain, aucun tableau de haine facile, n'y déparent l'intention souveraine, qui est de bien faire et de faire le bien. Ce petit livre, chargé de poésie, est de la concorde nationale en bouteille et c'est pourquoi je le recommande à tous et à toutes.

Le recommande à tous et à toutes.

(L'action française)

(1) Nouvelle Librairie Nationale, 11, rue de Médiocis, Paris.

UN LIVRE D'ACTUALITÉ

La deuxième édition (4ème mille) du Précis de Géographie de l'abbé Adolphe Garneau est actuellement sous presse; le volume sera prêt à la fin du mois de juin. Le prix de l'ouvrage, en dépit de la hausse du papier, restera le même, \$1.25 l'exemplaire. On peut dès à présent commander en s'adressant à l'auteur, au séminaire de Québec. Les directeurs et directrices des maisons d'éducation pourront ainsi avoir ce manuel pour la prochaine rentrée scolaire.

"2,000 MOTS"

Vient de sortir de nos ateliers la deuxième édition de "2,000 mots par l'image" de M. l'abbé Etienne Blanchard, p.s.s. Bien des améliorations ont été faites à ce travail si utile qui fait maintenant partie des "Editions du Devoir". On pourrait (ainsi que le *Dictionnaire du Bon Langage*) le faire servir avantageusement comme livre de prix. Rabais de 50% sur le prix de détail. Les libraires, ou chez l'auteur (331 St. Jean, Québec), ou chez les libraires, moyennant 25 sous, franco, 29 s.

"J'étais faible, j'avais des rhumatismes. Après l'emploi des *PILULES ROUGES* je me sentais mieux parce que plus forte et, comme tout le monde, j'étais étonnée de me voir revenir.

Ne plus souffrir, c'est ne plus vieillir. Il me semble que j'ai rajeuni de dix ans depuis que les *PILULES ROUGES* m'ont guérie."

Considérez une femme qui s'ennuie à la moindre chose. La plus futile préoccupation l'accable; quel que soit son travail, elle ne l'accomplit qu'avec de grands efforts de volonté. La pauvre femme attristée de se voir abattue et toujours à bout de forces. Petit à petit son courage diminue, son énergie s'en va. Les idées les plus sombres s'emparant de son esprit. Elle se désolait et cette douleur morale qui l'accablait est bien pire que des souffrances physiques. Les idées noires, qui lui fatiguent l'esprit, minent également sa constitution qui faiblit toujours. Pâle, débile, décharnée, pauvre en sang, elle dépérit toujours et deviendra bientôt une ruine.

Et sa famille, comme elle va la manquer!

N'y a-t-il pas un moyen d'enrayer ce mal affreux avant qu'il ait exercé ses funestes ravages?

Certainement que oui, puisque les *Pilules Rouges* tonifient le système et donnent aux nerfs de l'endurance; elles produisent un sang pur et riche, donnent de la vigueur aux organes affaiblis, chassent le pâleur et procurent de l'embonpoint.

Toutes les femmes qui ont pris les *Pilules Rouges* en sont plus que satisfaites. Les témoignages qui suivent le prouvent:

"Quelques années après mon mariage, j'étais bien affaiblie, bien nerveuse, souffrais de constipation et manquais d'appétit. Mes amies m'encourageaient à prendre des *Pilules Rouges*, je le fis. Mes forces revinrent rapidement et après quatre mois, les intestins et l'estomac allaient bien; enfin, avec encore quelques semaines de traitement, ma santé fut des meilleures." — Mme Honoré Roy, 308 rue Iberville, Montréal.

"J'étais faible et j'avais des rhumatismes depuis plusieurs années. Jour et nuit, les douleurs dans les reins, les dos, les membres ne me quittaient. J'avais essayé les remèdes de plusieurs médecins et le peu de soulagement que j'en avais eu me décourageait. J'étais presque tout le temps clouée par le mal et incapable de vaquer à mes occupations. En lisant les journaux, je fus frappée du cas d'une femme semblable au mien, qui avait été guérie par les *Pilules Rouges*. Comme je désirais

A cet artiste érudite, à ce bon écrivain, est échue une fortune singulière. Modeste et vivant assez retiré, incapable de se mettre en avant, il fut pris en amitié par le grand Pie X, enviroiné de sa sublimité familière. Leur premier lien fut le plainchant, auquel ils s'intéressaient l'un et l'autre. Peu à peu Bellaigue prit l'habitude de faire deux ou trois fois trois fois par an, le voyage de Rome, paternellement, joyeusement accueilli par ce vivant reflet du divin, par cette auguste et spirituelle bonté. Il en fut illuminé jusque dans ses profondeurs; il sentit s'éveiller en lui et se coordonner un monde d'idées nouvelles et anciennes, ainsi qu'il arrivait, dit-on, aux pèlerins du saint Sépulture. Qu'il ne s'y trompe point, le cher ami: la flamme d'un postulat et de dévouement, qui brille en lui aujourd'hui est venue de cette fréquentation incomparable. C'est ce qui lui fait si haute et si pure. C'est ce qui fait aussi qu'il maintient page de son nouvel ouvrage, une douce émotion serre le cœur, comme si, par delà les mots justes et les chants harmonieux, se faisait entendre cette forte voix, cependant habile aux nuances, du Pontife que l'annonce de la guerre.

Je m'aperçois que l'instinct qui s'attache à la personnalité de l'auteur m'a détourné de l'analyse de son ouvrage. Je ne le regrette qu'à moitié. Quiconque aura seulement entendu ces *Propos de musique et de guerre* s'attachera à eux comme à un chant doux et grave, destiné à calmer les souffrances. Il y flotte une foi invincible dans l'utilité du sacrifice et dans les destinées de la France. Rien d'appréhensif, ni de fade, ni d'artificiel, aucun ornement vain, aucun tableau de haine facile, n'y déparent l'intention souveraine, qui est de bien faire et de faire le bien. Ce petit livre, chargé de poésie, est de la concorde nationale en bouteille et c'est pourquoi je le recommande à tous et à toutes.

Le recommande à tous et à toutes.

(L'action française)

(1) Nouvelle Librairie Nationale, 11, rue de Médiocis, Paris.

UN LIVRE D'ACTUALITÉ

La deuxième édition (4ème mille) du Précis de Géographie de l'abbé Adolphe Garneau est actuellement sous presse; le volume sera prêt à la fin du mois de juin. Le prix de l'ouvrage, en dépit de la hausse du papier, restera le même, \$1.25 l'exemplaire. On peut dès à présent commander en s'adressant à l'auteur, au séminaire de Québec. Les directeurs et directrices des maisons d'éducation pourront ainsi avoir ce manuel pour la prochaine rentrée scolaire.

"2,000 MOTS"

Vient de sortir de nos ateliers la deuxième édition de "2,000 mots par l'image" de M. l'abbé Etienne Blanchard, p.s.s. Bien des améliorations ont été faites à ce travail si utile qui fait maintenant partie des "Editions du Devoir". On pourrait (ainsi que le *Dictionnaire du Bon Langage*) le faire servir avantageusement comme livre de prix. Rabais de 50% sur le prix de détail. Les libraires, ou chez l'auteur (331 St. Jean, Québec), ou chez les libraires, moyennant 25 sous, franco, 29 s.

"J'étais faible, j'avais des rhumatismes. Après l'emploi des *PILULES ROUGES* je me sentais mieux parce que plus forte et, comme tout le monde, j'étais étonnée de me voir revenir.

Ne plus souffrir, c'est ne plus vieillir. Il me semble que j'ai rajeuni de dix ans depuis que les *PILULES ROUGES* m'ont guérie."

Considérez une femme qui s'ennuie à la moindre chose. La plus futile préoccupation l'accable; quel que soit son travail, elle ne l'accomplit qu'avec de grands efforts de volonté. La pauvre femme attristée de se voir abattue et toujours à bout de forces. Petit à petit son courage diminue, son énergie s'en va. Les idées les plus sombres s'emparant de son esprit. Elle se désolait et cette douleur morale qui l'accablait est bien pire que des souffrances physiques. Les idées noires, qui lui fatiguent l'esprit, minent également sa constitution qui faiblit toujours. Pâle, débile, décharnée, pauvre en sang, elle dépérit toujours et deviendra bientôt une ruine.

Et sa famille, comme elle va la manquer!

N'y a-t-il pas un moyen d'enrayer ce mal affreux avant qu'il ait exercé ses funestes ravages?

Certainement que oui, puisque les *Pilules Rouges* tonifient le système et donnent aux nerfs de l'endurance; elles produisent un sang pur et riche, donnent de la vigueur aux organes affaiblis, chassent le pâleur et procurent de l'embonpoint.

Toutes les femmes qui ont pris les *Pilules Rouges* en sont plus que satisfaites. Les témoignages qui suivent le pr

CHRONIQUE DE LA GRANDE GUERRE

Le problème agricole allemand

par le Vicomte de Guichen

Monsieur le Directeur,

L'Allemagne était jadis un pays agricole. Vous savez par suite de quelle évolution elle s'est transformée, peu à peu, en une nation où l'agriculture n'était plus placée qu'au deuxième plan et quelle influence énorme ont eue dans cette évolution le pangermanisme et l'impérialisme allemand. Mais, en subissant cette transformation de pays agricole en pays industriel, l'Empire allemand devenait pour ses denrées alimentaires toujours plus tributaire des pays étrangers à mesure que l'augmentation de sa population, qui atteignait en 1914 près de 68 millions d'habitants, l'obligeait à chercher au dehors les moyens de lui procurer le complément de nourriture indispensable à son existence même.

Au premier rang de ces nations se plaçait la Russie. Pour comprendre, dans toute son ampleur, le problème agricole allemand, il faut étudier au premier chef les relations économiques russo-allemandes. Une personnalité, fort au fait de ces questions, m'écrivait le 9 décembre 1913 une lettre dont, malgré sa forme exotique, il importe de présenter ici un extrait :

Le nouveau traité de commerce russo-allemand, disait-elle, sera conclu en 1917, terme de l'ancien, et certainement la question qui nous intéresse est étroitement liée à celle-ci. On s'est mis, il y a deux ans, en Russie, à la révision de l'ancien traité et à des travaux préparatoires pour le nouveau. L'ancien étant fort onéreux pour la Russie, on s'est mis en mouvement pour élever des moyens de lutte avec l'Allemagne qui, comme l'on attend, ne se rendra pas de bon gré, et on exprime même la crainte que cette question amène une guerre douanière entre les deux puissances. Elle a donc naissance à des organisations centrales et provinciales qui expriment, les unes, nos intérêts commerciaux et les autres les intérêts de notre économie rurale. Le gouvernement ne s'est pas prononcé et il n'y a absolument rien de décidé...

Un professeur d'économie politique à Kharkov propose d'abord de charger d'impôts de douane le blé que l'Allemagne importe en Russie et en Finlande, ensuite de charger d'impôts d'exportation les tourteaux, le son et les autres déchets des produits agricoles qui sont exportés de Russie; et enfin de prendre des mesures pour que l'économie rurale en Allemagne ne se fournisse pas d'ouvriers en Russie, ces derniers se rendant chaque année au nombre de 600,000, au plus près, en Russie. On veut même proposer de défendre absolument que les ouvriers russes se rendent en Allemagne pour les travaux agricoles, dans le but de forcer celle-ci à être plus concédante dans la question des futurs tarifs. La presse progressiste s'élève contre ces mesures, disant que la défense aux ouvriers russes de se rendre en Allemagne, tout en causant de grands dommages aux propriétaires allemands et à l'économie rurale dans ce pays, sera très onéreuse aux ouvriers russes car les salaires de la main-d'œuvre devront tomber dans la région occidentale de la Russie. Certains estiment qu'on n'a pas le droit de défendre à l'ouvrier de vendre son travail à celui qui le paie le plus cher.

Ces quelques lignes mettent le problème parfaitement en lumière. Comment s'étonner dès lors que, dès l'année 1913, c'est-à-dire quatre ans avant l'expiration du traité de commerce russo-allemand, une véritable levée de bouilliers se soit faite, tant en Russie qu'en Allemagne, au sujet de son renouvellement. En Russie, de nombreux syndicats industriels et commerciaux réclamaient une révision totale. De son côté, toute la presse russe rappelait que la Russie de 1914 n'était plus celle de 1904 et de 1908. Au Congrès des exportateurs, à Kieff, en mars 1914, le mot de "colonie allemande" était prononcé, en parlant de la Russie.

Certains hauts personnages russes déclaraient que toute la Russie économique se dressait face à l'Allemagne, pour traiter d'égal à égal, et, ainsi que l'écrivait le "Nouvel Temps", il ne restait qu'à songer au seul danger grave: c'est qu'au moment de la signature du traité, "la Russie n'ait pas les mains liées par des complications extérieures". En effet, à la faveur de la guerre russo-japonaise, l'Allemagne avait imposé à la Russie un traité nettement désavantageux pour elle. Dans le rapport présenté à la commission politico-commerciale de l'Union des industries de Leipzig, le 11 septembre 1913, je lis ces lignes :

"La Russie fut entraînée pendant les négociations dans la guerre contre le Japon. Elle se trouvait, en outre, en présence d'une grave crise intérieure et ne pouvait certes accepter de porter une atteinte complète à son exportation de céréales par la guerre douanière avec l'Allemagne. La Russie accepta donc les droits élevés minima de l'Allemagne et le traité fut conclu le 28 juillet 1904".

De son côté, M. Grabsky, ancien député, faisait remarquer, en réponse à une enquête du "Courrier de Varsovie", que le traité de commerce de 1904 avait imposé à la Russie une sorte de contribution envers l'Allemagne. Les exportations de blé de la Russie et de la Pologne avaient été entravées. Ce traité fut, en outre, très préjudiciable à l'industrie polonaise.

Suivent maintenant, l'intérêt majeur qu'avait l'Allemagne, toutes les questions mises à part, à imposer à la Russie, à la faveur d'une défaite, un nouveau traité de commerce désavantageux "pour une période illimitée", et qui pourrait, aujourd'hui, n'ier qu'à côté des graves

problèmes politiques qui se posaient, le côté de cette autre question vitale pour l'Allemagne de l'utilisation du minerai de fer, à l'Est, un facteur non moins important devait être également envisagé, celui des rapports commerciaux avec le grand pays slave, rapports qui se posent au lendemain de la guerre comme avant, "rapports qui revêtiront un caractère capital".

La Russie, écrivait le Dr Diepenhorst, dans une grande revue de Munich, au mois de mai 1914, ne pourra jamais se soustraire au marché allemand, et ce fait nous rendra forts lors des prochaines négociations commerciales. La Russie est limitée dans le choix de ses marchés.

Le correspondant du "Tag" à Petrograd parlait de la veille du "grand duel commercial" et le docteur Constantin Leites, écrivait dans le "Weltwirtschaftliche Archiv" :

En somme, il est difficile de prévoir comment dans de semblables conditions on pourra trouver un compromis avec l'Allemagne. Une seule chose est claire: la création de nouveaux traités de commerce revêtira des difficultés jusqu'ici inconnues.

M. Arthur Raffalovitch, correspondant de l'Institut de France, écrivait, le 5 mars 1914, dans l'"Information" :

La dépendance de l'étranger se fait sentir avec intensité (pour l'Allemagne) dans un autre ordre d'idées : elle est tributaire de l'étranger, notamment de la Russie, pour sa main-d'œuvre agricole. Comment se tirerait-on d'affaire dans l'éventualité d'une guerre avec la Russie, alors que les hommes seront sous les drapeaux et que les ouvriers agricoles, venant des provinces limitrophes de la Russie feront défaut.

Le "Tag", reprenant cette thèse, sous la signature de M. Behrens, membre du Reichstag, disait :

La question des ouvriers agricoles est l'une des plus importantes pour notre peuple, aussi bien du point de vue de la production que de la résistance de nos populations.

Nous savons, en effet, que près de 600,000 ouvriers agricoles russes (ce chiffre a été contesté, je le crois exact d'après des renseignements très précis pris en Russie même), franchissaient chaque année la frontière et venaient apporter aux habitants des provinces orientales prussiennes leurs bras et leur expérience.

Le manque d'ouvriers prussiens, qui cause déjà de si gros soucis à notre agriculture, deviendrait une calamité si la Russie interdisait l'émigration ouvrière.

Ainsi s'exprimait, au mois de février 1914, dans le "Tag", le professeur Metger. Et, à la même époque, le commandant du premier corps d'armée prussien lançait l'ordre du jour suivant :

L'émigration grandissante d'année en année de la population de la Prusse orientale vers les centres industriels de l'ouest de l'Allemagne ne nuit pas seulement à la vie économique de notre province; elle rend aussi plus difficile la mobilisation des corps d'armée en temps de guerre et elle devient ainsi un danger national que tous les officiers ont le devoir de combattre.

Tous ces événements se passaient à l'heure où la presse russo-allemande discutait passionnément la question des relations entre les deux pays, qui, du fait de l'annexion de la Bosnie et de l'Herzégovine à l'Autriche et de la continuelle ingérence allemande dans les affaires des Balkans, avaient subi une si grave atteinte. Il faut avoir parcouru, comme il nous a été donné de le faire en Allemagne même, presque toute la presse allemande, pour comprendre à quel point celle-ci, au début de l'année 1914, avec cette attitude cauteleuse qu'elle savait prendre, cherchait à endormir la Russie. M. Raschdan écrivait dans le "Tag" du 17 mai 1914 :

Il n'est pas exagéré de soutenir qu'il y a, à peine, dans le monde, deux pays voisins auxquels leurs relations directes donnent aussi peu de prise à un conflit sérieux que la Russie et l'Allemagne !!!

Mais le même organe avouait que, de 1910 à 1913, seize mille paysans allemands, accompagnés de leurs familles, avaient quitté (je cite textuellement) le pays qui était devenu inhospitalier (la Russie), pour se réfugier dans leur ancienne patrie et y trouver une existence plus exempte de soucis. De son côté, l'éminent historien russe Mitssanoff, écrivait dans les "Preussische Jahrbücher" :

Que les Allemands considèrent que la Russie de 1914 n'est plus celle de 1904. Pendant douze ans, la Russie a été tributaire de l'Allemagne. L'opinion publique russe s'oppose à ce que les fautes d'ailleurs soient renouvelées. Nous ne désirons nullement attaquer l'Allemagne, nous sommes convaincus aussi que celle-ci ne nourrit pas contre nous des tendances directement agressives, mais de tous côtés et sur tous les points du monde, en Turquie, en Suède, en Autriche, l'effort allemand nous ennuie, nous barre la route... L'Allemagne ne tient pas compte de notre force, voit pour nous des sommes énormes à nous procurer coûte que coûte la place qui nous revient.

Le comte Witte lui-même, dans une interview donnée, en mars 1914, au représentant du journal hongrois "Az Est", disait que la prochaine expiration du traité de commerce russo-allemand et les questions économiques pouvaient exercer une énorme influence sur les relations diplomatiques entre les deux Etats. Enfin, le professeur Jo-

seph Conrad écrivait dans les "Jahrbücher für Nationalökonomie und Statistik", ces lignes qui empruntent aux circonstances présentes une actualité si grande :

Il est incontestable que, lors de l'explosion d'une guerre avec la Russie, nos propriétaires fonciers ne seront plus en état de procéder à l'ensemencement et encore beaucoup moins à la récolte... Il s'en suivrait alors une rupture complète de tout le trafic économique et domestique. Qui en Russie possède de ce chef la possibilité d'exercer une véritable pression sur nous lors de la conclusion des nouveaux traités de commerce, c'est l'évidence même !

D'autre part, les agrariens allemands, la haute aristocratie disaient à l'Empereur :

Si la Russie obtient, pour les traités de commerce à venir, des facilités plus grandes pour l'importation de ses céréales, si la question de la main-d'œuvre agricole n'est pas résolue, quelle sera notre situation, non seulement en temps de paix, mais encore en temps de guerre ? Ne sera-ce pas la famine certaine et la situation économique ne prendra-t-elle pas aussitôt un caractère d'extrême gravité, mettant en jeu la vie même de la nation ?

Ce sont ces mêmes considérations que développait la "Gazette populaire" de Leipzig, le grand organe des masses ouvrières dans le Nord :

Si la guerre éclate, disaient-elle, et si l'Angleterre, d'accord avec la France, réussit à entraver les arrivages de denrées alimentaires par Brême et Hambourg, ce sera la famine. Quelle saisissante prophétie !

Mais nous ne saisissons pas la déclaration que, 15 ans auparavant, M. Hefferich faisait à Hambourg : "L'Allemagne, déclarait-il, tire actuellement de l'étranger de un tiers à un quart de ses besoins en froment et en dixième de ses besoins en seigle. En cas de guerre, le danger consisterait en ce que ces importations indispensables nous fussent coupées et en ce que l'Empire fût réduit à la famine, comme une forteresse assiégée, même si les armées se tenaient invincibles aux frontières. Je ne sais pas s'il existe des autorités militaires qui se représentent ce point de vue, mais je le crois que la haute considération qu'on a pour les militaires allemands exclut d'ores et déjà une telle perspective. Par suite de la configuration des frontières allemandes, on peut exclure la possibilité d'une restriction durable de l'importation des céréales. Nous avons tant de voisins, d'abord la mer, puis la Hollande, la Belgique, la France, la Suisse, l'Autriche, la Russie, qu'il est tout à fait invraisemblable que toutes les voies terrestres et maritimes par lesquelles nous parvenons aux céréales soient fermées en même temps. Il faudrait que le monde entier fût ligé contre nous et admettre un seul instant cette possibilité, ce serait attribuer à notre politique étrangère une méfiance sans limites.

Les membres de la haute aristocratie allemande, un grand nombre d'agrarier, qui tenaient à l'Empereur le langage rapporté ci-dessus, étaient les plus fermes soutiens du trône, les descendants des fondateurs de l'Empire. Les royaumes se réunirent-elle les mécontents, à les ruiner peut-être en se plantant aux volontés de la Russie ? Quelle alternative ! C'était, en effet, l'un des plus sérieux problèmes qui se posaient pour l'Allemagne, sollicitée par une industrie en plein essor de conquérir des débouchés nouveaux, sommée, au contraire, par la grande propriété foncière, de ne pas se départir, au point de vue agricole, d'une sévère politique douanière !

Les relations russo-allemandes avaient d'ailleurs, par quelques années avant la guerre, une extension inouïe. Les importations russes en Allemagne s'élevaient en 1913 à près de 1,700 millions de marks et avaient passé en dix ans de 800 à 1,700 millions, les exportations allemandes en Russie à près de 1,200 millions de marks, alors qu'elles n'étaient en 1909 que de 40 millions de marks.

Il n'était pas exagéré de soutenir que l'Allemagne tirait la majeure partie de ses importations "alimentaires" de l'Empire russe, et que les importations américaines, similaires dans l'Empire allemand avaient notablement baissé. En outre, le prix de la main-d'œuvre russe était beaucoup moins élevé que celui de la main-d'œuvre allemande, ce qui favorisait encore la venue des ouvriers russes ou slaves en territoire prussien.

Acculée à une situation économique presque inextricable, l'Allemagne voit aujourd'hui se réaliser toutes les prédictions de la "Gazette populaire" de Leipzig, les craintes de M. Hefferich. Elle lutte contre la famine menaçante et je ne crains pas d'affirmer que si le blocus avait pu être effectué dès le début, la guerre serait aujourd'hui terminée. N'est-ce pas l'un des plus grands organes de la presse allemande qui écrivait récemment que si l'Allemagne n'avait pas bénéficié en 1915 et 1916 de la récolte roumaine, elle en était réduite à une paix honteuse ! Quel aveu d'artifices dans la bouche d'un Allemand ! Et quel ne doit pas être aujourd'hui le regret de l'Entente de n'avoir acheté qu'une partie insuffisante des récoltes roumaines, laissant, pour le reste, le champ libre aux Allemands.

Pour obtenir du charbon et du fer, les pays scandinaves et la Hollande ont également fourni en abondance à l'Empire allemand des contingents alimentaires qui paient à prolonger la guerre. Ils argumentent qu'ils l'ont fait sous le coup d'une nécessité inéluctable. C'est possible, mais des contingents beaucoup trop nombreux (car on m'a cité une Société hollandaise, au capital de 300,000 florins qui a distribué pour l'exercice 1915-1916 douze millions de dividendes, pour me borner à un seul exemple) ont constitué pour l'Allemagne le secours le plus précieux. Ces faits expliquent également pourquoi celle-ci s'obstine à poursuivre la lutte. On lui lise les déclarations de certains groupes agraires, industriels, de certains cercles politiques berlinois, tous, sans exception, réclament de nouveaux terrains agricoles pour combler le déficit du sol allemand.

Ils jettent leurs regards sur la Courlande et la Lithuanie, ils les avaient jetés sur nos provinces si riches du nord de la France. Les agrariens sont au premier rang de ceux qui assiègent l'Empereur de leurs pétitions en vue de l'obtention de nouveaux terrains agricoles; le monde entier peut maintenant apprécier la raison de ces demandes ! Je n'en veux pour preuve que les paroles prononcées ces jours derniers mêmes à la commission indépendante pour la paix allemande par le prince Frédéric de Lawenstein :

Après la guerre, disait-il, nous souffrirons également d'une grande pénurie de denrées alimentaires et de matières premières et il nous sera impossible de supporter seuls les énormes frais du conflit. Nous devons exiger de nos ennemis qu'ils nous indemnisent, non seulement avec de l'argent, mais également avec des vivres.

En effet, le même problème se posera, et plus aigu encore, au lendemain de cette guerre, qui n'apportera plus à l'Allemagne la victoire. Comment compensera-t-elle l'insuffisance de sa production alimentaire ? Peut-on affirmer que cette question, telle que je viens d'avoir l'honneur de vous l'exposer, a été l'un des mobiles les plus importants de la déclaration de guerre. Parlant en juin 1914 en présence du Comité permanent du commerce extérieur à Paris, je disais :

Nous entrons dans une phase capitale, décisive peut-être, des relations russo-allemandes.

Hélas ! les événements m'ont donné raison plus tôt même que je ne l'aurais supposé !

Par suite du manque d'engrais, de l'insuffisance de la culture des terres pendant cet effroyable cataclysme, l'Allemagne aura plus que jamais besoin d'un secours étranger pour l'après-guerre. Que fera la Russie ? Refusera-t-elle d'exporter en Allemagne ses céréales dans cette formidable production que l'immensité de son territoire, le régime de la propriété individuelle et l'intensification de la culture et des procédés nouveaux rendront chaque année plus forte ?

L'Angleterre, quel que puisse être son déficit agricole, ne donnera-t-elle pas d'abord la préférence, pour l'importation, à ses colonies, à son empire où se pose, dans toute son acuité, la question des rapports du Royaume-Uni et de ses possessions d'outre-mer ? Le régime du marché russe aurait, pour l'Allemagne, des conséquences incalculables. Elle l'obligerait à s'approvisionner presque exclusivement aux marchés roumains, hongrois et d'Orient, mais aussi aux Etats-Unis et en Argentine, amenant ainsi, pour les frais de transport, un sensible renchérissement des denrées alimentaires, plus indispensables et, par suite, une augmentation de la cherté de la vie pour les classes ouvrières, au lendemain d'une guerre qui les a déjà tellement éprouvées. En outre, quelle sera, vis-à-vis de l'Allemagne, l'attitude des deux Amériques ?

Telles sont les données du problème agricole allemand. Si les Alliés savent en tirer parti, si la Russie ne se prête pas à l'égard de l'Allemagne à des complaisances que les événements ne peuvent faire redouter, ce problème ne peut devenir pour les adversaires de l'Empire germanique, le jour où s'ouvriront les pourparlers pacifiques, l'autre le plus précieux. L'Allemagne impuissante serait, en effet, plus que jamais alors à la merci de la Quadruple Entente et des deux Amériques !

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, les assurances de ma haute considération.

Vicomte de GUICHEN.

(La Libre parole du 27 mai 1917)

Batailles d'escadres aériennes

Le sergent De Gaillard, aviateur bombardier, fait, dans la "Guerre aérienne", l'histoire d'une importante bataille d'escadres aériennes :

La danse commence, nous sommes vingt-trois appareils contre une nuée de Boches.

Un peu avant Mulhouse la première victime est le sergent Leroy, ayant à son bord le capitaine Bacon, capitaine d'aéronautique, qui s'est spontanément offert, avant le départ, comme simple mitrailleur. Un fofker les a pris par derrière, Leroy essaye de faire face : quelques balles, et le fofker s'effondre en feu. A côté de l'appareil qui flambe comme une torche, une petite masse sombre tombe rapidement, laissant dans sa chute un sillage de fumée; c'est le capitaine Bacon qui, se voyant perdu, s'est jeté par-dessus bord. Puis, c'est la bataille en règle, tous les équipages se battent : avec Vachet, nous avons plusieurs combats ; on finit à peine avec un Boche qu'il faut recommencer avec un autre. Il y a de jolis épisodes, bien des fois racontés déjà : le lieutenant Marinovich, engagé sur, sur braguette, ayant comme tireur le lieutenant Perraud, abat d'un seul coup de canon un gros Boche énorme, armé de plusieurs mitrailleurs. L'obus a percé en pleine carlingue, et le monstre s'est ouvert; on voit ses débris dégringoler dans l'espace. Avec Vachet, nous lui adressons des adieux d'autant plus émus, qu'avant de s'en prendre au braguette, il nous avait échappé les journaux de Pétrograd, dont c'est le premier vol à l'est, cadavre, se jette sur un Boche; tous deux descendent en flammes. Le lieutenant Floch également entraîne un Boche dans sa chute. Le lieutenant Maraud, atteint de plusieurs balles, continue de se battre et réussit, malgré une effroyable hémorragie, à ramener son appareil criblé de balles au terrain d'atterrissage. Quand on le relève, mourant, il trouve en sa poche un dépliant : "En avons-nous descendu ?" et, sur la réponse : "Oui, beaucoup", une souris illumine sa figure de héros. "Alors, tant mieux. Je peux mourir. Vive la France."

L'adjutant Robillot est blessé d'une balle explosive au bras; son observateur, le lieutenant Patriarche, est blessé également. Malgré

tout, nous passâmes quand même, capitaine en tête. Habsheim fut bombardé, et le retour s'effectua, accompagné par les Boches jusqu'aux lignes au delà desquelles ils jugèrent prudent de ne point s'aventurer, car nos nœuds de chasse veillaient. Un de ceux-ci, du reste, piloté par le célèbre et brave Boillot, était venu protéger notre retour.

Le soir, au terrain, on se comptait. En tout, huit morts et plusieurs blessés, dont un mortellement. Mais ce qui nous console, c'est que les Boches, malgré la supériorité du nombre et des appareils, avaient eu autant de pertes que nous et avaient été bombardés par-dessus le marché.

BRUITS DE GUERRE

De M. Hervé Lawwick, dans le "Figaro" :

Les grosses marmites sont éternellement avec leur bouillonnement continu de hennement. De près, elles donnent l'impression d'un train chargé, filant sur des rails invisibles.

Mais le plus étonnant, c'est l'obus qui n'éclate pas. Je me rappelle des nuits dans une ville détruite où trois obus sur dix "descendaient" une maison ou tapaient dans quelque chose avec un fracas de démolition, de pluie de briques, de tonneau renversé, mais où les sept autres se bornaient à une furieuse course fuyante, soudain éteinte... C'était irritant, ce bruit de fusée, puis ce grand silence où il manquait, comme au feu d'artifice, le "Ah" de la foule...

Le shrapnell boche est une vieille connaissance. Paquet de fumée noire en l'air, coup de marteau sur une cassolette, chute de petits frelons, biii, biii, biii, sensation désagréable, sourires.

Le bruit le plus curieux de l'obus, lorsqu'il se décompose, est un déballage de tôle. Choc sourd et vibrant, métallique, comme si le coup était tombé dans un piano.

Un obus bien ennuyeux, c'est celui que les Anglais appellent "whizzbang", projectile à "haute vélocité" et à courte distance. Sa vitesse est surprenante et son bruit, un vil sifflement méchant, et "vian" la gerbe de terre. On les entend une seconde, deux au plus. On n'a pas le temps de faire de gestes héroïques. On n'a le temps de rien faire, absolument.

La poste aérienne en Italie

M. Luigi Fera, ministre des postes d'Italie, a fait à ce sujet, au correspondant de "La Renaissance", M. D. F. Guarnati, les déclarations suivantes :

La guerre, en favorisant le développement de l'industrie aérienne, nous a déclaré M. Luigi Fera, a produit un double résultat: le perfectionnement rapide et la production plus intense des appareils. Il était donc tout naturel d'envisager l'application de ce moyen de transport aux besoins de l'après-guerre, aux services civils, à l'échange des nouvelles, au transport des personnes; cela offrait en outre l'avantage de pouvoir utiliser à ce moment-là les techniques disponibles et le matériel surabondant. Telles ont été les considérations principales qui me dictèrent mon projet; il s'y ajouta bientôt la nécessité de garantir les communications postales avec la Sardaigne, interrompues à cause des difficultés et des risques de la navigation dans la mer Tyrrhénienne. Il me parvint aussi de quelques fabriques italiennes des propositions concrètes au sujet du service postal aérien; je décidai donc d'affronter sans plus tarder le nouveau et passionnant problème.

N'avez-vous pas pensé à prolonger le service aérien au-delà des frontières et à entrer ainsi, surtout avec la France, en communication rapide par la voie de l'air? interrogea M. D. F. Guarnati.

J'y ai pensé, croyez-le bien, et des fabriques d'aéroplanes ont même fait un plan complet de lignes aériennes transcontinentales. Mais le problème est complexe et difficile à résoudre, même si on ne l'envisage qu'au point de vue technique, et en faisant de côté les considérations internationales et la question des douanes. Je me déclarerais satisfait pour l'instant si j'obtenais une réalisation plus modeste du service postal aérien; cela ne m'empêcherait pas, au contraire, de penser à un programme plus vaste qui permettrait, ainsi que vous l'espérez, de supprimer, en quelque sorte, la frontière italienne.

La vie du Tsar à Tsarskoie-Selo

Du Matin :

Nicolas - Alexandrovitch Romanoff habite un appartement séparé de celui occupé par sa femme et ses enfants, au deuxième étage du palais Alexandre. Il dut donner sa parole de ne jamais chercher à se rendre avec l'ex-tsarine Alexandra Feodorovna; si bien qu'au moment de ses visites à ses enfants, qui logent avec leur mère, celle-ci est isolée, par l'officier de garde, dans une pièce de l'intérieur du palais. En général, tous les habitants du palais-prison, y compris les rares personnes de l'ancienne suite impériale et les gens de service, ne peuvent avoir aucune communication avec l'extérieur, et c'est la garnison entière de Tsarskoie-Selo qui y met bonne garde.

Contrairement à son habitude du temps où il régnait, Nicolas-Alexandrovitch se lève assez tard, vers 9 ou 10 heures du matin, et, après avoir pris son thé, il envoie l'un des soldats acheter les journaux de Pétrograd, notamment la "Rist", et la "Gazette de la Bourse". Il est, en outre, abonné au "Rousskoie Slovo" de Moscou, qui lui est adressé avec cette seule inscription : "Nicolas-Alexandrovitch Romanoff, palais Alexandre."

Il déjeune vers une heure de l'après-midi et dine à 8 heures du soir, en se contentant, au déjeuner, de légumes et d'un dessert, ajoutant à son menu du soir le poisson, mais jamais la viande. De même, il ne touche pas à la demi-bouteille de vin rouge qu'on lui sert chaque jour et qu'on remporte intacte. Sans doute, l'auteur du décret supprimant la consommation de l'alcool en Russie tient-il à persévérer dans l'exemple de l'abstinence absolue. La cuisine continue à être diri-

LES PILULES MORO

POUR LES HOMMES

Rien n'égale la complication du corps humain dont la machine délicate subit constamment des assauts propres à affaiblir et à débiliter l'homme qui ne prend pas de précautions pour sans cesse renforcer son système.

L'ESTOMAC est le premier organe essentiel qui est sujet à des dérangements douloureux propres à nous enlever toute force, à détruire toute notre énergie. Si l'estomac n'est pas en état d'accomplir convenablement sa tâche, l'homme dépérit et se nourrit mal, il est toujours de mauvaise humeur, sans cœur et sans courage.

LE REIN OU ROGNON joue un rôle non moins grave dans notre système; c'est lui qui est chargé de purifier le sang, d'en éliminer tous les poisons dont le maintien dans la circulation entrave le fonctionnement de notre mécanisme, enfle nos extrémités, affaiblit nos yeux, assourdit notre ouïe, trouble notre cerveau fait naître le vertige et les essoufflements.

LE FOIE n'a pas une moindre importance et s'il est en mauvais état de fonctionnement, il participe lui aussi à l'encrassement général causant des maux insupportables, en ternissant notre teint qui passe au jaune et au livide, symptôme des poisons qui encombrant notre organisme.

LE SANG et la circulation sont la clef de voûte propre à rétablir l'équilibre dans le système et dans les organismes qui sont en mauvais état, en proie aux dyspepsies, aux néphrites, aux rhumatismes et à la goutte.

Seul le sang peut remettre les choses en état, si on prend soin de lui donner la richesse, l'activité, la pureté qui lui sont nécessaires.

L'estomac, le rein, le foie marchent bien aussitôt qu'on a soin du sang, qu'on le soigne bien et qu'on veille à la régularité de la circulation.

Il est évidemment essentiel d'épurer et de fluidifier le sang, de régulariser la tension artérielle, d'éliminer les poisons susceptibles de subir et d'altérer les vaisseaux dont la souplesse doit être conservée avec un soin jaloux, si l'on veut éviter l'artériosclérose dont sont menacés les surmenés, les gouteux, les rhumatisants, les dyspeptiques.

Que faut-il faire pour cela?

Bien peu de chose: consulter en personne ou par écrit le Dr Mignault, de la Compagnie Médicale Moro, qui a fait une étude approfondie des maladies des hommes, des travailleurs et des sédentaires, des forts et des faibles, et connaît le remède nécessaire à chacun d'eux. Avec ses conseils, ce remède merveilleux, qu'on appelle les Pilules Moro, accompli des miracles, relève les abandonnés, renforce les débilités, rétablit les reins, guérit les estomacs endommagés et donne à tous la gaieté, la force et la santé.

CONSULTATIONS GRATUITES par le Dr Adolphe Mignault, au No 272 rue Saint-Denis, tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 6 heures du soir, le samedi jusqu'à 8 heures.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, \$2.50 six boîtes.

Toutes les lettres doivent être adressées à : COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272 rue Saint-Denis, Montréal.

gée par le chef français Charles Olivier, qui reçoit pour les frais de table des habitants du palais 4 roubles 50 kopecks (ou 12 fr.) par semaine. L'ancien petit tsarévitch Alexis, souffrant, est seul à pouvoir composer à sa guise son menu et mange dans son lit.

Après le déjeuner, toujours sanglé dans son uniforme de colonel (grade auquel il est parvenu du vivant de son père), Nicolas-Alexandrovitch fait une promenade dans le jardin du palais, sous la surveillance de l'officier de service. Deux fois par jour, lui et sa famille se rendent à l'église qui fait corps avec le palais. Il y est également tenu séparé de sa femme, celle-ci, abritée derrière un paravent, demeurant tout le temps à genoux et priant avec ferveur.

En définitive, si la surveillance est rigoureuse, elle ne revêt jamais un caractère haineux, ni même des courtoisies, et Nicolas-Alexandrovitch a eu l'occasion de se faire personnellement sa satisfaction à M. Kerensky, alors ministre de la justice, et qui, à ce titre, la haute garde de ces prisonniers de marque.

FAUSSE HISTOIRE DE BANDITISME

Chicago, 22. — James Adams, l'un des commis aux messageries de la "Adams Express Company," a admis à la police qu'il était l'auteur du vol de \$25,000 dans un wagon de messageries, mardi soir, dans les cours de Burlington. Il a déclaré que Peter Poloquin, aiguilleur et son frère Joe Poloquin, étaient ses complices. Les Poloquin n'ont pas été mis en arrestation. Adams avait d'abord raconté que le vol avait été commis par des bandits masqués.

QUADRUPLE ASSASSINAT

Watertown, N. Y., 22. — Un garçon de ferme, du nom de Frank Driggs, âgé de 25 ans, a assassiné la fille d'un père, quatre personnes à la ferme du Dr. Buck, à Stockholm, dans le canton de Saint-Laurent. Les victimes sont Henry Ladue, âgé de 45 ans, James Ladue, âgé de 48 ans, Madame Joséphine Rogers, âgée de 40 ans, et le Dr. Thern Jenkins, de Brasher Falls.

Après le crime, le meurtrier s'est emparé de la jeune fille de Ladue, mariée, âgée de 18 ans, et l'a conduite au fond d'une voiture jusqu'à Potsdam, à 10 milles plus loin, où il s'est rendu à la police.

Driggs était souvent hanté de visions; devenu maniaque, la vue d'un fusil l'a rendu fou furieux.

FABRIQUE DÉTRUITE

Lanark, Ont., 22. — La fabrique "Clyde Woolen Mills", opérée par la compagnie Caldwell, Ltd., en cette ville, a été complètement détruite hier soir par un incendie. Les pertes sont évaluées à \$150,000. Une centaine d'employés ont ainsi mis sur le pavé. M. W. C. Caldwell, ex-député de Lanark Nord à la législature, était le principal propriétaire.

GROSSE GRÈVE EN HOLLADEN

SOIXANTE-DIX MILLE MINEURS CHOMENT.

Londres, 22. — Une dépêche d'Amsterdam envoyée à la compagnie de l'Exchange Telegraph, dit que 90% des mineurs hollandais du Limburg (province située au sud-est de la Hollande) sont en grève parce que l'on a réduit les salaires et que l'on a la journée de huit heures. Plusieurs soldats belges internés se sont joints aux mineurs qui sont au nombre de 70,000. On considère la situation comme sérieuse. La provision de charbon de la Hollande dépend en grande partie des mines de cette province.

Winnipeg, 22. — L'armée locale et les vétérans de la marine ont adopté une résolution par laquelle on demande la conscription pour tous les sujets ennemis

Grande Vente de Juin

DEUX JOURS SAMEDI et LUNDI

LES 23 et 25 JUIN

Au fur et à mesure que vous pénétrerez et étudierez chaque item cité plus bas, vous admettrez avec nous que cette vente de 3 jours sera intéressante au plus haut degré. Comparez nos prix, disséquez chaque valeur, vous constaterez que vous ne devez pas laisser passer ces 2 jours sans vous accaparer de ces réductions avantageuses.

Ne vous laissez pas devancer, bravez, si nécessaire, l'inclémence de la température, n'apportez pas de retard dans l'achat de ce que vous avez besoin, car les rabais que nous vous offrons ne se rencontreront pas tous les jours ou à une époque déterminée. Remarquez bien que toutes les marchandises que nous mettons en vente sont des marchandises les plus nouvelles dont la qualité est indiscutable.

Lorsque vous allez magasiner, ne manquez pas de visiter notre établissement.

Voyez l'étalage des lignes les plus variées dans nos vitrines.

GARNITURES pour MAISONS

25 paires de rideaux en net blanc, 60 pouces de largeur par 3 verges ½ de longueur.

LOT No 1. Valant \$6.00, pour **\$4.89**

LOT No 2. Valant \$5.00, pour **\$3.98**

LOT No 3. Valant \$3.75, pour **\$2.98**

10 paires de rideaux en net écu, 3 verges de longueur.

Valant \$8.50, pour **\$5.98**

Toile ! Toile !

25 douzaines d'essuie-verres, carreaux rouges, grandeur 22 x 30 pouces.

Valant 20c, pour **14c**

5 pièces de toile à nappe, 54 pouces de large.

Notre prix d'annonce **49c**

25 douzaines de serviettes en toile blanche, avec frange.

Lot No 1, grandeur 16 x 32 pouces. **25c**

Valant 30c, pour **29c**

Lot No 2, grandeur 17 x 34 pouces. **29c**

Valant 35c, pour **29c**

Lot No 3, grandeur 17 x 33, sans frange. Valant 40c, pour **29c**

10 couvre-pieds de couleurs, grandeur 12-4, belle valeur.

Valant \$4.50, pour **\$3.69**

3 doz. de dessus de bureaux en dentelle Renaissance, écu.

Valant \$3.50, pour **\$2.49**

5 doz. de serviettes à bain de couleurs, grandeur 20 x 45.

Valant 90c, pour **69c**

25 portières, rayé romain, 40 pouces de large, par 3 verges de long.

Notre prix d'annonce **\$1.19**

10 pièces de mousseline à rideaux, fleurie de couleurs, 36 pouces de large.

Valant 12½c et 15c, pour **10c**

5 pièces de voile à rideaux, blanc, 36 et 44 pouces de large.

Valant 29c, pour **19c**

100 verges de net brodé blanc, genre "Bonne Femme", 54 pouces de large.

Valant \$2.50, pour **\$1.98**

Broderie

2000 verges de broderie, grande largeur, bien finie.

Valeur de 19c, réduit à **12½c**

3800 verges de broderie à cache-corsets et robes d'enfants, sur mousseline et lawn.

Valant 35c, réduit à **19c**

900 verges de broderie pour robes d'enfants, 27 pouces de large, bien finie, bien brodée, avec petits patrons.

Valant 75c, réduit à **39c**

800 verges de dentelle et insertion, qualité très fine pour lingerie.

Valant 5c, réduit à **2½c**

3000 verges de dentelle et insertion Valenciennne, très fine.

Valant 8c, réduit à **3½c**

COTON

25 pièces de coton blanc, 36 pouces de large.

Valant 18c, notre prix **15c**

50 pièces de coton blanc, 36 pouces de large.

Valant 25c, notre prix **18c**

100 pièces de coton jaune, 36 pouces de large.

Valant 12½c, notre prix **10c**

50 pièces de coton jaune, 36 pouces de large.

Valant 18c, notre prix **14c**

Tissus Lavables

100 pièces de guingam de couleurs, rayé et carreaux.

Valant 12½c, notre prix **7½c**

Un beau lot de zéphir "Anderson", couleurs pour robes.

Valant 11c, notre prix **11c**

25 pièces de crêpe mercerisé, couleurs assorties.

Valant 18c, notre prix **12½c**

Un lot de coupons "Chambred", bleu pâle et foncé, 36 pouces de large.

Valant 15c, notre prix **12½c**

Un beau lot de zéphir "Anderson", couleurs pour robes.

Valant 20c, notre prix **14c**

25 pièces de mousseline à robes, couleurs les plus variées, dessins les plus nouveaux.

Valant 25c, notre prix **19c**

25 pièces de popeline, assortie de couleurs, pour robes.

Valant 25c, notre prix **19c**

TRES SPECIAL

LUNDI AVANT-MIDI

500 verges de prélat, valant jusqu'à 50c, en coupons, longueurs jusqu'à 15 verges, quelques-uns légèrement endommagés, 2 verges et 2½ verges de large.

Quantité limitée à **35c** la verge carrée.

SPECIAL

25 portières, genre Valence, en corde de chenille, rose et vert, pour portes simples.

Notre prix spécial **\$1.29**

ETOFFES à ROBES

3 pièces d'Alpaga noir, finie soie, pour costumes d'été, le tissu par excellence pour remplacer la soie taffetas.

Valant \$2.00, réduit à **\$1.59**

10 pièces de Bengaline française, noir seulement, tout laine, 54 pouces de large.

Valant \$3.00, réduit à **\$2.50**

10 pièces de cachemire noir, pour robes, tout laine, 44 pouces de large.

Valant \$1.50, réduit à **\$1.19**

500 verges de popeline pour costumes d'été, couleurs variées.

Valant \$1.50, réduit à **\$1.25**

75 pièces d'étoffes de fantaisie pour robes d'été, dernier goût.

Valeur de 75c, réduit à **59c**

25 pièces d'étoffe de fantaisie, finie soie, couleurs assorties.

Valant \$1.00, réduit à **85c**

35 pièces de soie américaine, avec jolis dessins, pour garnitures ou costumes d'été.

Valant \$1.25, réduit à **98c**

Valant \$1.75, réduit à **\$1.39**

Soie ! Soie !

100 pièces de soie naturelle, 34 pouces de large, bonne qualité.

Valeur de 59c, réduit à **49c**

25 pièces de soie naturelle, finie soie, 34 pouces de large.

Valeur de \$1.00, réduit à **79c**

3000 verges de soie paillette, noir et couleurs, grande largeur.

Valeur de \$1.25, réduit à **89c**

800 verges de soie taffetas chiffon, noir, 36 pouces de large, belle qualité.

Valeur de \$1.50, réduit à **\$1.00**

1500 verges de soie taffetas chiffon, beau choix de nuances, bleu marine, gris, brun, foncé, vieux rose, bleu beige, bleu alicie, bleu pâle et rose.

Valeur de \$1.75, réduit à **\$1.29**

100 pièces de soiesette pour robes d'été, beau choix de nuances.

Valant 59c, réduit à **39c**

25 pièces de crêpe de Chine, balance d'assortiment, gris, bleu marine, bleu pâle, rose et vieux rose.

Valant \$1.29, réduit à **\$1.00**

SPECIAL

Un lot de marquisette de fantaisie, 40 pouces de large, belle valeur.

Valeur de 50c à 75c, réduit à **25c**

TAPIS ET PRELARTS

7 seulement, Carpets en velours Wilton et Axminster, dans différentes grandeurs; comme suit: 1 vert pâle, 3 x 4, dessin à médaillon, valeur de \$40.00; 2 Velours bleu alicie, 3 x 3½, sans médaillon, valeur de \$42.00; 2 vert uni en Wilton, petit patron vert, 1 Axminster pâle, avec médaillon, 3 x 3. Valant \$40.00, et 1, 3 x 4, en velours oriental. Valant \$45.00, un seul prix uniforme **\$32.50**

15 Carpets, sans couture, de la meilleure marque de Tapestry, dessins unis ou à médaillon, grandeurs 3 x 3½, drab et rose, vert et rose, vert uni, oriental, aussi quelques velours.

Valant jusqu'à \$30.00, pour **\$22.50**

25 Carpets désassorties, grandeurs variant de 2½ x 3, à 3½, avec ou sans couture, drab, vert, rouge et oriental.

Valant \$20.00, pour **\$15.00**

20 Carpets en Tapestry, belle valeur et jolis dessins, 2½ x 3, et 2½ x 3. vert, drab, oriental et bleu alicie, dont quelques-uns sans couture, convenables pour chambre ou boudoir, etc.

Valant jusqu'à \$15.00, pour **\$9.95**

200 verges de tapis de velours pour passage, en coupons, dans les plus jolis patrons, qualité Wilton et Axminster, longueurs de coupons jusqu'à 15 verges.

Notre prix, la verge **\$2.75**

5 rouleaux de bon tapis en jute, fini bruxelles, jolis dessins, rose et drab, fond vert uni avec bord rayé, aussi vert et rouge, bonne valeur à **\$1.00**

¾ de verge de large. Notre prix **80c**

¾ de verge de large. Notre prix **70c**

10 rouleaux de tapis sde corde, texture solide, beau choix de couleurs, lavables.

Largeur 22½ pices. Valant 45c, pour **34c**

Largeur 27 pouces. Valant 60c, pour **44c**

25 rouleaux de bon prélat, 2 verges de large, fini de deux couches de vernis, beau choix de patrons, ayant de légères imperfections, qualité de 45c.

La verge carrée **39c**

5 rouleaux de prélat Linoléum incrusté, durable, pendant toute une génération, jolis dessins pâles et imitation de bois.

Valant \$1.75, pour écouler à **\$1.35** la verge carrée.

AVIS

Durant juillet et août, notre magasin sera fermé à 6 heures, les mardi, mercredi et jeudi.

CONFECTION

Blouses en soie Duchesse noire avec collet réversible.

Régulier \$2.50, pour **\$1.49**

Blouses en mousseline noire de fantaisie.

Régulier \$1.50, pour **\$1.19**

Blouses en crêpe de Chine de soie, couleurs assorties.

Régulier \$4.50, pour **\$2.98**

Blouses en mousseline blanche, avec collet brodé.

Régulier \$1.25, pour **69c**

Blouses en marquisette, avec grand collet.

Régulier \$2.00, pour **98c**

Blouses en mousseline organdie, jolis modèles.

Régulier \$2.50, pour **\$1.19**

Robes de maisons en fil de couleurs.

Notre prix d'annonce **98c**

Jupons en soie, rayé noir.

Régulier \$1.50, pour **79c**

Jupons en toile rayée et satin mercerisé.

Régulier \$1.50, pour **89c**

Robes pour enfants de 2 à 4 ans.

Régulier 35c, pour **19c**

Jolies robes pour fillettes, en duck bleu, blanc, rose pâle, blanc.

Régulier \$1.50, pour **98c**

Jupes en piqué blanc.

Régulier \$1.25, pour **98c**

Blouses "Middy", dans toutes les couleurs et grandeurs.

Régulier \$1.25, pour **89c**

Grand assortiment de kimono et peignoirs.

Régulier \$2.00, pour **98c**

Jupes en toile blanche.

Régulier \$1.50, pour **\$1.19**

Collets de fantaisie

Collets blancs, aussi quelques-uns blanc et noir.

Régulier 25c et 35c, pour **19c**

Collets blancs.

Régulier 75c, pour **39c**

Bavettes en toile à bains.

Régulier 10c, notre prix, 3 pour **25c**

SPECIAL

1600 verges de broderie à robes, 45 pouces de large, bien brodée, sur Mull et mousseline.

Valant \$2.00. Notre prix spécial **79c**

MERCERIE

6 douzaines de chemises négligées, en duck blanc et de fantaisie, collet réversible.

Valant 90c, pour **70c**

8 douzaines de chemises en duck blanc, avec poignets mous et collet en piqué, genre "sport".

Valant \$1.25, pour **98c**

5 douzaines de chemises négligées, avec devant et poignets de fantaisie.

Valant \$1.25, pour **98c**

25 douzaines de cravattes anglaises "Tubulaires", lavables, couleurs pour aller avec chaque chemise, depuis

10c jusqu'à **50c**

Nonobstant l'augmentation des sous-vêtements, nous avons en magasin des corps et caleçons "Balbriggan", marque "Penman".

A **39c** ET **50c**

10 douzaines de salopettes pour enfants, en khaki ou rayé bleu et blanc, grandeurs 3 à 7 ans.

Valant 50c, pour **35c**

5 douzaines d'habits combinaisons pour enfants, rayé bleu et blanc, grandeurs 3 à 7 ans.

Valant 79c, pour **59c**

10 douzaines de pantalons en duck brun, bonne qualité, très durable, grandeurs jusqu'à 16 ans.

Valant \$1.00, pour **75c**

20 douzaines de chemises et blouses khaki, grandeurs 12 à 14.

Valant 50c, pour **39c**

15 douzaines de chapeaux en paille et en toile pour garçons.

Notre prix **25c**

10 douzaines de chapeaux en paille fine pour garçons, grandeurs jusqu'à 15 ans.

Notre prix **50c**

5 douzaines d'habits en indienne, pour enfants, bleu marine.

Valant 50c, pour **25c**

5 douzaines de salopettes en duck noir et bleu, pesant moyenne.

Valant 75c, pour **59c**

Gants ! Gants !

25 douzaines de gants en fil blanc, pour dames, grandeurs assorties.

Notre prix **25c**

Gants longs en soie, noir, blanc, bleu marine, champagne.

Régulier \$1.75, pour **\$1.19**

BAS ! BAS !

Bas en fil noir, blanc et brun, grandeurs 8½ à 10.

Belle valeur à **25c**

Bas en coton pour enfants, noir et blanc, grandeurs assorties.

Notre prix **19c**

5000 verges de ruban Duchesse, 5 pouces de large, toutes les nuances.

Valant 20c et 25c, pour **12½c**

500 pièces de ruban noir, 5 pouces de large, noir, blanc et couleurs.

Notre prix **19c**

M. GRAHAM POUR LA CONSCRIPTION

(Suite de la 1ère page.)

ce qui lui fournirait du même coup une forte créance contre la riche république.

M. Graham suggère aussi une taxe sur les terres non cultivées et détenues par des spéculateurs. L'agriculture aussi a besoin d'être mieux aidée par le gouvernement: elle manque de bras et il faudrait s'occuper de la conscription des aides de fermes et de leur distribution judicieuse. Sur la question des chemins de fer, M. Graham blâme le gouvernement de ne pas avoir utilisé le transcontinental pour le transport des grains de l'Ouest, qui se sont accumulés dans les éleveurs, ce qui a causé en partie la hausse de la farine et du pain.

M. Graham suggère enfin le contrôle de l'exportation du nickel et l'exploitation organisée du produit de nos pêcheries pour varier le menu des soldats dans les tranchées, ainsi que la mise en opération par le gouvernement des mines de charbon afin de mettre le combustible à la portée de toutes les bourses. Il souligne avec un peu d'appréhension le fait que le contrôle des denrées, M. Hanna, est le représentant en chef de la Standard Oil au Canada.

Revenant ensuite à la conscription, il dit qu'elle a été présentée de la façon la plus irritante et la plus gauche possible. En tout cas, il ne l'approuverait pas si elle devait s'appliquer aux fils des fermiers et nuire à l'agriculture. Le bill aidera aux renforts et c'est pourquoi il ne peut s'y opposer. Quant au référendum, il prendra, croit M. Graham, la forme d'élections générales, car le premier ministre l'a laissé entendre dernièrement. De plus, M. Ames l'a aussi indiqué hier soir. C'est peut-être la meilleure chose à faire. En tout cas, M. Graham votera contre le référendum et en faveur du bill.

SIR THOMAS WHITE

Sir Thos. White a été l'orateur suivant. Le débat est le plus important, dit-il, que nous ayons entendu depuis longtemps en Chambre. Ceux qui quittent leur parti sur cette question ont toute notre estime. Cependant les récriminations comme celles de M. Graham n'avançant pas le débat et je n'y répondrai pas.

Le volontariat a donné des résultats magnifiques, mais il a fait son temps, ici comme en Angleterre; si nous voulons accomplir tout notre devoir, il nous faut adopter la conscription. Cette guerre est différente des autres guerres: c'est la civilisation contre la barbarie et la crise décisive n'est même pas arrivée. Il faut que le Canada continue son effort actuel jusqu'à ce que la victoire des Alliés et du Canada soit obtenue. Or, l'ennemi est aussi fort devant nous aujourd'hui qu'il y a trois ans. On a dit que le Canada a fait assez; mais la guerre ne fait que commencer. Pouvons-nous songer à abandonner nos hommes au front? Nous sommes à la veille des plus grandes batailles de l'histoire et nous ne remplissons pas nos vides creusés par le feu de l'ennemi? Je compte que la loi sera comprise et respectée après son adoption. On parle de nécessité de la nourriture et des munitions, c'est très bien; mais l'Allemagne ne peut être vaincue que par le soldat armé de la baïonnette et de la grenade. L'adoption du bill fera plus pour la vie économique du Canada, sous toutes ses formes, que toutes les mesures que nous avons pu prendre jusqu'à présent. Et je dis au pays que notre honneur est engagé et que nous ne pouvons faire autrement que d'accepter paisiblement la loi. Il en sera stimulé en vue de l'effort nécessaire pour l'obtention de la victoire.

Je dis plus, M. le président; on ne peut amener une démocratie à donner son plein effort si elle n'a pas éveillé ses sentiments religieux. La force matérielle n'est rien sans le moteur de la force spirituelle, et c'est pourquoi la crise actuelle aura un bon effet. Sur l'impôt sur le revenu, M. White dit qu'il faut être prudent. Un ministre des finances ne peut pas se mesurer de taxation s'il veut aller trop loin. Les possesseurs de fortune sont déjà atteints par les taxes sur les industries dont ils sont co-propriétaires. En tout cas jusqu'à présent, nous n'avons pas manqué d'argent, et si je propose de continuer à en trouver autant qu'il en faudra. Notre loi de cette année sur les profits de guerre est l'une des plus sévères qu'on ait jamais vues dans aucun pays. Si la guerre dure, il faudra en venir à l'impôt sur le revenu. Mais nous devons nous baser sur les systèmes de taxation des Etats-Unis, afin de conserver le courant d'immigration qui se dirigera vers nous. Cependant nous n'arrêtons devant aucune catégorie légitime de taxes afin de poursuivre les fonds nécessaires à la poursuite de la guerre.

Au sujet des fonds patriotiques, M. White dit que chaque ville ou village il se trouve toujours quelques riches avares qui refusent de souscrire. Je déclare que s'il le fait je forcerai ces mauvais riches à faire leur part, déclare M. White.

Celui-ci fait ensuite allusion au référendum qu'il trouve inutile. Il y a une règle pour les gouvernements comme pour les individus: "Fais ce que dois". Le devoir d'aujourd'hui c'est de soutenir l'effort des hommes qui défendent la liberté du Canada dans les plaines de Flandres. Ce débat aidera à l'application de la loi en expliquant au peuple ses devoirs. Les deux races vivent ensemble au Canada depuis deux cents ans et nous nous respectons mutuellement. Pourquoi ne pas oublier nos discordes et ne pas nous entendre? Si tous les députés de cette Chambre voulaient s'unir en un appel au peuple pour le lui faire accepter de bon gré, nous pourrions présenter au monde le spectacle d'une nation forte et unie. Et le ministre clôt son discours par ces paroles.

M. NESBITT

et les nationalistes

M. E. W. Nesbitt, d'Oxford, a continué le débat du côté libéral, à la reprise de huit heures et, après des reproches variés au gouvernement, il s'est prononcé en faveur du bill de la conscription, au moins en deuxième lecture, se réservant de voter contre le bill, au troisième stage, si le gouvernement n'y a pas apporté certaines améliorations qu'il a en tête. Au cours de ses remarques, plusieurs fois interrompues par la droite, M. Nesbitt a exprimé, comme les autres dissidents, son regret de différer d'opinion avec M. Laurier sur une question de détails; mais il admet que le chef libéral ne peut pas prendre une attitude différente de celle qu'il a adoptée sans jeter littéralement la province de Québec entre les mains des nationalistes. Ce danger est dû à l'alliance faite par les conservateurs avec les nationalistes, lors de l'élection de Drummond-Arthabaska, et M. Nesbitt déclare qu'à ce moment les conservateurs ont fait au Canada un tort incalculable.

Un incident s'est élevé entre M. Burrell, ministre de l'Agriculture, et M. Nesbitt, qui venait de dire que le gouvernement a dépensé mille dollars pour faire une campagne de réclames dans la presse en général pour demander des ouvriers de munitions. M. Burrell protesta que son département n'avait jamais payé une somme semblable, mais M. Nesbitt rétorqua qu'il le savait bien, parce que le déboursé avait été fait par le bureau des munitions avec les fonds de la Grande-Bretagne. Mais cela n'empêche pas que le Canada aura sa proportion de cette dépense à payer à la fin de la guerre, lors du règlement des comptes finaux, et c'est pourquoi M. Nesbitt se croit justifié de dire que toutes ces dépenses inconsidérées ont répandu dans le public une impression de gaspillage de la part du gouvernement, et il n'en fallait pas plus pour nuire au recrutement.

Le règlement XVII

M. Cockshutt a répondu à M. Nesbitt. Il est vigoureusement en faveur de la conscription qu'il appelle la première vraie mesure de guerre prise par le gouvernement. Il défend celui-ci des accusations portées contre lui par ceux qui prétendent que le recrutement a été mal organisé dans la province de Québec. On n'avait à faire dans le Québec ce que l'on a fait dans l'Ontario et ailleurs. Le député du comté devenait chef de la ligue de recrutement; l'on portait la parole à chaque coin de la route, dans les écoles, dans les réunions, partout en un mot; la maison du député était ouverte à tout venant et sa bourse même était mise à la disposition de la cause. Ainsi a-t-on obtenu le chiffre magnifique de plus de 400,000 recrues, et M. Cockshutt blâme la députation libérale du Québec de n'avoir pas pris les mêmes mesures. Le référendum lui paraît ridicule et il en propose un autre à sir Wilfrid Laurier, s'offrant de payer les dépenses: M. Laurier adresserait un câblegramme au roi Beland en Allemagne pour lui demander conseil et M. Cockshutt est convaincu que le député de Beauport répondrait: "Retirez votre référendum et faites pénitence pour votre péché."

Ici M. D. A. Lafortune a interrompu M. Cockshutt. "Si nous faisons ce que vous demandez, dit-il, en fait de câblegramme et de campagne de persuasion auprès de notre peuple, vous engagez-vous à retirer le règlement XVII?"

Des rires dérisoires, partis de la droite, ont accueilli cette suggestion pourtant plus pertinente qu'elle n'en avait l'air de prime abord, et M. Cockshutt a répondu: "N'essayez pas de faire dévier la discussion sur des questions infimes comme la façon défectueuse dont nous parlons le français dans l'Ontario."

Jusqu'au dernier homme

Et le député de Brantford s'est lancé à l'attaque des pasteurs protestants de sa province qui prêchent tout, dit-il, la conscription de la richesse sans se rendre compte qu'ils en seraient les premières victimes, car les communautés religieuses sont riches et ne peuvent pas s'atteler à ce qu'on fasse exception en leur faveur. M. Cockshutt conclut en critiquant la clause 13 du bill Borden qui limite à cent mille le nombre des hommes requis. Il ne veut pas de limites et voudrait que le Canada lutte, s'il le faut, jusqu'au dernier homme et au dernier soldat, dit-il, que la race britannique continue d'être suprême dans l'avenir comme dans le passé.

M. Buchanan, député libéral de Leithridge, a suivi et s'est aussi déclaré contre le référendum, tout en exprimant sa grande admiration pour son chef, sir Wilfrid Laurier. "Il ne veut pas d'un référendum, dit-il, annonce tout de suite qu'il vote en faveur du bill parce que le Canada lutte en ce moment pour sa propre existence. Si l'Allemagne eût pu remporter la victoire, elle aurait saisi le Canada comme otage et ses troupes auraient envahi nos campagnes. Nous serions alors obligés de dépenser encore plus d'hommes et d'argent que nous ne le faisons présentement. Il craint que dans le Québec les tribunaux ne se montrent trop indulgents pour les exemptions, tandis que dans l'Ontario, par exemple, on l'on est unanimement en faveur de la guerre, les tribunaux se montreraient plus sévères, d'où injustice dans l'application de la loi. M. Buchanan exprime le regret de se séparer de M. Laurier, mais il est en faveur de la conscription et opposé au référendum, lequel ne servirait qu'à demander à ceux qui sont restés de s'approuver eux-mêmes.

M. Buchanan a suggéré l'entrée dans le cabinet d'un chef ouvrier et d'un représentant des cultivateurs afin, dit-il, que le gouvernement ait la confiance non pas d'un seul parti mais de tout le peuple. La droite l'a applaudi consciencieusement et M. Wilcox a demandé l'ajournement du débat.

M. White a annoncé ensuite que celui-ci se continuera lundi et la séance a été ajournée.

Ernest BILODEAU.

LA CONSCRIPTION

SIR ROBERT EST DÉNONCÉ

PLUSIEURS ORATEURS S'ENVENT AVEC VIGUEUR, A HOCHELAGA, CONTRE LES MESURES AUTOCRATES DU PREMIER MINISTRE. — M. MARSIL PARLE DE "CRAPAUDS". — "IL Y AURA DE LA CASSE"

M. Tancred Marsil et quelques-uns de ses amis ont tenu hier soir, en face de l'école Baril, à Hochelaga, une assemblée de protestation à laquelle 2,000 personnes assistaient, contre les mesures autocratiques du gouvernement Borden. A l'aide de solides arguments, puisés dans le "Devoir", dont il avait eu soin de déchirer le titre, M. Marsil a commenté les discours de M. Laurier et flagellé avec violence MM. Borden, Meighen et les autres, qui de leur propre mouvement, veulent nous imposer la conscription sélective.

Au début de son discours, M. Marsil fit allusion aux "crapauds de la tempête", et dit que malgré tout la température se montre bien clément pour eux. "Nous n'avons pas, a-t-il dit, la prétention de faire payer au peuple 25 ou 50 sous pour l'insurrection; nous allons au peuple dans la rue, pour lui prêcher les grandes vérités. Nous, les crapauds, nous n'avons pas le droit de bayer sur les autres; nous, les crapauds, nous n'avons jamais dit que "sir Wilfrid Laurier allait mourir dans la croix", ni qu'il était "l'homme le plus néfaste du Canada"; bien que nous avons parfois différé d'opinion avec lui, nous l'avons toujours respecté.

"Nous pardonnons à ceux qui nous attaquent. Ce n'est pas le temps de se battre entre nous, c'est le temps de combattre ensemble une loi inique qui attente à nos libertés; et le moins que nous puissions attendre des nôtres, c'est qu'ils ne nous fient point dans le dos."

Puis M. Marsil aborde son sujet: la conscription sélective qu'il qualifie à même les arguments savamment exposés par M. Lamarche, mercredi dernier. Il y voit une injustice criante puisque cette conscription va s'appliquer à tous les hommes de 20 à 45 ans, mariés ou non mariés, et que M. Borden lui-même pourra choisir à son gré, à l'aide de juges et de tribunaux, qui feront la sélection voulue.

"Les pauvres, les ouvriers seront les premiers atteints par ce système odieux, tout à la faveur du riche et du fils à papa."

"Si encore, c'était une conscription comme celle imposée en France, en Allemagne, en Italie, en Autriche, tout le monde serait sur le même pied."

"La chose aurait été terrible, mais elle aurait été juste. Tandis que celle voulue par Borden est une injustice. "Avant qu'ils imposent la conscription chez nous, avant qu'ils prennent le pauvre pour favoriser le riche, il y aura de la casse."

M. Marsil parle ensuite de "scandales éhontés" du gouvernement Borden, depuis le début de la guerre jusqu'à nos jours; il déplore la spéculation cynique des fabricants de chaussures, de médécines frelatées et de munitions qui se sont engraissés à même les sueurs du peuple et le sang de ses plus vaillants enfants; il regrette les manœuvres d'enlèvement menées jusqu'ici par les gros industriels.

Il fait un vil éloge de sir Wilfrid Laurier, qui, à cette heure critique de notre existence nationale, "va nous sauver, puisqu'il est le plus grand diplomate du Canada." A grands traits, il analyse le discours de M. Laurier et en fait valoir les passages principaux.

M. Marsil conclure, en terminant, ses auditeurs de suivre les dats qui se livrent actuellement autour de cette question vitale, et de se renseigner auprès des hommes qui connaissent la situation. "Nous sentons notre faiblesse, nous avons besoin du concours des hommes de bonne volonté, et non de se battre entre nous!"

M. Lorenzo Robitaille a touché à une foule de questions se rattachant indirectement à la conscription; tout à tour il a dénoncé la politique libérale de l'immigration et la politique des compromis honorables. Il a demandé de faire expédier outre-mer les 50,000 "bloques" qui travaillent dans les usines à Montréal et ailleurs.

"Si la majorité du peuple canadien favorise la conscription, je respecterais la loi constitutionnelle telle qu'elle nous sera faite. Il ne sert de rien de prêcher la révolution. Pour s'opposer à la conscription, nous avons un bien meilleur moyen et beaucoup plus logique, c'est la grève générale de tout le travail organisé du pays."

M. Fernand Villeneuve a proposé en quelques mots la conscription agricole et financière comme remède à la situation. MM. Paul Lafortune et L. N. Ricard, notaire, ont aussi fait valoir des arguments contre le régime militaire que veut imposer M. Borden.

M. JOHN HART ÉLU À VICTORIA

Victoria, 22. — M. John Hart, ministre des finances, a battu son adversaire aujourd'hui, le docteur Ernest Hall, indépendant, par une majorité de 153 voix. Aussitôt le résultat du scrutin connu, un groupe de libéraux se réunir aux quartiers-généraux où parlèrent le premier ministre, le ministre des finances, M. le docteur MacLean, le ministre de l'Instruction, et Joshua Kingham, l'organisateur de la campagne. Cette élection vint à la suite de la mort de Ralph Smith, ex-ministre des finances, à qui M. Hart succéda.

Le NATIONALISTE publie chaque dimanche un feuilleton des plus intéressants. Le lisez-vous?

MUSICA

RECITAL TARANTO

Les jeunes élèves de M. Emile Taranto, violoniste, ont donné leur concert annuel lundi dernier, à la salle Y. M. C. A. Le succès de cette soirée fut pour les élèves un précieux encouragement et pour le professeur une simple justice rendue à son talent. Madame Damien Masson, Mlle Camille Bernard et Alexina Beaudry, ainsi que M. Jos. Sauzier, prêtèrent de bonne grâce leur concours à ce concert.

UNE LETTRE DE M. LÉO-POL MORIN

M. Morin nous prie de publier la lettre suivante qu'il a adressée à la direction du "Canada Musical":

Cher Monsieur Lamontagne, Dans le dernier numéro de la revue "Canada Musical", (16 juin), vous me mettez en posture d'humilité qui ne sied guère à ma tenue habituelle. Vous ne me connaissez pas du tout, ou très peu. Ma lettre du 7 juin vous a exposé clairement les raisons qui me défendaient de réduire mon étude à une colonne. Et quand je vous ai écrit que (à cause de nombreuses raisons) je n'avais pas l'intention de refaire mon travail, il n'y avait pas là, il me semble, l'ombre d'une excuse de ne pouvoir le faire. Mon étude était déjà terminée à ce moment, et je vous disais plutôt que je ne voulais pas la réduire. Je vous prie donc de rectifier.

Dans le même numéro, une note anonyme m'accuse de plagiat. En toute autre circonstance, je négligerais de répondre à pareille accusation; mais votre revue s'adresse à de nombreux lecteurs que je ne veux pas laisser sous cette impression.

Dans les premières parties de mon étude, je ne devais faire ni de l'originalité, ni de la fantaisie: Le Réel qui est le chapitre contenant les faits et les événements de la vie de Debussy n'avait pas à être transporté. Pour exposer les faits avec exactitude, je devais me documenter et j'avais le droit de prendre ou bon me semblait cette documentation. Léré, Chennevière et Laloy m'ont servi.

Plusieurs artistes peuvent avoir les mêmes idées sur certains artistes ou sur certaines formules d'art, sans que ce soit plagier de les exprimer dans le même esprit. Une idée vieille ne vaut généralement que par la seule forme nouvelle qu'on lui donne. Et les idées sont à tout le monde. Est-on bien sûr que les idées de M. Laloy soient bien à lui, qu'il puisse s'écrier: elles sont miennes? En tous cas, je ne songerais jamais à l'accuser et, si elles ne sont pas siennes, elles ont à coup sûr beaucoup gagné à passer par ses mains d'artiste. Et encore faut-il connaître le sens et la portée exacte des mots plagiat, emprunt, inspiration.

La vérité en art est une; et, sur Debussy, elle est claire. Il faut donc s'y conformer. Il est plausible qu'à l'égard d'un artiste aussi grand que Debussy, il y ait identité de compréhension. Dans les premières parties de mon étude (les seules que l'on connaisse) je n'ai jamais eu l'intention de faire oeuvre originale, mais plutôt, ainsi que dans tout le reste, oeuvre de vulgarisation. Le dernier chapitre (Ouvres) renvoie les lecteurs aux livres très connus de MM. Aubry, Donald, Laloy, Chennevière, Léré et aux nombreuses études de Maclair, Rolland, Mar-nold, Vuillermoz, etc. Ces très nombreux écrivains, sur la vie, sur l'impressionnisme, le symbolisme et le naturalisme de Debussy ont des idées identiques. Le Claude Debussy de Chennevière, dans son esprit, s'apparente étonnamment à celui de Laloy. (C'est celui-là que j'ai voulu.) Et non jamais songé à traiter Chennevière et les autres de plagiaires?

Vous n'hésitez pas, je pense, cher M. Lamontagne, à donner à ma défense autant de publicité que vous en avez prodigué à l'attaque, et je vous demande de publier cette lettre dans la prochaine livraison de votre revue.

Léo-Pol MORIN.

Mardi, le 19 juin 1917.

CINEMA PASSE TEMPS

"L'Indomptable", vue en cinq parties, sera au programme samedi et dimanche, au coquet théâtre qui a le nom justifié de Passe-Temps. Cette vue qui vient de remporter un très gros succès dans les grands cinémas de New-York, est interprétée par un des plus forts groupes de la Cie des Artistes Fumeurs (Famous Players). Le principal rôle est tenu par Fannie Ward.

Le programme comporte une comédie de luxe de la compagnie Strand. Il y a aussi un "Bulletin" illustrant les faits de la dernière actualité.

Lundi, mardi et mercredi, la direction du Passe-Temps nous promet un véritable spectacle de gala, car la délicieuse Mary Pickford y apparaît; c'est la dernière pièce qu'elle vient de produire sous la direction de la Cie Artcraft. Cette œuvre, intitulée: "A Romance of the Redwoods", est, nous disent les critiques, son chef-d'oeuvre artistique. Le sujet comporte des scènes d'un intérêt dramatique poignant. Dans cette vue, Mary Pickford affirme de nouveau son talent si artistique sous le rapport du naturel.

Le programme, pour ces jours, comprend d'autres numéros, dont le voyage autour du monde de la Cie Gaumont. Cette fois-ci, c'est Versailles, "le salon de France", et ses riches châteaux que nous pourrions visiter.

(Réc.)

LES ÉTUDIANTS À CARILLON

Le cercle universitaire "Val d'Or" et les étudiants en pharmacie de Lavall ont en excursion à Carillon, mercredi, le 4 juillet prochain.

Tous les étudiants des facultés, sœurs et leurs amis qui désirent se mêler à eux seront les bienvenus. Prix spécial.

Demain, dimanche, à Sherbrooke.

POUR APPORTER A LA CAMPAGNE

il n'y a rien de plus approprié que ce Grafonola Columbia

Demandez les catalogues de Grafonolas Columbia

Canadian Graphophone Co., 204 Sainte-Catherine est Edifice de Banque Nationale

\$33.00

Il est muni de deux ressorts puissants et d'un reproducteur très sonore

Pour une bonne vue et contre maux de tête et d'estomac, consultez

J.-A. LANGLOIS, SPECIALISTE DE LA VUE

Opticien diplômé de la Province de Québec et de l'Etat de New-York

55 RUE SAINT-JACQUES En face de "La Presse" Lunettes, Lorgnons, Yeux Artificiels

9 a.m. à 6.30 p.m. Tél. Main 636

CHRONIQUE RELIGIEUSE

EVANGILE

LE IV^E DIMANCHE APRES LA PENTECOTE.

EVANGILE SELON S. LUC. Ch. V, v. 1.

En ce temps-là, Jésus, étant sur le bord du lac de Gènesareth, se trouva accablé par une foule de peuple qui venait à lui pour entendre la parole de Dieu. Il aperçut deux barques arrêtées au bord du lac, et d'où les pêcheurs étaient descendus pour leur leurs filets; il monta donc dans l'une de ces barques, qui appartenait à Simon, et le pria de s'éloigner un peu du rivage; puis, s'étant assis, il instruisait le peuple de dessus la barque. Dès qu'il eut cessé de parler, il dit à Simon: Avancez au large, et jetez vos filets pour pêcher. Simon lui répondit: Maître, nous avons travaillé toute la nuit sans rien prendre; néanmoins, sur votre parole, je jeterai les filets. Les ayant donc jetés, ils prirent une si grande quantité de poissons, que leurs filets se rompaient. Alors ils firent signe à leurs compagnons, qui étaient dans l'autre barque, de venir les aider. Ils y vinrent, et remplirent tellement les deux barques, qu'elles étaient près de couler à fond. A cette vue, Simon-Pierre se jeta aux pieds de Jésus, et lui dit: Eloignez-vous de moi, Seigneur, parce que je suis un pêcheur. Car la pêche qu'il venait de faire l'avait saisi d'étonnement et d'effroi, lui et tous ceux qui étaient avec lui, aussi bien que Jacques et Jean, fils de Zébédée, compagnons de Simon. Mais Jésus dit à Simon: Ne craignez point; désormais vous serez pêcheurs d'hommes. Et ayant ramené leurs barques au rivage, ils quittèrent tout et le suivirent.

Catalogue envoyé gratis sur demande

C. W. LINDSAY, Limited,

512-ouest, rue Sainte-Catherine, Montréal. 394-est, Sainte-Catherine 189, rue Sparks, 201-rue Saint-Jean, Québec. 25, Des Forges, Trois-Rivières. Kingston, Brockville, Belleville et Cornwall

F. DALCEGGIO

MANUFACTURIER ET IMPORTATEUR DE MONUMENTS EN MARBRE ET EN GRANIT

SPECIALITE: Lettrage sur monuments dans les cimetières: :

726 Chemin Côte-des-Neiges.

TEL. UPTOWN 4359

CHEMIN DE FER PACIFIQUE CANADIEN

MONTREAL — ST-JEAN, N. B.

A partir de dimanche, 24 juin, un service de train de Montréal à Saint-Jean, N. B., partira tous les jours de la gare Windsor, à 7 h. p.m., arrivant à St-Jean, N. B., à 11 h. 05 a.m. Wagon-dortoir sur tout le parcours tous les jours. (r.)

POUR UNE PIASTRE

C'est ce que coûte un abonnement spécial au Devoir, édition quotidienne, d'ici au 1 octobre prochain, par la poste, pour le Canada et les Etats-Unis.

Des milliers de gens ont déjà profité de ce taux de faveur, des centaines d'autres écrivent tous les jours pour s'inscrire sur nos listes. Depuis trois semaines, celles-ci se couvrent de noms nouveaux et la circulation du Devoir s'est agrandie considérablement.

C'est qu'il a été le seul des journaux de Montréal et d'ailleurs à prévoir ce qui se passerait ici, à dénoncer ce qui se préparait, à indiquer d'où viendrait le péril, et que les événements lui ont donné raison sur de toute la ligne.

De ce temps-ci, il continue de renseigner le public indépendamment des influences de partis et de signaler le péril, de quelque côté qu'il s'annonce.

Profitez de cet abonnement de propagande, faites-en profiter vos amis. Vous encouragerez le journal, vous vous renseignerez à bonne source.

LES CONCERTS LARRIEU

Nous croyons être agréables à nos lecteurs en leur indiquant les prochains concerts qu'Albert Larrieu donnera avec ses interprètes, Mmes Lecomte et Ariel: Demain, dimanche, à Sherbrooke.

POUR APPORTER A LA CAMPAGNE

il n'y a rien de plus approprié que ce Grafonola Columbia

Les Disques Columbia de JUILLET

sont maintenant en vente et s'adaptent à tous les graphophones

\$33.00

Il est muni de deux ressorts puissants et d'un reproducteur très sonore

Orgues à anches ESTEY

Les Orgues à Anches ESTEY sont sans aucun doute les plus parfaites que l'on puisse se procurer. Elles sont munies de Clavier Transpositeur, qui les rend indispensables pour

Eglises, chapelles, couvents et communautés religieuses

Le diapason normal de ces orgues est l'International LA-435.

Nos prix ne sont pas fixés capricieusement suivant le plus ou le moins de connaissances de l'acheteur, mais sur la valeur exacte, intrinsèque de chaque instrument, d'après son propre mérite et aussi bas que possible. Avec un seul prix qui ne comporte aucune réduction ultérieure, ce prix doit être assez bas pour ne pas craindre la concurrence, en tenant compte de la qualité. Pour cette raison, une personne, nullement au courant des valeurs, peut acheter chez nous à meilleur marché qu'un marchand pourrait le faire ailleurs.

Catalogue envoyé gratis sur demande

C. W. LINDSAY, Limited,

512-ouest, rue Sainte-Catherine, Montréal. 394-est, Sainte-Catherine 189, rue Sparks, 201-rue Saint-Jean, Québec. 25, Des Forges, Trois-Rivières. Kingston, Brockville, Belleville et Cornwall

Le diapason normal de ces orgues est l'International LA-435.

Nos prix ne sont pas fixés capricieusement suivant le plus ou le moins de connaissances de l'acheteur, mais sur la valeur exacte, intrinsèque de chaque instrument, d'après son propre mérite et aussi bas que possible. Avec un seul prix qui ne comporte aucune réduction ultérieure, ce prix doit être assez bas pour ne pas craindre la concurrence, en tenant compte de la qualité. Pour cette raison, une personne, nullement au courant des valeurs, peut acheter chez nous à meilleur marché qu'un marchand pourrait le faire ailleurs.

Catalogue envoyé gratis sur demande

C. W. LINDSAY, Limited,

512-ouest, rue Sainte-Catherine, Montréal. 394-est, Sainte-Catherine 189, rue Sparks, 201-rue Saint-Jean, Québec. 25, Des Forges, Trois-Rivières. Kingston, Brockville, Belleville et Cornwall

F. DALCEGGIO

MANUFACTURIER ET IMPORTATEUR DE MONUMENTS EN MARBRE ET EN GRANIT

SPECIALITE: Lettrage sur monuments dans les cimetières: :

726 Chemin Côte-des-Neiges.

TEL. UPTOWN 4359

AVIS SPÉCIAL À MES CLIENTES

A partir du 19 juin, mon magasin sera fermé à 6 heures p.m., les mardi, mercredi et jeudi, afin de donner un peu de bon temps à mon personnel durant les chaleurs de l'été

J. GAGNON, CONFECTION

701-est, RUE STE-CATHERINE, Angle Visitation.

AUVENTS

SUR ROULEAUX ET AUTRES

Nous avons tous les matériaux nécessaires en quantité. Pas de retard. Les plus bas prix

Cie d'Auvents des Marchands

Limitée

25, RUE NOTRE-DAME EST

Téléphone Main 3129-3330

TENTES, DRAPEAUX, DECORATIONS

Eau minérale Larbaud--ST-YORRE

La meilleure eau minérale naturelle du bassin de Vichy

C. HUSSENOT, SEUL REPRESENTANT POUR LE CANADA ET LES ETATS-UNIS

351 Ontario Est — Montréal

Mardi à St-Vincent de Paul, rue (St-Henri), 8 heures 30. Ste-Catherine, 8 heures.

Mercredi à St-Zotique (quartier) rée. Jeudi à Lachine, matinée et soirée.

COMMERCE ET FINANCE

LE DERNIER RAPPORT

MARCHÉ DE MONTREAL

A LA DATE DU 31 MAI, ON ESTIME A 13,450,250 ACRES L'ETENDUE TOTALE ENSEMENCEE EN BLE EN 1917, COMPARATIVEMENT A 14,897,000 ACRES L'AN PASSE.

Ottawa, 23. — Le Bureau des recensements et statistiques a publié hier une évaluation préliminaire des superficies ensemencées en céréales ce printemps, avec un rapport sur leur condition au 31 mai, telle qu'appréciée par les correspondants agricoles. Les informations concernant les provinces des prairies signalent que les printemps y est très tardif et que les semailles ont été, conséquemment, retardées. A la fin de mai, de fortes gelées ont fleuri et ont fait les récoltes du blé, mais l'on espérait qu'il se relèverait rapidement. On souhaitait de la pluie pour faire germer les dernières semences et le blé semé dans les chaumes.

SURFACE EN CULTURE ET CONDITION DU BLE

Les rapports des correspondants évaluent à 13,450,250 acres l'étendue totale ensemencée en blé en 1917, comparée à 14,897,000 acres, superficie ensemencée, en 1916. Ainsi, les emblavures de cette année, quoique inférieures de près de 10 pour cent à celles de 1916, sont supérieures d'environ 4 pour cent à l'étendue moissonnée l'année dernière. Pour arriver à ces chiffres, on s'est servi pour le Manitoba des statistiques révisées du recensement de 1916; pour l'Alberta et la Saskatchewan, ces révisions n'ont pas encore été complètes. En les comparant avec les étendues sous culture en 1916, les rapports de cette année indiquent de légères augmentations, quand au blé, dans chacune des provinces maritimes, dans la Colombie-Britannique et une augmentation de 25,000 acres dans la province de l'Ontario, au contraire, on signale des diminutions dans toutes les autres provinces, qui atteignent 154,000 acres dans l'Ontario, 254,000 acres dans le Manitoba, 927,000 acres dans la Saskatchewan et 158,000 acres dans l'Alberta. La superficie totale cultivée en blé comprend 809,250 acres ensemencées l'automne dernier et 12,641,000 acres ensemencées ce printemps. Pour les trois provinces des prairies, la culture du blé couvre 12,497,550 acres, soit 2,478,500 acres au Manitoba, 7,605,700 acres dans la Saskatchewan et 2,415,000 acres dans l'Alberta.

En prenant pour étalon-base une année de bonne récolte, on évalue la condition du blé pour l'ensemble du Canada, à 84 pour cent, au lieu de 90 pour cent au 31 mai 1916, et 91 pour cent, moyenne de la condition à pareille date pour la période septennale terminée en 1916. Dans les provinces des prairies, cette condition est de 87 pour cent au Manitoba, 80 pour cent dans la Saskatchewan et 92 pour cent dans l'Alberta. En prenant pour étalon-base le nombre 100, considéré comme représentant la moyenne de la condition à la fin de mai, pendant les sept années 1910-16, la condition du blé d'automne, pour l'ensemble du Canada est 86, celle du blé de printemps 94 et de tout le blé, sans distinction, 93 pour cent. Par conséquent, selon sa condition au 31 mai, le rendement estimatif du blé, cette année, est inférieur de 7 pour cent à la moyenne de la période septennale, 1910-16.

SURFACES ENSEMENCEES ET CONDITIONS D'AUTRES CULTURES

La diminution de la superficie ensemencée en blé, constatée cette année, est partiellement attribuable au raccourcissement de la saison des semailles, résultant de la tardivité du printemps; c'est pourquoi les cultivateurs se sont efforcés d'y remédier en augmentant l'étendue de diverses autres cultures.

L'avoine couvre 11,781,900 acres, au lieu de 11,376,346 acres, superficie ensemencée en 1916; les grains mélangés, 558,250 acres, comparé à 410,726 acres; le trèfle et le foin 7,661,800 acres, contre 7,892,932 acres et l'alfalfa 84,900 acres, contre 89,472 acres. La condition de ces cultures, en pourcentage basé sur une année de bonne récolte est la suivante: avoine 85 pour cent contre 90 l'année dernière, et 93, moyenne fin mai des sept années 1910-16; orge 87 p.c. contre 89 p.c. l'année dernière et 92 p.c., moyenne fin de la même période septennale; seigle, 86 pour cent, contre 91 p.c. l'année dernière et 89 p.c., moyenne de sept ans; pois 88 p.c. comparé avec 90 l'année dernière et 91, moyenne de sept ans; grains mélangés, 89 p.c. cette année et l'année dernière, et 92 p.c., moyenne de sept ans; lin et trèfle, 80 p.c. contre 88 p.c. l'année dernière et 92 p.c., moyenne de sept ans; alfalfa, 78 p.c. contre 94 p.c. l'année dernière et 89 p.c., moyenne de sept ans; enfin, pour les pâturages, 83 p.c. contre 97 p.c. l'année dernière et 93 p.c., moyenne de sept ans.

ARTHUR BRUNEAU, Membre, Bourse de Montréal.

BRUNEAU & DUPUIS

97 et 99 S. FRANCOIS-XAVIER, GÉNÉRALIS & QUÉBEC ET BORL

POST & FILADELPHIA, New-York

SEMAINE PRENANT FIN LE 23 JUIN 1917.

Les prix de gros ci-dessous sont fournis par les maisons: "Ogilvie Flour Mills Co.", et "St. Lawrence Flour Mills Co.", pour les farines; J.A. Vaillancourt, pour les oeufs, laitages, etc.; "Hart et Tuckwell", pour les fruits et légumes; Quintal et Lynch, Ltee., pour les grains et fourrages; et l'Alumière et Beaudry, pour le poisson.

Prix de gros:

FARINES

Royal Household . . . 2 sacs \$13.60

Régale . . . 2 sacs 13.60

Fortes à boulanger:

Glenora . . . 2 sacs 13.10

Fleur de Lis . . . 2 sacs 13.10

Montcalm . . . 2 sacs 12.90

Manitoba, S.B. . . 2 sacs 12.50

Hurona (à pâtisserie) 2 sacs 13.60

A (id.) 2 sacs 13.10

Farine de blé d'Inde blanc pour boulangers . . . 2 sacs 12.00

Farine de blé d'Inde, pour engrais . . . 2 sacs 7.50

ISSUES DE BLE ET AVOINE ROULEE

Farine d'avoine:

Avoine roulée, sac de 90 lbs \$4.50

Avoine roulée, baril . . . 9.30

Issues de blé:

Son Uan, au wagon, tonne. \$34.00

Gru Man, au wagon, tonne. 40.00

Gru blanc, au wagon, tonne. 40.00

Moulée pure, au char . . . 60.00

Moulée mélangée, au wagon . . . \$53.00 à \$60.00

Les engrais sont rares.

OEUF

Prix vendant aux épiciers:

Oeufs canadiens . . . 38s

Oeufs canadiens . . . 35s

Oeufs de choix . . . 38s

BEURRE

Beurre de crémierie . . . 38s

Beurre de choix, en bloc d'une livre . . . 38 1/2s

Beurre de beurrierie (secondaire) . . . 37s

Beurre de laiterie . . . 36s

FROMAGE

Fromage doux, la livre . . . 22s

Fromage fort, à la meule, la livre . . . 32s

Fromage fort au morceau, la livre . . . 33s

Fromage de Gruyère américain, la livre (rare) . . . 60s

Fromage d'Oka . . . 38s

Fromage Roquefort . . . 60s

SAINDOUX

Bonne demande.

Saindoux pur, en tinette . . . 28s

Saindoux pur, enseau . . . \$5.65

Saindoux pur, bloc de 1 lb. . . 29s

POIS ET FEVES

Pois à soupe, le minot . . . 4.75

Haricots secs (fèves blanches ou jaunes), le minot . . . 10.50

FRUITS LE LA CALIFORNIE

Asperges, la douz. . . \$4.25

Fraises, la boîte . . . 20s

Cocos, par 100 . . . \$7.50

Cerises, la boîte . . . \$2.50

Abricots, la caisse . . . \$2.50

Pêches de Californie . . . \$3.25

Prunes, la boîte . . . \$3.75

Ananas de Floride . . . \$3.50 à 3.75

Céleri de Floride, par colis \$1.40

Raisin Almeria, baril . . . \$8.50

LA SITUATION DANS L'ALBERTA

Un télégramme du ministère de l'Agriculture de l'Alberta indique que la saison est généralement quelconque, peu tardive, spécialement en ce qui concerne le blé. La température est fraîche, mais la végétation suit son cours. Il n'y a pas de gelées depuis le 5 juin. Tout le grain destiné à être battu est semé, mais il reste à semer environ 40 pour cent du grain fourragère. Il y a partout abondance d'humidité. Le grain a de quatre à six pouces de hauteur; il est d'un vert magnifique.

ÇA ET LA

On apprend que M. A. Jean, le propriétaire de la Fonderie Jacques Cartier, de la rue Amherst, a fait l'acquisition de la fournaise "Star", autrefois fabriquée par la "Dominion Boiler Company", de Montréal-Est.

Washington fait connaître que les souscriptions à l'emprunt dit de la Liberté se totalisent à \$3,035,226,850, soit une proportion de 52 pour cent de plus que la somme demandée. Les souscripteurs s'élèvent à plus de 4 millions.

D'après des rapports de New-York, on est fondé de croire que la Banque Royal du Canada s'est assurée la maîtrise de la "Merchants National Bank", de la métropole américaine.

LES PRODUITS LAITIERS

LE FROMAGE SE TRAITE A DES PRIX VOISINS DE 21 SOUS ET 1-8.

A l'enchère de la Société coopérative agricole de Québec, tenue hier, au Board of Trade, on a offert 1,142 colis de beurre de crémierie dont 189 colis de pasteurisé ont été cédés à raison de 36 sous et 1-8; 683 colis de haut choix, à 36; et 270 colis de bon choix, à 35 sous et demi la livre.

Iroquois, Ont., 23. — A la réunion d'hier, on a enregistré 1,185 boîtes de fromage coloré et 1,110 boîtes de blanc. Six cent cinquante boîtes ont trouvé preneur à raison de 21 sous et 1-4; 240 autres boîtes ont changé de mains au même prix, tandis que le résidu a été vendu dans la cour-

Oranges "Sunkist" . . . \$4.25

Citrons Messina . . . \$4.25

Pamplemousse (grape fruit) . . . \$5.00 à \$6.75

Canneberge, le baril . . . \$10.00

FRUITS

Asperges canadiennes, le paquet . . . \$2.00 à \$2.25

Pommes, la boîte . . . \$4.25

Bananes, le régime . . . \$2.75 à \$3.50

Choux, la caisse . . . \$6.50

Concombre de Floride \$3.50 à 4.00

Blé d'Inde, la douz. . . 20 à 30s

Tomates, du Mississippi, la caisse . . . \$1.85

Radiis, la douz. . . 75s

Rhubarbe, la douz. . . \$1.50

Laitue, la douz. . . \$1.50 à \$1.75

Carottes nouvelles, par colis . . . \$2.75 à \$3.25

Betteraves nouv., par colis . . . \$3.00 à \$3.25

Pois nouv., par colis. \$3.25 à \$3.75

Oignons du printemps, la douzaine . . . \$1.75

Oignons du Texas . . . \$2.75

Oignons rouges, par 75 lbs. \$7.00

Pommes de terre, par panier . . . \$3.75 à 4.00

Dattes, la livre . . . 11s

Dattes par colis . . . 12s

Dattes "Dromedary", le paquet 13s

Figs de Californie, par 25 lbs. \$1.75

Marrons, la livre . . . 12s

Noix, la livre . . . 16 à 50s

CEREALES

PRI EN ENTREPOTS A MONTREAL

Il y a arrêt de céréales sur notre place, et l'on ne peut compter sur les consignations venant de l'ouest, vu l'insuffisance des moyens de transport. Bien plus, on ne voit pas encore quand la situation s'améliorera.

Avoines de l'ouest, par 34 lbs. No 2, Canada-Ouest . . . 79 1-2s

No 3, Canada-Ouest . . . 78s

No 1, d'alimentation (feed) . . . 75s

No 2, d'alimentation (feed) . . . 74s

No 3, blanche . . . (manque)

No 3, blanche . . . (manque)

No 4, blanche . . . (manque)

Orge de l'ouest, par 48 lbs. No 3, Canada-Ouest . . . \$1.38

No 4, Canada-Ouest . . . 1.33

D'alimentation (feed) . . . 1.20

Mais américain, par 56 lbs. No 2 jaunt, (manque)

No 3, jaune . . . \$1.70 à \$1.75

Blé à volailles, par 100 lbs. \$3.00

FOURRAGES

SUR WAGONS A MONTREAL

Récolte de 1916.

Nouvelle récolte:

Mil No 1, par 2,000 livres \$14.00

Mil No 2 . . . 13.00

Mil No 3 . . . 11.50

Mil et trèfle . . . 10.00

MARCHE CENTRAL AU POISSON

Flétan . . . 17s

Merluche (haddock) . . . 9s

Doré, frais . . . 15s

Brochet, frais . . . 12s

Barbotte . . . 12s

Pêches . . . 10s

Saumon frais, de Gaspé . . . 78s

Morue fraîche . . . 19s

Anguille fraîche . . . 19s

Merluche fumée . . . 11s

Filet de merluche . . . 15s

Hareng frais, la pièce . . . 3s

Perth, Ont., 23. — On a enregistré 1,550 boîtes de fromage, hier. Le tout a été absorbé à 21 sous et trois seizièmes.

Napanee, Ont., 23. — Le fromage inscrit se chiffre par 2,525 boîtes. Le tout est vendu 21 sous et 11-16 la livre.

Alexandria, Ont., 23. — On a inscrit 994 boîtes de fromage. Toutes ont changé de propriétaire à raison de 21 sous et 1-8.

Pictou, Ont., 23. — A l'enchère d'hier, 2,230 boîtes de fromage ont été portées au registre. Les ventes ont donné: 1,927 boîtes à 21 1-4; 170 à 21 3-16; le reliquat est resté invendu.

Cornwall, Ont., 23. — On a mis en vente 2,384 boîtes de fromage blanc et 712 boîtes de coloré. Le tout a trouvé preneur à 21 sous et 1-4. Le prix payé durant la semaine dernière pour le fromage blanc était de 21 sous et 1-8 la livre.

Vankleek-Hill, Ont., 23. — On a inscrit 1,680 boîtes de fromage blanc et 50 boîtes de coloré. Le prix payé a été de 21 sous et 1-4 pour les deux sortes.

LE RECENSEMENT AGRICOLE

DES CRAINTES NON FONDEES. — SIGNONS LES CARTES DE DECLARATIONS.

L'enquête agricole est commencée; depuis le 15 du mois courant on a distribué à tous les cultivateurs de la province des cartes de déclarations. Dans les temps où nous vivons, cette enquête offre un intérêt primordial. Des esprits soupçonneux voient là un piège tendu pour imposer, plus tard, une taxe sur la production agricole. Toutefois, les autorités provinciales déclarent qu'il n'en est rien. On rapporte encore que certains agriculteurs craignent d'inscrire leur nom sur les cartes de recensement à cause du projet de conscription. Mais les autorités de la province affirment qu'il n'y a aucun rapport entre l'enquête qui se poursuit actuellement sur la situation agricole et le projet de service militaire obligatoire. On dit que certaines institutions craignent les reproches des cultivateurs de leur arrondissement scolaire s'occupant de faire distribuer les cartes. Dans ce cas, on n'a qu'à faire connaître l'appel du surintendant de l'Instruction publique, dans l'enseignement primaire.

Les circonstances commandent que tous les agriculteurs signent leur carte de déclarations.

LE VOEU COLLECTIF DE L'ÉPISCOPAT FRANÇAIS

POUR LA FETE DU SACRE COEUR

Nos lecteurs seront heureux de trouver ici les documents relatifs à ce vœu. Voici d'abord le texte de la lettre adressée par les cardinaux français à NN. SS. les archevêques et évêques:

Monseigneur,

Depuis le commencement de l'horrible guerre qui sème partout le deuil et l'anxiété, nous avons à plusieurs reprises édicté des prières en vue d'intéresser à la cause de la France et des nations alliées le Dieu fort et puissant dans les batailles. Et parce que le sacrifice ajouté à la supplication une efficacité spéciale, le 11 juin 1915, nous avons consacré la France au Sacré Cœur de Jésus, et le 1er octobre 1916, nous avons prononcé le vœu de conduire nos diocèses en pèlerinage à Lourdes, après la cessation des hostilités. Du reste, ces actes religieux n'ont pas été inutiles, et dans plus d'une circonstance nous avons pu nous fier comme les enfants d'Israël: C'est à la miséricorde divine que nous devons de n'avoir pas été écrasés. Toutefois, la victoire définitive, celle qui doit mettre fin à ce conflit sanglant et établir sur des bases solides la paix de l'Europe et du monde, se fait encore attendre. Les défenseurs du droit et de la civilisation seraient-ils impuissants à briser seuls le gigantesque effort de l'ennemi? Quoi qu'il en soit, les âmes dont la religion éclaire le patriotisme se portent de plus en plus vers le Sacré Cœur de Jésus, et elles estiment que, malgré les chefs habiles, les soldats intrépides et les engins puissants dont nous disposons, elles doivent placer en Lui toutes leurs espérances. Car il demeure le Médiateur dont l'apôtre daint Paul a dit: "Il n'y a pas sous le ciel d'autre nom par lequel nous puissions être sauvés."

Comment obtenir de ce Cœur divin les grâces auxquelles est attaché le salut? Nous pensons que le moyen d'acquiescer nos requêtes auprès de Lui, c'est de faire droit à celles qu'il nous a lui-même présentées à Paray-le-Monial. Or il a demandé à la bienheureuse Marguerite-Marie qu'une fête soit célébrée en son honneur le vendredi après l'octave du Très Saint Sacrement. Cette fête, il l'a demandée encore pendant la peste de Marseille, et sur l'indication d'une autre Fille de Saint-François de Sales, le grand évêque qui occupait le siège de saint Lazare l'établissement dans son diocèse. La peste cessa aussitôt, mais elle reparut deux ans après. Mgr de Belzunce écrivit alors aux évêques qui, déférant à ses conseils, firent le vœu de célébrer chaque année, à perpétuité, la fête du Sacré Cœur, et le fleau meurtrier disparut pour ne plus reparaitre.

Après ce fait miraculeux, dont le retentissement jusqu'aux extrémités de la terre devait tant contribuer à la diffusion du culte demandé par le divin Cœur à Paray-le-Monial, on exprima de divers côtés le désir d'une fête universelle. Mais le Saint-Siège procéda comme toujours avec une sage lenteur. Il n'autorisa d'abord la fête que dans les diocèses et les communautés qui la postulaient. C'est le pape Pie IX qui, en 1856, sur la demande des évêques français, l'établit pour le monde entier, et le pape Léon XIII l'éleva en 1889, au rite le plus solennel, à la suite d'une pétition signée par 534 évêques, archevêques ou cardinaux.

Nous inspirants de ces souvenirs, pleins de confiance dans les promesses de Paray-le-Monial que la gravité de l'heure nous rend encore plus précieuses, encourageons en outre par la Lettre du saint Pape Pie X, pour la consécration des foyers au Sacré Cœur, il recommande à l'infortunée famille humaine de recourir avec une affectueuse insistance à ce Cœur très aimant par l'entremise de la Vierge Marie, Reine de la paix, nous avons jugé opportun de proposer à NN. SS. les archevêques et évêques de France de faire le vœu consigné dans la feuille ci-jointe.

L'étude de ce projet a soulevé une question: Ne sera-t-il pas impossible de faire célébrer solennellement la fête du Sacré Cœur dans certains milieux? Le besoin d'intervention divine qui se fait sentir partout et l'élan vers le Sacré Cœur qu'il provoque dans les âmes nous autorisent à croire qu'il y a peu de paroisses où l'on ne trouvera pas un nombre convenable de paroissiens pour répondre à notre appel.

D'ailleurs, le décret qui, sous le pontificat de Léon XIII, a permis de transférer la solennité au dimanche subsiste toujours, et nous pourrions faire bénéficier de ce privilège les paroisses qui seraient dans l'impossibilité de célébrer solennellement la fête au jour que le divin Maître, pour des raisons connues de sa sagesse, a préféré à tous les autres.

La célébration de la fête, le vendredi, demandera aux travailleurs des champs, un léger sacrifice. Quel est le Français, quelle est la Française qui refusera de se l'imposer? Aussi bien, le Cœur de Jésus, qui a tant aimé les hommes ne se laisse pas vaincre en générosité, et il nous donnera d'autant plus que nous lui aurons donné davantage dans les graves conjonctures que notre pays traverse.

Le président Garcia Moreno, de pieuse et héroïque mémoire, gémissait de voir la République de l'Équateur ravagée par les sectes antichrétiennes, et il la jeta, c'est son expression, dans le Cœur de Jésus. Voilà pourquoi elle devint si florissante. Puisse nous nous jeter bientôt la France dans ce Cœur plein d'amour, et elle ne tardera pas à retrouver ses anciennes prospérités et ses gloires, justifiant une fois de plus cet oracle de l'Écriture: "Heureux le peuple dont le Seigneur est le Dieu."

Nous prions Votre Grandeur de nous dire le plus tôt possible si elle approuve le projet dont nous venons de l'entretenir et sur lequel nous fondons les plus doux espoirs religieux et patriotiques.

Veuillez agréer, Monseigneur, l'hommage de nos sentiments très respectueux et très dévoués en Notre-Seigneur.

† Louis-Joseph, cardinal LUCON, archevêque de Reims. —
† Paulin, cardinal ANDRIEU, archevêque de Bordeaux. —
† Léon-Adolphe, cardinal AMETTE, archevêque de Paris.
† F.-M.-Anatole, cardinal DE CABRIERES, évêque de Montpellier. —
† Auguste, cardinal DUBOURG, archevêque de Rennes. —
† Louis, cardinal DUBOIS, archevêque de Rouen. —
† Louis-Joseph, cardinal MAURIN, archevêque de Lyon.

TEXTE DU VŒU

Afin de répondre plus complètement à la demande formulée par Notre-Seigneur à Paray-le-Monial en ces termes: "Que le premier vendredi après l'octave du Saint Sacrement soit dédié à une fête particulière pour honorer mon Cœur en communiant ce jour-là et en lui faisant réparation d'honneur par une amende honorable pour réparer les indignités qu'il a reçues pendant le temps qu'il a été exposé sur les autels";

Afin d'obtenir la prompte victoire de nos armes et la régénération chrétienne de notre patrie,

Nous, cardinaux, archevêques et évêques de France, Nous nous engageons par vœu, en Notre nom et au nom de Nos successeurs, à faire célébrer solennellement, chaque année, à perpétuité, dans toutes les églises et chapelles de Nos diocèses, la fête du Sacré Cœur de Jésus, au jour qu'il a indiqué lui-même, c'est-à-dire le vendredi après l'octave du Saint Sacrement.

Le programme de cette fête comprendra:

1. Pour les églises cathédrales, le matin, une grand'messe, qui pourra être la messe de communion; le soir, une cérémonie avec sermon, procession pendant laquelle on chantera les Litanies du Sacré Cœur de Jésus, amende honorable, consécration au Sacré Cœur et salut;

2. Pour les églises paroissiales et les chapelles, le matin une messe de communion aussi solennelle que possible; le soir, une cérémonie avec allocution, procession pendant laquelle on chantera les Litanies du Sacré Cœur de Jésus, amende honorable, consécration au Sacré Cœur et salut.

Ce vœu sera lu dans toutes les églises et chapelles de nos diocèses, et on renouvellera chaque année cette lecture à l'approche de la fête.

DIFFÉRENTS ET BIEN PLUS DANGEREUX!

LE "TIMES" DE NEW-YORK FAIT UNE COMPARAISON ENTRE LES PACIFISTES AMÉRICAINS ET LES ANTI-CONSCRIPTIONNISTES CANADIENS.

New-York, 23. — Sous le titre: "Les Canadiens menacent de se révolter", le "Times", de New-York, publie l'article éditorial suivant:

"On ne pouvait nullement s'attendre raisonnablement à ce que nos pacifistes à nous aient la chance de briller en comparaison avec d'autres, mais évidemment il n'y a pas que les braves que la fortune favorise. Rien de ce qui a encore été fait dans ce pays par les avocats de la paix à tout prix (pourvu qu'il n'en coûte aucune souffrance) n'a éprouvé la patience des personnes réellement patriotes comme les menaces que font les anti-conscriptionnistes canadiens de se soulever en révolte armée contre leur gouvernement, si celui-ci essaye de les contraindre à se battre pour sa préservation et son existence.

C'est non seulement pas la trahison dans le sens strict et légal du terme, mais c'est la révolte contre la puissance établie, la révolte de la pire espèce, et la pénalité pour quiconque met de telles menaces à exécution c'est la peine de mort.

"La supériorité apparente de nos pacifistes sur ces extraordinaires sujets du roi britannique vient simplement de la répulsion insurmontable qu'ont les premiers pour tout ce qui cause ou peut causer une souffrance physique. La limite de ce qu'ils peuvent souffrir ne va pas plus loin que le mépris et les voisins, mépris que, bien qu'il fut intolérable à d'autres, ils endurent stoïquement et le sourire aux lèvres, et dont ils se font un crédit pour faire valoir leur courage moral. Ils ne raisonnent pas leurs craintes, non plus qu'ils n'en font pas quelque chose d'élevé, une idée concrète qu'ils se désignent à eux-mêmes. Le procédé est familier aux psychologues des temps modernes, et il est si ordinaire qu'ils n'en sont jamais surpris.

Les anti-conscriptionnistes canadiens sont différents et bien plus dangereux à leur pays. Ils sont prêts à faire la guerre volontiers, à condition que ce soit pour une cause qu'ils approuvent ou qu'ils auront choisie. Apparemment la guer-

Pour guérir votre constipation

Employez régulièrement l'Eau Purgative

"RIGA"

Elle soulage promptement et guérit sûrement la constipation habituelle et assure une bonne santé

EN VENTE PARTOUT

ESSAYEZ-LA

PROVINCE DE QUEBEC

Département des terres et forêts

Québec, 2 juin, 1917.

Avis public est donné, conformément à la loi, que, le 21 août prochain, à 11 heures a.m., au bureau du Ministre des Terres et Forêts, à Québec, seront offerts à l'enchère des permis de coupe de bois sur les Terres de la Couronne situées dans les agences de l'Ottawa Supérieur, de l'Ottawa Inférieur, du Saint-Maurice, du Lac Saint-Jean, Est et Ouest, du Saguenay, de Bonaventure, de Rimouski Ouest, et comprenant, entre autres, plusieurs blocs considérables dans l'Abitibi, le haut Ottawa, aux sources du St-Maurice et de la Gatineau, et sur la rivière Chemounouan.

Adjudication au plus haut enchérisseur.

Prime d'adjudication payable en trois versements annuels égaux. Les permis seront sujets aux conditions ordinaires de la Loi et des Règlements des Bois, et de plus, le concessionnaire d'un territoire devra, dans un délai de trois ans, fabriquer annuellement, dans la province de Québec, avec le bois provenant du dit territoire, de la pulpe ou du papier, en proportion de dix tonnes par jour, ou du bois de sciage, en proportion de dix mille pieds mesure de planche par jour, par cent milles carrés.

Pour plus de renseignements, s'adresser au Département des Terres et Forêts, Québec.

ELZ-MIVILLE DECHENE, Sous-ministre, Département des Terres et Forêts.

SUCCESSION GASPARD THOUIN

Avis est par les présentes donné que le soussigné a été nommé exécuteur testamentaire de feu Gaspard Thouin, en son vivant hôtelier de Montréal.

Tous les créanciers et tous les débiteurs de la dite succession sont requis de s'adresser au soussigné pour régler de leurs comptes.

JOSEPH L. GIRARD, Notaire, 35 rue Saint-Jacques, Montréal.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour Supérieure, No 2461. — Dame Alice Richard, épouse de Georges Desruisseaux, avec lequel elle est domiciliée et résidente à Montréal, a formé une demande en séparation de biens contre son mari, assisté de François Richard, en qualité de curateur ad hoc, le 16 mai 1917.

Les avocats de la demanderesse, BAYARD ET LANCTOT, Montréal, 16 mai 1917.

re contre l'Allemagne n'entre pas dans cette catégorie, ou bien encore est-il possible qu'ils s'opposent à ce qu'elle soit domiciliée et résidente à Montréal, à moins qu'ils ne déclarent prêts à lutter et à mourir plutôt qu'à d'y prendre part."

"En tout cas, cette guerre est une guerre pour laquelle ils ne veulent combattre ni en s'engageant volontairement, ni en étant pris par conscription, nonobstant qu'ils se déclarent prêts à lutter et à mourir plutôt qu'à d'y prendre part."

EN POLOGNE

LES RAISONS DE LA DEMISSION DU CONSEIL D'ETAT POLONAIS.

Zurich, 1 juin. — On reçoit ici de nouveaux détails sur les raisons qui ont amené le conseil d'Etat polonais à suspendre ses fonctions.

Lorsqu'en novembre 1916, le gouvernement allemand lança la proclamation qui créait un royaume de Pologne, il institua, en même temps, le "Conseil d'Etat polonais", dans le but, sans doute, de persuader la Pologne qu'elle allait effectivement se gouverner elle-même.

Ce conseil se composait de Polonais, les uns à la solde de l'Allemagne, les autres, moins nombreux, croyant réellement que la Pologne pouvait espérer, grâce à l'Allemagne, recouvrer son indépendance.

Mais des conflits fréquents se produisirent entre le conseil d'Etat polonais et les autorités allemandes; ces dissensions s'aggravèrent jusqu'à atteindre, ces temps derniers, un état aigu.

C'est alors qu'arriva une communication du gouvernement allemand annonçant l'abandon du projet de création du royaume.

LA VIE SPORTIVE

LE NATIONAL JOUERA CONTRE LES OTTAWAS

L'EQUIPE CANADIENNE-FRANCAISE RESTE INACTIVE AUJOURD'HUI, MAIS SAMEDI PROCHAIN, ELLE RECEVRA LA VISITE DU CLUB DE LA CAPITALE.

Le National qui a remporté une si belle victoire samedi dernier sur les Tecumsehs à Toronto ne jouera pas aujourd'hui. Seul des cinq clubs de la ligue, le National reste inactif. Samedi prochain, 30 juin, il jouera chez lui à Maisonneuve, alors qu'il recevra la visite du club Ottawa, qui se mesure aujourd'hui avec les Tecumsehs. Les Ottawa possèdent une bonne équipe et il est certain que ce ne sera pas une sinécure pour le National que d'avoir à faire face au club de la capitale. Le National a en effet encore du travail à faire avant de pouvoir se complaire à l'invincibilité. Il possède le vrai Lalonde sur son équipe, mais ce n'est pas là une raison pour que le club compte toutes ses parties gagnées. Un bon homme peut réussir à paralyser les efforts de Lalonde. Certains joueurs du National n'ont pas encore réussi à se mettre parfaite-

ment en forme et ils ont travaillé dur cette semaine, et ils vont encore travailler la semaine prochaine, afin que chacun soit en état de jouer la partie dont il est capable. Le capitaine Lamoureux que nous avons rencontré hier, a bon espoir que chacun de ses hommes saura se faire justice et jouer une partie capable de donner satisfaction aux milliers de partisans du National. Le club Canadien-français n'est qu'une partie en arrière des Shamrocks et il veut à tout prix les rejoindre. Si les Irlandais étaient battus cet après-midi à Cornwall, le National et les Shamrocks se trouveraient presque égaux. Il faut que le National gagne samedi prochain. Les joueurs vont faire leur possible. Il est à espérer que le public fera aussi sa part en allant encourager la vaillante équipe qui représente si dignement les Canadiens-français dans le domaine du jeu de crosse.

DIMANCHE, LA FÊTE DE LA CASQUETTE

UN PROGRAMME DE DIX BONS NUMEROS AU PATINOIR JUBILE — LE RICHMOND SERA LA EN CORPS — LES AUTRES CLUBS DEVRAIENT SUIVRE CET EXEMPLE.

C'est dimanche après-midi, à 1 heure 30, qu'aura lieu, au Jubilé la grande fête sportive organisée par la Casquette pour célébrer la Saint-Jean-Baptiste. Les Grecs qui ont laissé une marque ineffaçable dans l'histoire du monde, célébraient leurs grandes fêtes par des jeux et des exercices athlétiques qui sont parvenus jusqu'à nous. La Casquette ne pouvait trouver une meilleure manière de célébrer notre fête nationale qu'en organisant un festival sportif. La jeunesse de nos écoles et de nos collèges a été spécialement invitée à prendre part au programme et il est certain qu'une foule de jeunes gens prendront pas à chaque épreuve au programme. Les concurrents seront certes nombreux dans chaque concours, et la lutte dans chaque cas devrait être des plus intéressantes. La Casquette tient à

récompenser dignement les vainqueurs et une superbe collection de trente médailles d'or, d'argent et de bronze, nombre de coupes et toute une série de prix en marchandises seront données à ceux qui prendront les premières places dans les concours. Le club Richmond qui s'est créé un si beau renom dans le sport, a annoncé qu'il assisterait en corps à la fête de la Casquette. C'est un exemple qui devrait être suivi par tous nos clubs et nos associations athlétiques. Chaque club devrait se faire un point d'honneur et de patriotisme d'assister à la fête de la Casquette au Jubilé. Ce serait la façon pratique de célébrer la Saint-Jean-Baptiste en allant applaudir et encourager nos jeunes athlètes. A dimanche après-midi au Jubilé.

BELLES COURSES À MAISONNEUVE

UN PROGRAMME DE TROIS FAMEUSES CLASSES POUR DIMANCHE APRES-MIDI.

Les courses au trot de dimanche à Maisonneuve, promettent des sensations. Félix Saint-Vincent fils, géant de la piste, n'est pas de ceux qui se contentent de faire des programmes ordinaires, de faire des petites courses, de faire trotter quelques épreuves avec quelques chevaux raccolés de peine et de misère. Avec Félix Saint-Vincent, c'est tout ou rien. Il veut faire des courses de première classe ou n'en pas faire du tout. Il a organisé pour dimanche après-midi un programme de 3 classes qui réunira les meilleurs trotteurs et ambulateurs de Montréal et des environs. Tous les chevaux qui ont un nom dans le monde du sport seront dimanche au rond Maisonneuve pour se disputer les bourses offertes. Ennemis du bluff, Félix Saint-Vincent, nous assure que les

chevaux inscrits au programme seront tous là, dimanche, lorsque la cloche du starter les appellera pour le départ. Le public est assuré de voir du sport, du beau sport, car la piste est dans le meilleur état possible et les chevaux inscrits sont les meilleurs qu'on puisse souhaiter. Voici le programme:

Free for all trot. — Pine Knot, Sunday Morning, Geers, Indian Hill, Woodpoint, Lena Peters, Locust Jack, Marry Watts, McGee.

Classe spéciale. — Grey Bird, Tom Breaker, Queen Lane, Lea-L, Prince George Baby Own, John-L, Baby Ootroon, Cecilia, Queen Aquilon, Sweet Marguerite.

Free for all, amble. — Margie Hal, Marconi, Lew Jean, Lord Ermine, Heter B.

DANS LA LIGUE JACQUES-CARTIER

Les spectateurs de la partie de dimanche prochain entre le Lachine et le National Jr., au terrain de Maisonneuve verront deux excellents gardiens de but.

Emile Corbeil qui a maintes fois remplacé L'Heureux sur l'équipe senior aura un adversaire dangereux dans Joannette, le gardien de but du Lachine.

Sur quatre parties de jouées, Corbeil a été pris en défaut 10 fois tandis que Joannette n'a été déjoué que pour 6 points.

Avec des compteurs comme Stacey, Mayo et Peters du Lachine et Belrose, Craig et Vincent du National les gardiens de but devront se surpasser pour conserver leur réputation et éviter la défaite à leur club. La partie commencera à 3 heures 30 précises.

Les arbitres seront R. Dautre et C. Lavallée. L'admission générale est de 25 sous.

A la même heure, le C. P. R. s'attaquera au Saint-Pierre et la rencontre promet d'être intéressante.

Les arbitres seront J. Brossard et S. Bellerose.

DANS LA LIGUE INTERNATIONALE

Les jouées d'hier:

A Providence: . . . 000310302—9 9 2
Toronto . . . 000001005—6 14 1

Pour les hommes corpulents: Sous-vêtements jusqu'à 54 pouces. Chemises jusqu'à 26 pouces. Imperméables jusqu'à 60 pouces.

S.-A. de Lorimier, 34-QUAI, RUE NOTRE-DAME

UN VRAI PROGRAMME DE ST-JEAN BAPTISTE

NOTRE FETE NATIONALE SERA BIEN CELEBRE, DEMAIN, AU SHAMROCK, ALORS QUE LES CLUBS CANADIENS - FRANCAIS SE RENCONTRENT.

La Ligue de la Cité ne pouvait mieux célébrer la Saint-Jean-Baptiste qu'en présentant aux amateurs de baseball un programme pour demain auquel figurent les équipes canadiennes-françaises de ce circuit: National, la Casquette et l'athlétique. Si ceci est dû au simple hasard, il faut reconnaître que le hasard est parfois bon maître. Voici l'ordre dans lequel les parties de demain seront jouées au terrain du Shamrock:

1.30 National vs. Athlétique.
3.30 Stars vs. La Casquette.

La première de ces parties sera certainement un superbe lever de rideau. Le National est déterminé à vaincre, tandis que l'athlétique fera son gros possible pour remporter une victoire, qui le mettrait à une

seule partie des Stars. On se rend compte de l'acharnement que les clubs vont apporter à se combattre. La pièce de résistance sera probablement la seconde partie au programme. La Casquette est décidée à tout prix à battre les Stars, et elle a engagé à cet effet trois joueurs des mieux réputés. Le lanceur Furmont vient de l'Université de Vermont, comme Palmer et Malcolm-Fraser, tandis que Heilig et Pitman, des Indiens, renforceront le champ d'intérieur de la Casquette pour la circonstance. Les Stars auront donc un formidable adversaire sur les bras, et la partie devrait assurer des émotions aux amateurs.

LES PARTIES DANS LES GRANDES LIGUES

Voici les résultats des parties jouées hier après-midi dans les séries des ligues de baseball Américaine et Nationale.

LIGUE AMERICAINE

A Washington: . . . 003101000—5 10 3
Philadelphia. . . 20022000x—6 8 0

Batteries: Seibold, Falkenberg, Myers et Schang; Harper, Shaw et Henry, Ainsmith.

A Chicago: . . . 100000000—1 4 3
Cleveland. . . 00000112x—4 7 2

Batteries: Lambeth, Klepper et O'Neill; Faber et Schalk.

A New-York: . . . 010010000—2 6 1
New-York. . . 000100000—1 3 2

Batteries: Mays et Thomas; Shawkey et Walters, Nunamaker.

A Detroit: . . . 100002000—3 8 1
Detroit. . . 00501021x—9 12 0

Batteries: Groom, Wright, Rogers et Severoid; Daus et Stange.

Seconde partie
St-Louis. . . 000000011—2 5 0
Detroit. . . 000000003—3 8 0

Batteries: Hamilton, Sotheron et Severoid; Boland et Spencer.

POSITION DES CLUBS
Chicago. . . 37 20 649
Boston. . . 34 21 658

New-York. . . 30 24 516
Detroit. . . 27 27 500

Cleveland. . . 29 30 492
St-Louis. . . 23 33 411

Washington. . . 21 33 389
Philadelphia. . . 19 32 373

LIGUE NATIONALE

A St-Louis: . . . 001022000—5 12 1
Cincinnati. . . 100010000—2 6 3

Batteries: Schneider et Wingo; Ames, Horstman et Snyder.

A Boston: . . . 011100000—3 9 0
Boston. . . 00110201x—5 10 0

Batteries: Sallee, G. Smith, Perrett, Middleton et Rariden; Nehf et Gowdy.

A Pittsburgh: . . . 300000000—3 6 0
Pittsburgh. . . 2000000101—4 10 1

Batteries: Demaree, Vaughn et Elliott; Cooper et Fisher.

A Philadelphia: . . . 000003000—3 6 2
Philadelphia. . . 00401000x—5 9 2

Batteries: Dell, Cheney et Miller; Oeschger et Burns.

POSITION DES CLUBS
New-York. . . 33 18 647
Philadelphia. . . 32 20 615

Chicago. . . 33 28 541
St-Louis. . . 28 27 509

Cincinnati. . . 30 33 476
Boston. . . 21 27 438

Brooklyn. . . 20 29 408
Pittsburgh. . . 19 34 358

DES PRIX TRÈS ÉLEVÉS PAYÉS À MAISONNEUVE

TOUS LES FAVORIS ONT ETE DEFAITS HIER A LA PISTE DU NATIONAL JOCKEY-CLUB—LA REUNION PRENDRA FIN CET APRES-MIDI.

Les favoris n'ont sûrement pas été au tableau des courses d'hier à Maisonneuve. Les négligés furent à l'honneur et plusieurs payèrent des prix très "réconfortants."

Jeannette ne rencontra que peu d'opposition sérieuse dans la première course. Grande meneuse de bout en bout elle ne fut jamais en danger d'être rejointe. Héroïne se classa deuxième devant Cherry Belle. La victoire de Jeannette paya \$58.10 à ses preneurs à deux dollars.

Little Alta prit les devants au premier tournant de la deuxième course. Suivie de près par Sir Haste elle sut maintenir son avantage jusqu'à la fin de la course. Ugo se classa troisième.

Imprudent fit un autre coup "de casse" dans la troisième course. Retenu dès le départ il ne donna véritablement de l'allure qu'à partir du dernier tournant où il lâcha le meneur Lofty Heywood. Torment prit le troisième argent.

Aunt Elsie démarra en tête de son champ dans la quatrième épreuve qui ne nécessita guère de dépense d'énergie de sa part pour l'emporter. Devltry et Izzet Rey se classèrent dans l'ordre de mention.

La cinquième épreuve fut la plus contestée de l'après-midi. Kimberley la gagna par un nez après avoir repoussé un challenge sérieux de la part de Margaret W. If Coming se classa troisième. Kimberley "paya" un joli prix.

Tout le monde songeait à Gano dans la sixième course. Ce fut lui qui l'emporta après avoir pris les devants au troisième furlong. Dot H. prit le troisième argent.

Le "vieux Love Day" que l'écurie Couture tient en réserve depuis quelques années s'attira pour la deuxième fois les compliments des "réguliers" d'Hochelega et du Pied du Courant en gagnant la course finale après un grand rapprochement en vitesse dans la ligne droite. Que de visages radieux après cette victoire. Les "j'te l'avais bien dit" circulaient sur la piste en attendant le remboursement aux guichets des caissiers. Yanker et Electric se classèrent dans l'ordre de mention.

Première course, bourse \$300, 3 ans, 5 furlongs. — 1er, Jeannette, 113 (Foden), \$58.10, \$9.80, \$7.20; 2e Héroïne, 108 (Baker), \$8.50, \$5.20; 3e Cherry Belle, 113 (Smith), \$7.40. Temps: 1:00 1-5. — Dora Collins, Lycia, Deekhand, Plunger, Tarves ont aussi couru.

Deuxième course, bourse \$300, 3 ans et plus, 5 furlongs. — 1er Little Alta, 109 (Denier), \$13.10, \$7.30, \$5.00; 2e Sir Haste, 101 (Ryan), \$22.00, \$10.90; 3e Ugo, 110 (Pitz), \$4.80. Temps: 1:00. — Rocky O'Brien, Meelogene, Minstra, Hammerkop et Gild ont aussi couru.

Troisième course, bourse \$300, 3 ans et plus, 5 furlongs. — 1er Imprudent, 110 (Russell), \$34.90, \$11.50, \$7.20; 2e Lofty Heywood, 112 (Ryan), \$5.60, \$3.70; 3e Torment, 99 (Corey), \$3.80. Temps: 1:01. — Some Reach, Coincidence, Trend, Pat Gannon, Horicon ont aussi couru.

Quatrième course, bourse \$300, 3 ans et plus, environ 5 furlongs. — 1er Aunt Elsie, 110 (Ryan), \$15.30, \$5.70, \$4.40; 2e Devltry, 117 (McIntyre), \$3.50, \$2.90; 3e Izzet Bey, 112 (Bloom), \$4.10. Temps: 1:00 1-5. — Noll, Parcel Post, Ancestor, Tempy, Duncan, Ethel Welles, Jennie, Crawford, Moss Rose, Kink Stalwart, Spirella ont aussi couru.

Cinquième course, bourse \$300, 3 ans et plus, 6 1/4 furlongs. — 1er Kimberley, 107 (Hopkins), \$37.50, \$14.10, \$9.60; 2e Margaret W., 110 (McIntyre), \$13.00, \$6.40; 3e If Coming, 110 (Ryan), \$5.30. Temps: 1:20 1-5. — Kitty Stanfield, Prepaid, Satisfied, Mac, Politician ont aussi couru.

Sixième course, bourse \$300, 3 ans et plus, 6 1/4 furlongs. — 1er Gano, 115 (Hinphy), \$8.60, \$5.20, \$3.30; 2e Minnie F., 115 (White), \$5.70, \$3.50; 3e Dot H., 115 (Hullcott), \$3.10. Temps: 1:27. — Lieut. Sawyer, Muzanti, Dartworth, Passion, Semper Stalwart, Fawn ont aussi couru.

Septième course, bourse \$300, 3 ans et plus, 7 furlongs. — 1er Love Day, 112 (White), \$12.10, \$5.30, \$3.70; 2e Yanker, 106 (Ryan), \$11.60, \$6.50; 3e Electric, 107 (Russell), \$7.10. Temps: 1:27. — Thomas Hare, Harold, Louise Stone, Glint et Thirst ont aussi couru.

La France a gagné hier

La troisième partie du match de dames Maillé-Lafrance, a été jouée hier soir, devant une assistance nombreuse. Ce fut une victoire relativement facile pour le jeune champion qui embarrassa tellement le jeu de son rival après un coup de trois pour trois, que celui-ci décida d'abandonner. La quatrième partie sera jouée dimanche après-midi.

Deux danières seront installés dans la salle pour reproduire devant les amateurs les coups exécutés par les deux rivaux au cours de cette partie. En foule, dimanche prochain. La joute d'hier soir a duré une heure et demie.

LA MASCOTTE A SAINT-LAURENT

Le club de baseball Mascotte ira rencontrer le club de M. Henri Cousineau, à Saint-Laurent, demain après-midi. Cette partie sera sûrement intéressante et tous les amateurs de baseball devraient être présents à cette joute qui commencera à 2 heures 30.

Back River Jockey Club

Première course

Tous les jours à 1 h. 45 p.m.

PISTE MONT-ROYAL

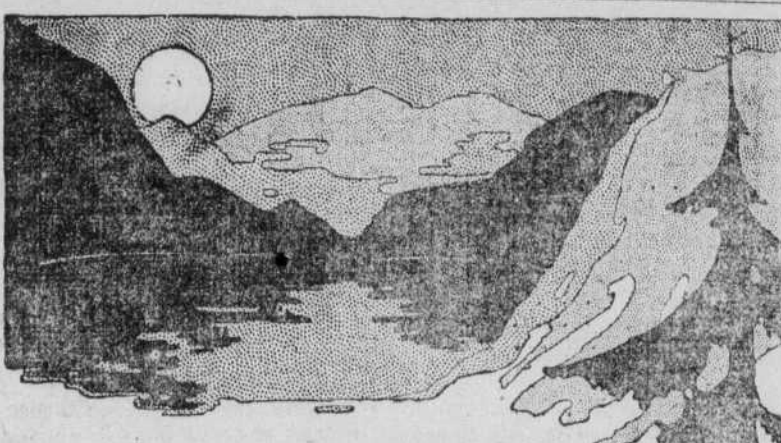
REUNION DU PRINTEMPS DU 25 JUIN AU 2 JUILLET 1917

7 COURSES TOUS LES JOURS PLUIE OU BEAU TEMPS

Pour arriver à la piste, prendre les tramways spéciaux qui s'y rendent directement. Ces tramways circulent par les rues Ste-Catherine et Bleury, et par Ste-Catherine et Westmount, toutes les cinq minutes entre midi et demi et 2 h. 15 p.m. Prix: dix sous (10c) pour chaque voyage, soit en allant, soit en revenant, sur ces tramways spéciaux; pas de correspondances.

Le prix d'entrée à la piste, grande estrade comprise, \$1.00; pour être admis au "paddock", 25 sous supplémentaires. Cartes pour la saison, y compris droit d'entrée au "paddock", \$7.00. Billets d'entrée et cartes pour la saison en vente au bureau, chambre 4, 210 rue St-Jacques.

Afin d'éviter le désordre à l'entrée, les amateurs voudront bien se munir de billets de taxe pour une valeur de cinq sous. LES ENFANTS NE SERONT ABSOLUMENT POINT ADMIS.



LAC LOUISE

La Perle des Rocheuses Canadiennes

Invitez l'amateur d'alpinisme, l'admirateur des beautés naturelles

Faites l'ascension des Lacs dans les Nuages, rendez-vous à la vallée des Dix Pics, à la vallée du Paradis et admirez le glacier Victoria du

CHATEAU LAC LOUISE ou chaque fenêtre encadre un paysage sans prix.

Le Château, avec toutes ses facilités, n'est qu'un anneau dans la chaîne d'hôtelsiers que le Pacifique Canadien a jetés à travers le continent.

Privileges d'arrêt en route

Le Pacifique Canadien

Pour plus amples renseignements, appelez ou écrivez aux Bureaux des billets, 141-145 rue St-Jacques. Tel. Main 8125. Hôtel Windsor, gare Windsor et Place Viger.

EXCURSIONS DE COLON A L'OUEST CANADIEN

Billets de retour valable pour deux mois. En ventes toutes les semaines Mai à Octobre inclusivement.

Pour billets, réservations, etc., s'adresser au bureau des billets pour la ville, 230 St-Jacques, ou au bureau des billets de la gare, Ste-Catherine Est, Montréal.

CANADIAN NORTHERN

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour supérieure, No 5300. — Raoul Lafrance, plombier, des cité et district de Montréal, demandeur, vs Thomas Touzin, défendeur. Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.

Montréal, 20 juin 1917.

T. DEPATIE, Député-protonotaire.

DeLorimier, Godin, Morier et Cadotte, procureurs du demandeur.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour supérieure, No 159. — Dame Delvina V. Gadgals, demeurant en la cité de Montréal, 99 rue Carcais, veuve de feu Maxime Dupras, en son vivant du même lieu, demanderesse, vs Albini Racine, comptable des cité et district de Montréal, et Georgiana Connolly, de la ville de Westmount, dit district, veuve de feu Joseph Godbout, fils, en son vivant commerçant des cité et district de Montréal, et maintenant remariée à Joseph Antoine Irénée Amyot, des cité et district de Montréal, ce dernier en tant que époux aux présentes, les dits Albini Racine et Dame Georgiana Connolly en leurs qualités d'exécuteurs testamentaires du dit feu Joseph Godbout, fils, défendeurs. Il est ordonné à la défenderesse, Georgiana Connolly, de comparaître dans le mois.

Montréal, 22 juin 1917.

T. DEPATIE, Député-protonotaire.

Léonard, Gallagher et Guérin, procureurs de la demanderesse.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour supérieure, No 928. — J. Théo. Roy, comptable de la ville d'Outremont, district de Montréal, demandeur, vs Henri Payette, des cité et district de Montréal, défendeur. Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.

Montréal, 22 juin 1917.

T. DEPATIE, Député-protonotaire.

nouvelles municipales du NATIONALISTE sont uniques. Elles sont vraies et spirituellement tournées.

L'imprimerie Populaire (limitée)

Editrice du "Devoir" et du "Nationaliste"

43, RUE SAINT-VINCENT.

C'est le service qui compte

Nos nombreux clients en sont satisfaits.

Vous le serez vous aussi.

Vos travaux d'impressions

de la simple carte d'affaires au catalogue le plus volumineux.

Confiez-les à des experts en art typographique.

Nous possédons un atelier complet, pour la production de plaquettes, brochures, livres, etc. Notre personnel est composé d'experts en réimpression, en traduction, en composition. Nos prix sont bas. Estimations fournies gratis sur demande.



His Majesty's

Grand opéra en français

TOUTE CETTE SEMAINE

Avec le concours d'artistes lyriques reconnus des grands théâtres de Paris, Londres, New-York, Anvers, Chicago, etc

LA PREMIERE FOIS EN CANADA

SAMEDI "FAUST"

En matinée: Samedi, "Roméo et Juliette"

Prix des billets, \$1.50, \$1.00, 75c.

Parc King Edward

DIMANCHE, LE 24 JUIN

Attractions spéciales

Les vapeurs "Impérial" et "Boucherville", partent du bas de l'avenue Pie IX, Maisonneuve, à 9 et 11 heures a.m. A partir de 1 heure p.m., à toutes les heures.

Passez aller et retour: adultes, 40c; enfants, de 5 à 12 ans, 20c.

Déjà à nouvel ordre, le parc ne sera ouvert que le dimanche.

COURSES

à la Piste de Maisonneuve

opérée par le NATIONAL JOCKEY CLUB LIMITED. Réunion de l'été, du 25 au 29 juin inclusivement. Sept courses par jour. Beau ou mauvais temps. Première course à 2 heures 30 p.m. — Admission, 25 sous. Prenez les tramways Ste-Catherine et Ontario; ils conduisent directement à la piste. — WILLIAM M. MURRAY, gérant général.

PARC DOMINION

Ouvert tous les jours, de 1 heure p.m. à minuit. Meilleur et plus grand que jamais. 100—Nouvelles attractions—100. Fanfare Vander Meerchen. Admission: 10 sous; enfants, 5 sous.

CANADIAN PACIFIC

UN CHANGEMENT D'HORAIRE DES TRAINS DE VOYAGEURS

sera en vigueur dimanche le 24 juin. Pour détails, s'adresser à l'agent des billets.

BUREAUX DES BILLETS: 141-145, St-Jacques. Hôtel Windsor, gare Windsor et la Rue Windsor.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour supérieure, No 5300. — Raoul Lafrance, plombier, des cité et district de Montréal, demandeur, vs Thomas Touzin, défendeur. Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.

Montréal, 20 juin 1917.

T. DEPATIE, Député-protonotaire.

DeLorimier, Godin, Morier et Cadotte, procureurs du demandeur.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour supérieure, No 159. — Dame Delvina V. Gadgals, demeurant en la cité de Montréal, 99 rue Carcais, veuve de feu Maxime Dupras, en son vivant du même lieu, demanderesse, vs Albini Racine, comptable des cité et district de Montréal, et Georgiana Connolly, de la ville de Westmount, dit district, veuve de feu Joseph Godbout, fils, en son vivant commerçant des cité et district de Montréal, et maintenant remariée à Joseph Antoine Irénée Amyot, des cité et district de Montréal, ce dernier en tant que époux aux présentes, les dits Albini Racine et Dame Georgiana Connolly en leurs qualités d'exéc

\$1 \$1 \$1 \$1

LE DEVOIR

Trois mois

un dollar

Notre offre d'abonnement spécial est prolongée jusqu'au 30 juin, mais pas une journée de plus.

JUIN 1917						
D	L	M	M	J	V	S
×	×	×	×	×	×	23
24	25	26	27	28	29	30

Il ne reste plus que 8 jours.

Profitez-en vous-même,

Dites-le à vos amis,

Dites-le à vos parents,

Dites-le à tous ceux qui veulent être renseignés d'une façon complète et impartiale sur la période historique que traverse le Canada.

LE DEVOIR

de \$1
Juin au 1^{er} octobre
3 MOIS POUR

Sous un moindre volume, notre journal donne plus de nouvelles importantes de la vie politique et nationale que tout autre gros journal.

LE DEVOIR

est le stimulant quotidien de la fierté nationale et le défenseur infatigable de nos droits; ses rédacteurs, ses sources d'informations, ses services de dépêches et ses correspondants en font le journal par excellence de tous les vrais Canadiens.

LE DEVOIR

est libre, indépendant, sincère et toujours prêt à lutter pour les saines idées canadiennes.

Lisez-le...

Faites-le lire...

Trois mois
un dollar

Cette offre, qui se terminera le 30 juin, est valable aux Etats-Unis et partout au Canada, en dehors de Montréal et de la banlieue, par la poste.

\$1 \$1 \$1 \$1

LES ASPECTS GROTESQUES... ET TRISTES DE LA QUESTION BILINGUE

"IL PUIT ENTONNE"

Nos lecteurs se demandent sans doute ce que veut dire ce titre nouveau genre. Mesdames et messieurs, nous avons depuis longtemps plusieurs sortes de français: le "Parisien French", le "Toronto French", le "Québec Patois", le "Beastly Horrible French" et le français "tout court".

Aujourd'hui, nous avons le plaisir de vous donner un échantillon d'une autre sorte de français, plus compliqué, plus étudié, plus savant, plus distingué, plus rare: c'est le français d'inspecteur d'écoles bilingues. N'allez pas commettre l'erreur de penser que je veux parler du français que parlent nos inspecteurs canadiens-français, le français de ces humbles messieurs n'a pas l'honneur de s'élever au-dessus du "Québec patois" ou du "Beastly Horrible French".

Non, c'est du français de nos inspecteurs bilingues de langue anglaise, que le gouvernement, dans sa sagesse suprême et sa haute compétence, a placés pour surveiller le travail de nos inspecteurs canadiens-français et voir s'ils font bien leur devoir.

Nous avons longtemps hésité avant de nous décider à mettre sous les yeux de nos lecteurs, cette perle incomparable, mais devant la sollicitude de nos gouvernants pour la langue de Bossuet et de Racine, devant l'amour incomparable qu'ils manifestent pour l'enseignement du français, surtout pour l'éducation de tous les Anglais qui sont si prompts à demander à un Canadien-français, s'il parle le "Quebec French", quand ils n'osent pas dire le "Quebec Patois", nous allons raconter en quelques mots de quelle façon "il puit entonne" est né.

La scène se passe dans la classe de quatrième forme de l'école Duhamel. Ce matin-là, les petites filles, gentilles toujours, s'étaient mises encore plus attirantes que jamais. Songez donc, elles allaient avoir la visite de l'inspecteur bilingue M. Thomas Swift.

C'est un événement rare, car, vous savez, les inspecteurs bilingues de ce genre n'ont pas coutume d'être reçus avec tant de gracieuseté dans les écoles bilingues. Aussi c'était un événement pour ces petites demoiselles.

Et puis, ce M. Swift ne devait pas être un homme ordinaire, puisqu'il était chargé par le gouvernement de venir faire le travail des inspecteurs canadiens-français et de faire un rapport dont l'autorité serait indiscutable.

Elles attendaient donc avec des mouvements de curiosité impatiente mêlée d'un peu de crainte, car en dépit de leur assurance, elles craignaient les questions difficiles que cette haute compétence allait leur poser.

L'heure de l'inspection arrive. A l'entrée de l'inspecteur, ces demoiselles, qui connaissent la puissance d'un accueil charmeur, prennent le sourire le plus gentil pour saluer Monsieur L'Inspecteur. Elles savent que si l'inspection première est agréable, c'est assurer les bonnes dispositions de l'émissaire du gouvernement chargé de dire à ses maîtres si l'on observe le règlement.

M. Swift, de son côté, qui désire obtenir les meilleures réponses possibles, se montre bon prince, doux, affable, prévenant, délicat, enfin, un bijou d'inspecteur, bien moins intimidant que les inspecteurs canadiens français qui connaissent tout ce que l'on sait et qui choisissent toujours les questions les plus difficiles.

Enfin, depuis quelque temps, l'inspection est commencée. C'est M. Swift qui conduit la classe. Après un certain nombre de questions, il se décide à s'assurer que les petites filles comprennent les deux langues et pour cela il veut leur faire traduire en anglais une phrase française qu'il écrira lui-même au tableau.

Voilà le cœur de toutes ces petites filles qui se met à battre à coups redoublés. Voilà le moment difficile. M. l'Inspecteur va sans doute leur transcrire une des belles pages de quelque chef-d'œuvre de littérature française, que sa mémoire fidèle a conservée, ou, peut-être, quelques extraits du journal français d'Ottawa, "Le Droit". Aussi, c'est d'un œil humide d'émotion qu'elles suivent le mouvement élégant de la main de Monsieur l'Inspecteur écrivant au tableau.

M. l'Inspecteur a écrit. Et les petites filles lisent avec stupeur ces mots fatidiques:

"IL PUIT ENTONNE."

Qu'est-ce que cela veut bien dire? se demandent ces petites intelligences qui n'osent pas croire à la bêtise gouvernementale.

Et c'est la question que M. l'inspecteur Thomas Swift lit dans tous ces regards fous de curiosité et d'inquiétude, quand il se retourne pour demander à l'une des demoiselles si gentilles, de traduire cela en anglais. Il s'aperçoit qu'il y a quelque chose qui ne va pas, car toutes ont la même expression.

Il se retourne donc immédiatement vers le tableau noir et, prenant la brosse et le bâton de craie, il change sa phrase:

"IL PUIS ENTONNE."

Hélas! voilà l'idole par terre. Voilà le grand homme ravalé au niveau de ces pauvres êtres qui font semblant de tout connaître et qui ne connaissent rien. Les petites filles, qui sont très intelligentes, s'aperçoivent que Monsieur l'Inspecteur n'est pas sûr de lui, et l'inquiétude fait place à un sentiment qui se manifesterait par des éclats de rire bruyants, si les Sœurs ne leur avaient appris à ne pas se moquer des vieillards, des pauvres d'esprits et des malheureux.

Cependant, il ne faut pas demander à des petites filles, même si elles sont gentilles, bien élevées, françaises d'esprit et de cœur, comme de langue, de rester absolument sérieuses, devant la chose la plus risible du monde; ce serait de l'héroïsme.

Aussi, quand M. Swift se retourne de nouveau, il vit un changement si frappant dans les regards de toutes, qu'il eut la conviction que la seconde phrase n'était pas meilleure que la première. Au point d'interrogation inquiet qu'il avait vu d'abord, avait succédé une folle envie de rire, mais une envie telle que tous les yeux en brillaient, toutes les lèvres en étaient mordues au sang et toutes les mains étaient prises d'une agitation extraordinaire. Vous comprenez la situation, chers lecteurs, vous avez tous été saisis, déjà, par le fou rire?

Monsieur l'Inspecteur, très malheureux, et commençant à sentir que l'atmosphère de la classe était devenue très lourde, s'excusa un instant et sortit dans le corridor.

Par hasard, une petite Sœur se trouvait bien dans les environs. Intriguée et un peu inquiète, elle regarda et vit M. l'Inspecteur sortir un petit morceau de papier de sa poche, regarder attentivement pendant quelques secondes, puis remettre le papier dans sa poche et rentrer dans la classe.

Un soupir de soulagement s'échappa de la poitrine de toutes ces gentilles demoiselles quand elles lurent sur le visage de M. l'Inspecteur, l'assurance et la satisfaction.

M. Swift était désormais sûr de lui. Il savait ce qu'il allait écrire, et les petites filles n'auraient plus envie de rire. Il s'avance donc au tableau d'un pas ferme. Il empoigne la brosse et d'un bras vigoureux, un peu nerveux, cependant, malgré son assurance, efface le malheureux mot "entonne" et écrit "entrer". La phrase se présente donc aux yeux de la classe sous sa nouvelle forme:

"IL PUIS ENTRER."

Et, d'un air triomphant, il se retourne vers les élèves. Il est à son tour saisi de stupeur. A la place de l'envie de rire, toutes les petites filles semblent saisies d'un sentiment de pitié et de commisération pour le pauvre inspecteur. C'est à son tour de se demander ce que cela veut dire.

Inutile de dire que l'heure de l'inspection s'écoula pour l'inspecteur avec autant de plaisir que s'il avait été sur des chardons ardents. Quand l'heure d'aller dîner sonna, il fut le plus satisfait de tous et partit.

Cependant, ce n'est pas tout. Quand il fut seul, il eut le temps de consulter à loisir son ou ses petits papiers et il le revint dans l'après-midi. Il fallait tout de même laisser une bonne impression.

Il félicita donc toutes ces petites filles pour la sagesse et la politesse exquise dont elles avaient fait preuve en ne lui riant pas au nez, devant les multiples bêtises qu'il avait faites devant elles.

La phrase qu'il voulait écrire était celle-ci:

"JE PUIS ENTRER."

C'était bien la pensée qui devait le plus l'obséder en songeant aux visites précédentes que lui et les autres inspecteurs avaient faites aux écoles bilingues de la ville et de la campagne. Cette année, pourrait-il entrer, sans que les élèves sortent?

A part le ridicule qui s'attache d'une façon indélébile à cette inspection, il y a une leçon à cette histoire.

Voilà les gens que le gouvernement nomme pour faire l'inspection des écoles bilingues. Si un inspecteur canadien-français se permettait de telles bêtises, faisait preuve d'une telle ignorance, il croquerait sous le mépris général et le gouvernement le chasserait immédiatement, et avec raison.

Allez dans la province arriérée (!) de Québec. Prenez l'inspecteur français le moins compétent que vous puissiez trouver, envoyez-le faire une inspection dans la meilleure école anglaise de Westmount et il ne se couvrira pas de ridicule comme M. Swift l'a fait dans l'école Duhamel.

PARIS PATÉ

Plaisirs d'autrefois

Plaisir d'aujourd'hui

Les enfants aiment toujours ce qui est bon

2 boîtes pour 25c



Ce n'est pas par animosité personnelle contre M. Swift que nous écrivons ces choses, nous ne connaissons pas cet homme. Mais, il est nécessaire que ces choses soient connues, afin que la bêtise du système soit une fois de plus, rendue évidente.

Les Anglais de l'Ontario n'ont pas l'occasion d'apprendre le français et, en général, ils ne le savent pas. Même ceux qui le savent le mieux, ne sont pas qualifiés pour devenir des inspecteurs d'écoles bilingues, et tant que le gouvernement persistera à croire que les représentants de la race supérieure (?) sont seuls en état de faire quelque chose de bien, nous aurons de semblables incidents à relater et une semblable incompréhension à déplorer.

J.-ALBERT FOISY.

(Le Droit, 7 juin 1917.)

UN JUBILÉ SACERDOTAL

LES PAROISSIENS DE LAVALTRIE CELEBRENT LE 25^e ANNIVERSAIRE D'ORDINATION DE LEUR CURE, M. L'ABBE DELPHIS DESROCHES. — Mgr FORBES, EVEQUE DE JOLIETTE, ASSISTAIT A LA FETE.

Dimanche, 10 juin, eut lieu à Lavaltrie, la procession solennelle du Très Saint-Sacrement jusqu'à la chapelle de l'Immaculée Conception, où était érigé le reposoir.

Lundi, 11 juin, était le 25^e anniversaire d'ordination, du dévoué curé de la paroisse, M. l'abbé D. Desroches.

A 8 heures du matin, les paroissiens se sont rendus à l'église pour saluer Sa Grandeur Mgr Forbes, évêque de Joliette, qui assista à la célébration de ce jubilé sacerdotal, qui coïncidait avec l'ouverture des Quarante-Heures.

Le maire Romelus Martineau lut à Monseigneur une adresse de bienvenue. Une adresse fut aussi lue à M. le curé et il lui fut présenté un superbe calice en or, au nom des paroissiens. Le jubilaire remercia avec émotion.

Un Tu es sacerdos, fut ensuite chanté par le Dr S. Martineau, maître de chapelle, et ses deux fils, M. l'abbé Donat Martineau et M. Aimé Martineau.

La messe fut célébrée par M. l'abbé Desroches, assisté par M. l'abbé Desrosiers, curé de Mlle St-Jacques, comme diacre, et par M. l'abbé J. B. Chagnon, vicaire à la cathédrale de Joliette, comme sous-diacre. Un chœur exécuta la Messe Royale. Mme Saül Giguère accompagna à l'orgue.

A l'offertoire, M. l'abbé Donat Martineau chanta un *Quid Retribuam* composé pour la circonstance, par Mlle Heva Benoît, organiste. Le sermon fut donné par S. G. Mgr Forbes.

Un banquet fut ensuite servi au presbytère auquel assistèrent: Sa Grandeur Mgr Forbes, M. le chanoine Roch, du Séminaire de Joliette, le R. P. Morin, supérieur du même séminaire, M. le chanoine Pauze, supérieur du collège de l'Assomption, MM. les abbés A. Picotte, curé de Lanoraie, P. Pelletier, curé de Berthier, Bordeleau, curé de Mlle Dupas, Berthiaume, de St-Sulpice, Marsolais, de l'Assomption, Dufour, curé de la Côte-des-Neiges, R. Pelletier, de Ste-Cunégonde, R. Héty, ancien curé de Ste-Scholastique, Forest, vicaire de Lanoraie, Donat Martineau, du Séminaire de Joliette, etc.

Pour couronner la fête, il y eut mardi soir, en face du presbytère, un superbe feu d'artifice organisé par les paroissiens.

M. l'abbé Desroches est né à St-Esprit, comté de Montcalm, le 8 septembre 1866. Il fut ordonné prêtre le 11 juin 1892, par Mgr Fabre. Il fut vicaire à Saint-Charles de Montréal et à Cohoes, N.-Y., et nommé curé en 1904 à Lafontaine, Ont., et en 1910 à Saint-Cléophas, dans le diocèse de Joliette; curé de Lavaltrie depuis deux ans.

M. l'abbé Desroches est un fervent apôtre de l'instruction et il compte de nombreuses œuvres d'éducation à son crédit.

PÈLERINAGE À ST-ANNE DE BEAUPRÉ

Le seul pèlerinage canadien-français, cette année, à Sainte-Anne de Beaupré, est organisé par la paroisse Sainte-Catherine de Montréal, et aura lieu le 27 juin prochain par le vapeur Québec, qui laissera Montréal à 7 heures p.m. Prix du billet, \$5.75, cabine comprise.

Pour informations s'adresser Presbytère Sainte-Catherine, 406 Amherst. Tél. Est 2042.

Combattons l'intempérance par la bière

"Comment puis-je, moi qui bois de la bonne bière, tous les jours de ma vie, dans un milieu confortable et entouré d'amis, avoir l'aplomb de demander froidement à mes laborieux concitoyens, de se priver de ce breuvage?" — GLADSTONE,

Premier ministre d'Angleterre pendant 20 ans.

LA BIÈRE EST UN BREUVAGE ALIMENTAIRE

D'AUTRES OPINIONS DE MEDECINS CELEBRES. LISEZ !

LE DR BURLUREAUX,

Professeur agrégé du Val-de-Grâce, dans son traité, "La Lutte pour la Santé" : — Autant est légitime la campagne contre les boissons distillées, autant, à notre avis, les boissons fermentées (la bière) devraient trouver grâce devant la rigueur des hygiénistes; et nous pensons que la ligue antialcoolique française, pour ne parler que d'elle, compromet, d'une façon irrémédiable, le résultat qu'elle poursuit, si elle continue à proscrire la bière.

LE DR C. F. CHANDLER,

Professeur de l'Université Columbia : — "La bière ne fait pas d'ivrognes. La prohibition aurait pour effet de chasser la bière des familles, de priver une grande partie de notre population d'un breuvage parfaitement légitime, sain et hygiénique, d'un aliment nourrissant et agréable. L'ivrognerie existe ainsi que l'intempérance, mais elles ne proviennent pas de la bière."

Que valent les assertions de ces outrés qui tâchent de se faire de la notoriété en dénigrant la bière à l'encontre de l'opinion de tant de médecins célèbres, qui, grâce à des études et des recherches sérieuses, ont prouvé que la bière possède une valeur alimentaire précieuse.

L'énorme augmentation de la consommation de la bière dans le monde entier, durant les derniers 25 ans, est due au perfectionnement que la science microbienne a apporté à la fabrication de la bière et à la puissante campagne faite dans tous les pays d'Europe en faveur des boissons fermentées, dites boissons hygiéniques (vin et bière). Pasteur, en France, Liebig, en Allemagne, ont consacré à l'étude de la bière et à son amélioration les meilleures années de leur vie. C'est qu'ils considéraient la bière comme un breuvage essentiel à l'alimentation.

D'autres sommités médicales du vieux monde, comme Boerhave, Stoll et Cullen ont préconisé la bière. Sydenham l'a conseillée dans un grand nombre de maladies. Mariendie la prescrivait, ainsi que Segalas. La plupart de nos médecins canadiens consomment de la bière à leur table et la prescrivent à leurs patients.

Les fondateurs de la FRONTENAC, la grande brasserie canadienne-française, ont pu trouver les millions nécessaires pour réaliser les perfectionnements préconisés par les grands savants. Tous ceux qui ont visité la brasserie modèle ne veulent pas d'autre bière que la

Bièr Frontenac

reconnue comme n'ayant pas de supérieure en aucun pays.

Elle possède au plus haut degré toutes les qualités que rêvait le Grand Pasteur.

C'est en donnant à notre population une bière agréable, légère, saine et nutritive que nous la détournerons du goût de l'alcool

LA BRASSERIE FRONTENAC LIMITEE, MONTREAL

VOICI L'ÉTÉ

OCCASIONS SANS PRECEDENT

RIDEAUX EN MARQUISSETTE, 2 verges

1/2. Spécial, valant \$2.00, pour, \$1.25

la paire

RIDEAUX NOTTINGHAM, 2 verges 1/2

Un lot spécial, valant \$1.00, pour 69c

MOUSSELINE A RIDEAUX, avec bar. es

en couleurs, quelques bouts seulement, valant 22c la verge, pour 15c

MESDAMES

BLOUSES EN MARQUISSETTE, jolis

modèles, valant \$1.25, pour 98c

BLOUSES EN SOIE blanche, lavables, valant \$3.50, pour 1.98

BAS EN SOIE blancs et noirs, valant 75c, aux vieux prix 49c

JUPONS EN BRODERIE. Un lot valant \$1.25 et \$1.50, pour seulement 98c

TABLIERS en broderie, pour le thé 49c

TABLIERS, extra grands, valant 50c, pour 35c

CACHE-CORSETS, spécial 29c

KIMONOS. — Grand choix, courts et longs, en indienne crépoline, etc., pour \$1.33

Habillements de garçonnets, et pour hommes.

mes, comme avant.

JOB

Jerseys et caleçons pour enfants et pour hommes.

MAISON FILIATRAULT,

429-433 BOULEVARD ST-LAURENT,

46 ans en affaires

Livraison sur toute l'île

FAITS - MONTREAL

FRAPPE PAR UNE LOCOMOTIVE

Un cheminot à l'emploi du Pacifique Canadien a été frappé grièvement par une locomotive alors qu'il travaillait dans les cours près des Nours Notre-Dame et Delorimier. Ne voyant pas approcher la lourde machine, elle le frappa et lui fractura l'épine dorsale et les deux jambes. Il souffre aussi de lésions internes et son état est très critique.

La malheureuse victime se nomme John Collins, il vient de St-Jean, N.B., et demeure au No 47 de la rue Bonsecours.

HORS DE COMBAT

Ottawa, 23. — Les noms de huit Montréalais figurent sur la liste des mis hors de combat, publiée hier par le ministère, et qui comportent aussi ceux de dix Canadiens-français. Cette liste est chargée de 365 noms. Voici l'énumération:

Tués à l'ennemi : E. Wartell, sans adresse connue; B. Guignon, Rosebridge, P.Q.; J. A. Hardy, Cowan, Ontario; M. Thibodeau,

dividu, qui se promenait depuis

quelques instants sur les quais au

bas de la rue Delorimier, s'est jeté

dans le fleuve, hier après-midi. On

se porta à son secours en lui tendant

des perches et des cordes, mais il

refusa de s'en servir. Quelques instants

après il disparaissait pour toujours. On ne connaît pas son nom, et

le cadavre n'a pas été retrouvé.

Loggville, N. B.

Blessés: G. Fitzsimmons, 2088 St-

Urban; G. G. Connell, 2578 St-Denis;

P. Faillon, sans adresse connue;

W. Wilson, 20 rue Grand-Tronc;

T. Clark, 513 rue Clavilier;

Hochelega; T. Mills, 2287 rue

Ontario; L. Piper, Waterville, P.Q.;

J. H. M. Martin, Strathmore, Alberta;

E. B. Barteaux, Annapolis, N.-E.;

E. Daigneault, St-Paul de Métis,

Alberta; A. Hébert, Delhi, Ontario;

A. Lemieux, Ottawa; W. Bernard,

Grand Bay, P.Q.

Loggville, N. B.

Blessés: G. Fitzsimmons, 2088 St-

Urban; G. G. Connell, 2578 St-Denis;

P. Faillon, sans adresse connue;

W. Wilson, 20 rue Grand-Tronc;

T. Clark, 513 rue Clavilier;

Hochelega; T. Mills, 2287 rue

Ontario; L. Piper, Waterville, P.Q.;

J. H. M. Martin, Strathmore, Alberta;

E. B. Barteaux, Annapolis, N.-E.;

E. Daigneault, St-Paul de Métis,

Alberta; A. Hébert, Delhi, Ontario;

A. Lemieux, Ottawa; W. Bernard,

Grand Bay, P.Q.

Loggville, N. B.

Blessés: G. Fitzsimmons, 2088 St-

Urban; G. G. Connell, 2578 St-Denis;

P. Faillon, sans adresse connue;

W. Wilson, 20 rue Grand-Tronc;

T. Clark, 513 rue Clavilier;

Hochelega; T. Mills, 2287 rue

Ontario; L. Piper, Waterville, P.Q.;

J. H. M. Martin, Strathmore, Alberta;

E. B. Barteaux, Annapolis, N.-E.;

E. Daigneault, St-Paul de Métis,

Alberta; A. Hébert, Delhi, Ontario;

A. Lemieux, Ottawa; W. Bernard,

Grand Bay, P.Q.

L'A. C. J. C. A MONTREAL

IN HOC SIGNO VINCES

Le comité central de l'A.C.J.C. a voulu que la fête du Sacré Cœur eût, cette année, un caractère particulier. Il invita donc les Comités régionaux à célébrer la fête patronale de l'association avec le plus d'éclat possible et il insista d'une façon toute spéciale sur la nécessité de la prière dans les heures d'épreuve et d'angoisses que nous traversons, nous annonçant en même temps le vœu public, qui fut fait depuis, au nom de l'A.C.J.C. tout entier.

Notre Comité régional répondit à cet appel avec empressement. Le vendredi 15 juin, nos amis de la Région furent convoqués à une messe basse, dite par le R. P. Colclough, S.J., à la chapelle domestique du collège Sainte-Marie. Une communion générale y eut lieu. Et le soir nos membres se joignirent aux messieurs de l'Adoration nocturne, à Notre-Dame, où M. Pabbé Maurault, p.s.s., dans un magnifique sermon, prépara les fidèles au repentir, à la prière et à l'espérance.

En présence de Mgr Roy et d'une grande foule qui se pressait sous la vaste nef de Notre-Dame, l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française, représentée par son Comité central, implora solennellement l'intervention de la Providence dans les malheurs de l'heure présente, pria pour la paix, et promit en particulier au Sacré Cœur un ex-voto si Jésus, qui apaisa jadis la mer en furie, détourne la tempête qui fait rage aujourd'hui et menace jusqu'à nos vies — dans des circonstances où ni Dieu ni la Patrie ne les demandent.

Notre archevêque vénéral a donné, le premier, le signal de la prière publique. Depuis son appel nos compatriotes n'ont cessé de s'appuyer sur leur foi. Il importe qu'ils continuent de la faire sans défaillance. Que les individus comme les groupements, les cercles par exemple, poursuivent leurs supplications ! Puisque nous avons la conviction que le sort de la guerre comme celui de tous les désordres ne dépend pas uniquement de l'action des hommes, cherchons le secours à où il est, là où nous savons qu'il se trouve, bien que, par malheur, les belligérants s'obstinent à le voir ailleurs.

"In hoc signo vinces" s'est fait entendre depuis Clovis à tous ceux qui livrent des combats. Tenons ferme l'arme toute puissante qui est dans nos mains.

* * * Anatole VANIER.

DÉPART POUR JOLIETTE

Notre quatorzième Conseil fédéral s'ouvrira à Joliette, le samedi soir, 30 juin. Les dernières nouvelles reçues de Québec, des Trois-Rivières, de Saint-Hyacinthe et de maints autres endroits, nous permettent d'affirmer que les délégations s'organisent nombreuses sur tous les points de la province.

L'Union régionale de Montréal, à raison du nombre de ses cercles et des facilités de transport, sera représentée par un fort contingent de ses membres. Plusieurs cercles ont manifesté l'intention d'utiliser des automobiles pour le transport de leurs délégués et des autres membres qui désirent assister au Conseil fédéral. L'idée est excellente ; nos amis sont invités à en faire leur profit.

Les chemins de fer offrent d'ailleurs de grandes facilités. Les trains du Pacifique Canadien quittent la gare Viger à 1 heure 25 et à 5 heures 20, le samedi après-midi ; à la gare du Grand Nord, ils partent, on peut prendre les trains de Joliette à 1 heure 15, à 3 heures 10 et à 5 heures 45. Le prix du billet de fin de semaine est de \$1.40 sur l'un et l'autre chemin de fer.

Nos amis voudront bien se rappeler que, du point de vue de notre œuvre, le Conseil fédéral est la plus importante des réunions convoquées par l'A. C. J. C. Chaque groupe a le devoir de s'y faire représenter. Tous les membres de l'association y sont en outre conviés. Messieurs les aumôniers et les membres des conseils de cercle sont priés d'organiser les délégations dans leurs milieux respectifs. On trouvera au secrétariat de la rue Saint-Jacques tous les autres renseignements utiles.

RETRAITE ANNUELLE

Les deux cercles Plessis et De La Mennais se réuniront de nouveau cette année pour suivre les exercices spirituels de Saint-Ignace. C'est

la une faveur dont ils ne manquent pas de bénéficier largement. Ils eussent souhaité être plus nombreux à profiter de ces grâces exceptionnelles. Des circonstances indépendantes de leur volonté ont, malheureusement, limité leur nombre. La retraite se fera quand même, si tous ceux qui se sont inscrits ne rencontrent pas d'obstacles au dernier moment et si nos camarades des autres cercles de la région veulent bien nous prêter main-forte, si tardif que soit notre appel. Il suffirait pour chacun des cercles de la métropole de déléguer un de ses membres pour faire de notre retraite un éclatant succès. Il ne s'agit pas, on le comprendra d'attendre un nombre plus ou moins élevé de retraits. Tout ce que nous demandons, c'est de réunir un nombre suffisant de jeunes gens pour ne pas faire perdre le temps, si précieux, des bons Pères qui se dévouent si généreusement à notre service.

Convaincus de rendre un inappréciable service à la jeunesse canadienne-française en l'exhortant à suivre les exercices d'une retraite fermée, nous n'éprouvons pas le moindre scrupule à lancer notre appel, parce que dans les cercles où il sera entendu, et partant, dans notre association elle-même, il ne peut en résulter que d'immenses bienfaits. Nous ne limitons pas notre invitation, bien cordiale, qu'on nous permette de l'affirmer, aux seuls membres des cercles de l'A. C. J. C. C'est à la jeunesse canadienne-française toute entière que nous nous adressons, assurés d'avance de recevoir le "renfort" attendu.

La retraite commencera dimanche soir, le 24 juin, à 8 heures 30, pour se terminer jeudi matin, le 28, vers 8 heures du matin. Les jeunes gens qui désireraient se joindre à nous n'ont qu'à se rendre à la Villa Saint-Martin pour l'heure indiquée. Ils recevront le meilleur et le plus cordial accueil.

ARMAND SAINT-MAURICE, du cercle De La Mennais.

EN VACANCES

Il a déjà été question, dans certains cercles, de supprimer les vacances réglementaires de l'été. Nous ne pouvons qu'applaudir au courage et au bon esprit que cette mesure dénoterait chez ceux qui l'adopteraient.

Pour les cercles dont les membres se dispersent tous ou presque tous, durant les deux mois de juillet et d'août, pour des raisons de force majeure, la question ne saurait être mise à l'ordre du jour.

Cependant, quelques pratiques peuvent se continuer, même durant ce temps de repos. Par exemple, que les membres se tiennent en correspondance avec leurs aumôniers et entre eux, afin de ne pas perdre de vue le cercle ; qu'ils dressent à l'avance une liste de communications par roulement, couvrant la période qui s'étend de la clôture des réunions à leur reprise, et que chacun parte muni d'un feuillet sur lequel seront inscrites les dates auxquelles il devra communiquer aux intentions de tous. Cela se fait d'ailleurs un peu ; que ces pratiques si belles si fructueuses se propagent.

Voici à peu près les conseils qu'un directeur de collège adressait à ses élèves, sur leur point de départ : chers amis, n'oubliez pas que Dieu, votre âme, la religion ne peuvent avoir de vacances ; par vos manières distinguées, vos idées relevées, votre bon langage, votre amabilité faites honneur à l'institution qui vous reçoit et vous forme.

Nous qui croyons que l'A.C.J.C. est une école de formation personnelle complète, nous avons chacun le devoir de lui garder la haute estime qu'elle s'est acquise.

Nous pouvons de même aussi partir sans laisser nos convictions et notre idéal ; répandre ou par les livres que nous passons ; attirer discrètement l'attention sur les causes chères à notre association : choses religieuses, nationales, sociales. Au milieu de conversations amicales, familières, qui ne peut dire un bon mot pour les œuvres si importantes du "Comptoir coopératif", des "Caisse populaires", etc., les expliquer, faire voir le besoin que nous avons au Canada, de l'association, de l'organisation financière et agricole.

De toutes ces manières, l'on grandira la réputation de l'A.C.J.C., nous en ferons mieux constater l'importance, la nécessité. Peut-être serons-nous les apôtres de la première heure de la fondation de nouveaux cercles, de nouvelles œuvres paroissiales.

Tramway Notre-Dame jusqu'à l'autre côté du canal.

Les vacances terminées, nous aurons conservé nos bonnes dispositions, et comme tout naturellement, pourrons reprendre une autre année d'étude.

H. LESSARD.

CONVOICATIONS

REGION DE MONTREAL

Barthélemy-Vimont. — Le dimanche 24 juin, à 4 heures 1-4 du soir, Réunion.

Des Ormeaux. — Réunion le vendredi 29 juin, à 8 heures du soir, au No 213 de la rue Visitation.

Jacques-Cartier. — Réunion le mardi 26 juin à 7 heures et demi du soir, à l'Ecole normale Jacques-Cartier.

La Haye. — Réunion le lundi 25 juin, à 8 heures du soir, au sous-basement de l'église de la paroisse de Saint-Enfant-Jésus.

Languevin. — Réunion le mercredi 27 juin, à 8 heures du soir, au 372 de la rue Désery.

Notre-Dame de Montréal. — Réunion le mercredi 27 juin, à 8 heures du soir, à l'Ecole du Plateau.

Saint-Isidore d'Okla. — Réunion le dimanche 24 juin.

Sainte-Philomène. — Réunion le mercredi 27 juin, à 8 heures du soir, au presbytère de la paroisse.

Saint-Stanislas. — Réunion, le mercredi 27 juin.

Saint-Clément. — Réunion le mardi 26 juin.

Protestations

CERCLE LAHAYE

Les membres du Cercle LaHaye, de la paroisse du Saint-Enfant-Jésus, en assemblée régulière, tenue le 11 courant, ont adopté à l'unanimité la résolution suivante :

Attendu que sir Robert L. Borden, premier ministre du Canada, a déposé aujourd'hui un projet de loi établissant la conscription ;

Attendu que ce projet de loi de conscription est contraire à notre constitution, à nos traditions et aux vrais intérêts du pays ;

Attendu que le parlement actuel n'a pas de mandat pour passer cette loi ;

Les membres de ce cercle protestent énergiquement contre l'établissement de cette loi sans que le peuple ait été consulté par un plébiscite.

Que copie de cette résolution soit envoyée au député du comté et aux journaux.

LEOPOLD BENOIT, Sec.-cor.

CERCLE LANDRY

Les membres du Cercle Landry, en assemblée régulière tenue le 15 juin, ont adopté, à l'unanimité, la résolution suivante :

Attendu que le premier ministre du Canada, sir Robert L. Borden, a déposé à la Chambre des communes, le 11 juin, un projet de loi tendant à établir la conscription au Canada ;

Attendu que la mise en exécution d'une telle loi est contraire aux saines traditions et à la constitution de ce pays ;

Attendu que le parlement actuel n'a pas de mandat du peuple pour adopter ce projet de loi de conscription ;

Les membres de ce cercle protestent énergiquement contre toute loi de conscription, sous quelque forme qu'on la présente, sans qu'un préalable le peuple ait été consulté par un plébiscite.

Que copie de la présente résolution soit envoyée à M. M. Martin, député au fédéral de la division St-Marie, et aux journaux.

ALBERT PERRIER, Ass.-sec.

Maison "CHERRY HILL"

L'ECOLE RECREATIVE FAISANT PRATIQUE D'ANGLAIS

Un monsieur catholique Anglais, accepterait quelques garçons de bonne famille de douze à vingt ans, comme pensionnaires-étudiants à sa maison de campagne, près du lac Ontario, pendant la saison d'été.

Tous les amusements champêtres, tennis, etc., nourriture abondante, bon entourage et toute moralité chrétienne. Sous le patronage de personnes distinguées.

Pour informations amples et nécessaires, adressez-vous au secrétaire,

W. J. ROMAIN, "CHERRY HILL", Cooksville, Ontario.

ADORATION NOCTURNE

Les membres de l'Adoration nocturne sont priés de se rendre, dimanche soir, à 8 heures, à l'église Notre-Dame du Perpétuel Secours, Ville Enard, pour la célébration des Quarante Heures.

Tramway Notre-Dame jusqu'à l'autre côté du canal.

LE RHUMATISME ÉTAIT DES PLUS AIGUS

Douleurs affreuses et continuées jusqu'à ce qu'il prit "FRUIT-A-LIVES".



M. LAMPSON

Verona, Ont., 11 nov. 1915.

"J'ai souffert durant nombre d'années de rhumatisme et de cruelles douleurs dans le côté et le dos, résultant d'efforts et parce que j'avais soulevé des poids lourds.

Aors que j'avais abandonné pour toujours l'espoir de recouvrer la santé, un ami me recommanda "Fruit-a-lives" ; après en avoir pris une boîte, je me sentis tellement mieux que je continuai à en prendre, et je suis maintenant de la meilleure santé, grâce à votre remède.

W. M. LAMPSON.

Si vous, qui lisez ces lignes, avez quelque mal des reins ou de la vessie ou souffrez de douleurs dans le dos ou de dérangement de l'estomac, faites l'essai sérieux de "Fruit-a-lives". Ce merveilleux remède fait de fruits vous fera un bien immense, car il guérit partout où les autres échouent.

50 sous la boîte ; 6 pour \$2.50 ; boîte d'essai, 25 sous. Chez les marchands ou envoyé sur réception du prix par Fruit-a-lives, Limited, Ottawa.

BUREAU CENTRAL DES EXAMINATEURS

EXAMENS DES CANDIDATS DE CAPACITE POUR L'ENSEIGNEMENT.

L'examen des candidats aux brevets de capacité pour l'enseignement commencera mercredi, le 27 juin, et se terminera le 29 juin. Il n'y a que les aspirants au brevet académique qui commenceront à subir l'examen mardi, le 26 juin, à une heure et demie p.m.

L'examen du brevet élémentaire se fera à l'Ecole Montcalm, 408 rue Demontigny, angle Saint-Hubert, et M. Napoléon Brisebois, professeur à l'Ecole normale Jacques-Cartier, présidera, assisté de M. A. N. Gariépy, professeur.

Les aspirants aux brevets académique et modèle subiront l'examen à l'Académie Commerciale Catholique, No 85 rue Sainte-Catherine-ouest, et seront sous la direction de M. P. Ahern, principal de l'Ecole Sarsfield, qui sera assisté de M. A. Leblond de Drummond, principal de l'Académie Commerciale Catholique, et des professeurs N. E. Gobeil, J. D. R. Bergeron, J. J. McCullen, J. R. E. Ducharme, A. G. Robitaille, P. Malone et R. Z. Baulne, de l'Ecole normale Jacques-Cartier.

Les autres examinateurs délégués à Montréal sont : M. H. Mondou, principal de l'Ecole Montcalm, au scolasticat Saint-Joseph ; M. C. J. Miller, inspecteur d'écoles de la région est de Montréal, à l'Académie Saint-Stanislas ; M. A. B. Charbonneau, inspecteur d'écoles du district de l'Assomption, au couvent des SS. de la Congrégation Notre-Dame, et M. Jos. Hébert, à l'Ecole Saint-Pierre.

Tous les aspirants sont priés de se rappeler que la première séance du 27 juin commencera à 8 heures 30 précises a.m.

CHEMIN DE FER PACIFIQUE CANADIEN

MONTREAL—ST. ANDREWS, N. B.

En vigueur le dimanche 24 juin un service de train aura lieu de Montréal à St. Andrews, tous les jours.

Le train partira de la gare Windsor à 7 h. p.m., arrivera à St. Andrews à 10 h. 10 a.m., les dimanches et à 10 h. 55 a.m. les jours de semaine. Wagon-dortoir sur tout le parcours à partir de Montréal tous les jours sauf le samedi.

(r.)

LE 3e CENTENAIRE DE LOUIS HÉBERT

LA LECON QUI DOIT S'EN DEGA-GER POUR LE CULTIVATEUR CANADIEN.

Jamais l'agriculture n'a été plus à la mode que cette année, excepté peut-être chez les cultivateurs... En ville, les petits jardins fourmillent dans les loirs vacants, les parterres, et les cours. Les grandes dames ne dédaignent pas de mettre leurs doigts gantés au sarclage des fèves et des oignons, et les modistes se préoccupent de trouver des costumes pour la circonstance.

Mais une manifestation se prépare, qui pourra produire des résultats autrement solides, chez la classe des cultivateurs sérieux. Dans trois mois, l'on dévoilera à Québec le monument d'un citoyen de Paris qui osa venir, il y a trois cents ans, défricher la première terre du Canada. La leçon de l'apothicaire Louis Hébert arrive à son heure, et nous ne devons pas célébrer son héroïsme par des éclats de voix, mais par des résolutions, de l'étude et des actes qui rejaillissent sur l'avenir de la race canadienne.

Au tribut d'admiration nous devons joindre l'imitation.

Si ce noble Français est venu ici défricher, semer, bâtir en vue d'agrandir de son modeste champ "la patrie française et le règne de l'Eglise", ainsi qu'il le dit lui-même dans une supplique au Roi, nous ne devons pas renier son geste, en "diminuant" de notre champ la patrie et l'Eglise canadiennes ; nous devons au contraire poursuivre la conquête aujourd'hui si facile des terres nouvelles.

Le cultivateur qui a cinq ou six fils, au lieu d'en laisser échapper quatre en ville ou ailleurs, en attendant que le dernier, l'héritier du domaine, fasciné par leur semblant d'aïeance et de belles manières, déserte à son tour, ferait mieux de vendre sa terre trop petite, comme Hébert vendit ses maisons de Paris et, avec son argent, d'acquiescer cinq ou six lots de 100 acres à soixante piastres, et d'établir ainsi solidement sa famille.

La leçon d'Hébert s'adresse-t-elle aux seuls canadiens ? Non. Pourquoi nos Montréalais, Québécois ou Américains de fraîche date, nos employés aux munitions, ces fils de la terre, qu'on commence déjà à jeter dans la rue, et qui seront bientôt la triste armée des sans-travail, n'iraient-ils pas, avec leurs \$200 ou \$300 d'économie, se tailler dans l'abîmi des fermes qui vaudront \$10,000 dans cinq ans ?

Voilà la leçon virile que nous prêchons la troisième centenaire de Louis Hébert. Puisseons-nous en profiter !

Robert LEBLANC.

PETIT CARNET

PAQUET-LEMIRE

Le mariage de M. F. R. Paquet, de Montréal, avec Mlle Thérèse Lemire, de L'Assomption, aura lieu mercredi matin, à 6 heures 30, en l'église paroissiale de L'Assomption.

RECEPTION

M. et Mme J. Raoul Julien (née Gauthier, Aline) recevront, dimanche prochain, le 24, à leur demeure 277a Chambord.

EN VILLEGIATURE

M. le juge Archer, Mme et Mlle Archer, partiront la semaine prochaine pour la Malbaie. Ils prendront leurs appartements aux Manoirs Richelieu.

DUHAULT-HEBERT

Le mariage de Mlle Eveline Girouard, fille de l'honorable Dr et Mme Jean Girouard, de Longueuil, avec le capitaine René-J. Duhaumont, de Winnipeg, fils de Mlle L. H. Hébert, sera célébré le lundi, 25 juin, dans l'église de Longueuil.

RENAUD-CORNELLIER

Le mardi, 26 juin, à 7 heures du matin, en l'église Saint-Jean-Baptiste, sera célébré le mariage de Mlle Louise Cornélius, fille de M. L. M. Cornélius, marchand, avec M. Jules Renaud, industriel, fils de M. Jules Renaud, horloger-bijoutier.

PROMOTION

M. Victor A. Gagnon, fils de M. et Mme Victor T. Gagnon, faisant partie du corps médical du 2e Régiment du Massachusetts, a été promu au grade de sergent, à une assemblée des officiers, tenue dimanche dernier à Springfield.

ACHAT SPECIAL ET VENTE DE SOIES FANTAISIE

MARQUISSETTE DE SOIE FANTAISIE, SOIE SHANTUNG AMERICAIN.

CAINE, CREPE DE CHINE FANTAISIE, ETC., très jolis tissus pour robes d'été ou blouses. Double largeur et garantis pour bien laver. Valeur de 75, 90 et 1.00. Lundi... 49

SOIE SHANTUNG AMERICAIN DE COULEUR, 36 pouces... Valeur de 75, 90 et 1.00. Lundi... 49c

SOIE TUSSOR AVEC DESSINS EN PAREIL, 36 pouces... 49c

CREPE DE CHINE DE SOIE, 36 pouces... 49c

CREPE DE CHINE DE COULEUR RAYE, 36 pouces... 49c

SOIES POUR BLOUSES ET CHEMISES, rayées de couleur, 36 pouces... 49c

MARQUISSETTE DE SOIE RAYE EN PAREIL, 36 pouces... 49c

CREPE DE CHINE SOIE ET COTON, 36 pouces... 49c

MARQUISSETTE DE SOIE FANTAISIE, 36 pouces... 49c

SOIE TUSSOR DESSINS KAKI-KOOL, 36 pouces... 49c

SOIE CHIFFON TAFETAS NOIRE

SOIE CHIFFON TAFETAS NOIRE, 36 pouces, beau fini chiffon français, brillant, noir jais et qualité recommandable pour sa durée. Bonne valeur à 1.75, pour... 1.39

EXTRA SPECIAL

1550 VERGES DE POPELINE DE SOIE "Notre spécial", 36 pouces, beau fini brillant permanent, qualité qui ne froisse pas ni ne coupe, très populaire à New-York, pour costumes et robes d'été. Choix de nuances, aussi noir. Bonne valeur à 1.75, pour... 1.39

EXTRA SPECIAL

3750 VERGES DU CELEBRE PALM BEACH, tissu le plus populaire, et le plus pratique pour costumes d'été, en naturel uni, ou à larges rayures de vert, brun, bordeaux et gris pour costumes et robes combinées. Valeur de 1.00, pour... .79

DE 8 HEURES 30 A 9 HEURES 30 A. M.

POPELINE MERCEURISSE NOIRE, 36 pouces, beau fini brillant et noir jais. Valeur de .50, pour... .39

DE 8 HEURES 30 A 9 HEURES 30 A. M.

SOIE HABUTAI, 36 pouces, en ivory et noir seulement, meilleure qualité lavable, pour blouses, lingerie, etc. Valeur de .50 pour... .39

Pas de commandes par poste, ou téléphone. —Au rez-de-chaussée.

Dupuis Frères

LE MAGASIN DU PEUPLE

447-449 Rue Ste-Catherine Est, coins St-André et St-Christophe.

J. N. Dupuis, Président. Eng. Dupuis, Vice-Président. A. A. Dugal, Directeur-Général.

DUPUIS FRERES, Limitée. DUPUIS FRERES, Limitée.

VIN DUBONNET

Le célèbre Tonique et Apéritif Français

Donne des forces, augmente la vitalité. Les hôpitaux le recommandent aux invalides.

L. CHAPUT, FILS & CIE, LIMITEE. MONTREAL, Can.

"ÉCOLE FORESTIÈRE LAVAL"

Examen d'admission et concours pour l'obtention des Bourses, les 26 et 27 juin prochains, à l'Université Laval, à Québec, P. Q. Prière de communiquer avec monsieur G. C. Piché, directeur de l'Ecole, à Québec.

GARON-MERCURE

En l'église de St-Louis de France, de Montréal, à 11 heures le 11 juin, le mariage de M. Henri Caron, de la maison J. A. Caron et Fils, de Maisonneuve, avec Mlle Eva Mercure, fille de M. et Mme E. Mercure, du parc Lafontaine. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Mercure, cousin de la mariée.

Un joli programme musical fut interprété par les amis des mariés.

L'heureux couple est parti pour New-York, Atlantic City et autres villes américaines. Ils seront de retour mardi.

RETRAITE FERMÉE DE JEUNES GENS

C'est demain soir, à 8 heures, que commence à la Villa Saint-Martin, Abord-à-Plouffe, la retraite fermée des jeunes gens, organisée par les Cercles LaMennais et Plessis.

Tous ceux qui veulent profiter de ces trois jours de solitude et de réflexion seront des bienvenus.

Lisez le NATIONALISTE, et vous aurez fait oeuvre utile et agréable.

A VENDRE

Lunettes, Lorgnons, Yeux Artificiels

EXAMEN DE LA VUE SATISFACTION ABSOLUE

Montures en or solide, depuis \$2.00

Montures en or oulé, depuis \$1.50

Montures en aluminium, depuis \$0.50

Montures en acier nickelé, depuis \$0.25

VERRES DE PREMIERE QUALITE

J.-H. NAULT, 225-EST, SAINT-CATHERINE TEL. EST 1513

ANTIKOR LAURENCE

CURE RADICALE DES CORPS SOUS-EFFICACE, SANS DOULEUR EN TOUTE PARTOUT 25¢

FRANCO PAR LA POSTE A.J. LAURENCE, MONTREAL

FEUILLETON DU "DEVOIR"

ILLUSION MASCULINE

par JEAN DE LA BRÈTE

AU SECOURS DE LA VILLE

LE BUREAU DES COMMISSAIRES DEMANDE A LA BANQUE DE MONTREAL DE SORTIR CONCORDIA DE L'IMPASSE FINANCIERE OU ELLE SE TROUVE PRESENTEMENT.

La seule question — "trop tardivement élève" — comme dit un haut fonctionnaire de la ville — qui attire sérieusement l'attention de nos commissaires depuis quelques jours, c'est sans contredit celle qui a trait à la situation financière de notre administration. Le silence par lequel on a répondu aux demandes de soumissions de la Banque de Montréal pour l'émission du nouvel emprunt de \$1,400,000, a grandement surpris et le bureau a été obligé de se demander si l'on n'a pas raison de dire que toutes les grandes institutions commencent d'être terriblement fatiguées de prêter de l'argent à Concordia pour qu'elle puisse combler sa kyrielle de déficits annuels.

Que faire? "On demandera à la Banque de Montréal de sortir la ville du trou", a dit un commissaire. M. Arnoldi, trésorier municipal, vient en effet de rédiger une longue lettre que le bureau a approuvée puis adressée à cette maison. On lui demande tout simplement de venir au secours de la ville, en lui avançant les fonds dont elle aura besoin jusqu'à ce qu'elle puisse contracter un emprunt.

PLUS D'EXEMPTION DE TAXES.

Mais on fait remarquer que, quand bien même l'on pourrait réussir à toucher le cœur des gros légimes de la finance et contracter un nouvel emprunt, la situation de la ville, dans le fonds, restera toujours la même et que c'est le revenu de la ville qu'il faut augmenter si l'on veut réellement y apporter des remèdes pratiques.

Le commissaire Ross est d'avis que l'on devrait, partiellement, abolir les exemptions de taxes sur les institutions de charité, ou bien faire comme aux Etats-Unis et imposer une taxe sur les loyers frappant sans distinction propriétaires et locataires; ou encore adopter une taxe mobile, augmentant temporairement le taux des taxes actuelles, faire payer une taxe aux propriétaires sur les pavages, etc., etc.

De son côté le commissaire des finances voudrait que l'on recourût immédiatement au Bureau des recherches municipales de New-York afin que l'on puisse faire faire une expertise générale de l'administration; il dit même que l'heure a sonné pour les contribuables de Montréal d'intervenir dans ce sens.

CONSTANTIN DEVRA PRENDRE UN REPOS

L'EX-ROI EST MECONTENT DE SON SEJOUR EN SUISSE.

Berlin, 23. — Le correspondant du "Mittags Zeitung", a rencontré Georgios Streit, qui a fait le voyage avec l'ancien roi Constantin, et il aurait donné les détails suivants sur Constantin.

A cause de sa blessure, l'ex-roi a besoin de repos; ses médecins lui ont conseillé d'aller immédiatement dans un sanatorium situé dans les montagnes, là où il pourra s'occuper de son travail et de sa santé et de sa famille. La reine n'est pas en bonne santé depuis les troubles de ces derniers temps et elle a besoin de repos.

Constantin n'est pas très enthousiasmé de son séjour en Suisse; son mécontentement a commencé au cours du voyage lorsque les Italiens essayaient d'atteindre son wagon par l'insulte. On dit que plusieurs Italiens ont été arrêtés dans cette circonstance.

LA ST-JEAN-BAPTISTE A LONGUEUIL DIMANCHE

Dimanche soir prochain, jour de la Saint-Jean-Baptiste, si la température le permet, les citoyens de Longueuil auront l'occasion d'assister à une jolte célébration organisée au parc Hurléau, par la Société Saint-Jean-Baptiste, section Longueuil. Il y aura des discours de circonstance prononcés par M. le curé Georges Payette, M. Alex. Geoffrion, maire de Longueuil, M. A. Geoffrion, recorder de Montréal, et M. Jos. Lamare, C.R. L'admission sera gratuite.

Le président de la société Saint-Jean-Baptiste, section Longueuil, M. J.-O. Boucher, dira aussi quelques mots.

La fanfare de Montréal-Sud, assistée pour la circonstance par quelques musiciens de Longueuil et sous l'habile direction de M. le curé Lussard, de Montréal-Sud, se fera entendre entre les divers discours, dans les morceaux variés de son répertoire.

Le temps qu'il fera

BEAU, PAS DE CHANGEMENT SENSIBLE
 DEMAIN, DIMANCHE, 24 JUIN
 Ve dimanche après la Pentecôte. — Nativité de saint Jean-Baptiste.
 Lever du soleil, 4 h. 12.
 Couch. du soleil, 7 h. 52.
 Lever de la lune, 9 h. 21.
 Cou. de la lune, 10 h. 36.
 LUNDI, 25 JUIN
 Saint Guillaume, abbé.
 Lever du soleil, 4 h. 12.
 Couch. du soleil, 7 h. 52.
 Lever de la lune, 10 h. 28.
 Cou. de la lune, 10 h. 52.
 Premier quartier de la lune, le 27, à 11 h. 14 m. du matin.

LORD SHAUGHNESSY CHEZ M. BORDEN

LES ANARCHISTES FONT DES LEURS

ILS REFUSENT D'EVACUER LA MAISON DU GENERAL DURNVO, PRES DE VIBORG. — DESORDRES A SEBASTOPOL.

Pétrograd, 23. — Un groupe d'anarchistes s'étant récemment emparés de la maison de campagne du général Durnovo, près de Viborg, le ministre de la Justice Pereveïzeff en ordonna hier l'évacuation immédiate. Des milliers d'ouvriers des usines environnantes entourèrent aussitôt la maison; plusieurs étaient armés de fusils, et déclarèrent qu'ils étaient prêts à défendre les anarchistes si on voulait les forcer à quitter l'endroit. Des délégués de Kronstadt menacèrent même les fonctionnaires du gouvernement d'appeler les détachements de la forteresse à venir en aide aux ouvriers. Le gouvernement provisoire, après avoir fait appel aux délégués des soldats et des ouvriers, avoua les anarchistes que la force des armes serait employée s'ils n'évacuaient la maison du général Durnovo.

DESORDRES A SEBASTOPOL.

Pétrograd, 23. — Des désordres que l'on attribue au rappel de l'amiral Kolitchak, ont éclaté parmi les marins de la flotte de la mer Noire, à Sébastopol. Le "Birzhevia" annonce que les marins, influencés par les agitateurs extrémistes, ont mis quelques officiers aux arrêts et qu'ils ont commencé à désarmer les autres. M. Kerensky, ministre de la guerre et de la marine, a donné des ordres de prendre des mesures de répression sévères. D'autre part, le premier ministre Lvoff assure qu'on exagère l'importance de ces désordres.

Le gouvernement ne publiera rien d'officiel sur les événements de Sébastopol d'ici quelques jours, et l'on croit que le calme est à la veille de se rétablir. On attribue la cause des désordres aux partisans de Lenine appuyés par les extrémistes de Kronstadt qui sont arrivés récemment à Sébastopol. Ils ont saisi l'opportunité de l'absence de Pétrograd des principaux chefs pour accuser les officiers de conspirer pour restaurer l'ancien régime. Le gouvernement exige que les armes des officiers leur soient rendues et annonce que les marins qui refuseront de faire leur devoir seront dénoncés comme des traites à la patrie.

LE CONTRÔLE DE LA MARINE MARCHANDE

LA CHAMBRE FRANÇAISE ADOPTE UNE RESOLUTION INVITANT LE GOUVERNEMENT A LE CENTRALISER.

Paris, 23. — Le gouvernement et la Chambre des députés ont adopté la résolution, signée par quarante membres du comité de la marine marchande française, invitant le gouvernement à centraliser la construction, l'achat et l'affrètement des navires marchands. Dorénavant, la marine marchande dont le contrôle était réparti entre plusieurs ministères, sera placée sous le contrôle d'un seul département.

Louis Nail, sous-secrétaire de la marine, a déclaré que le tonnage total de la marine marchande française au début de la guerre était de 2,500,000 tonnes, que depuis, 560,000 tonnes avaient été perdues, dont 460,000 par actes de guerre. Durant la même période, le tonnage acheté ou construit s'élève à 680,000, auquel il faut ajouter 140,000 tonnes en chantier; de sorte que la marine est aujourd'hui plus forte qu'elle ne l'a jamais été avant la guerre.

M. Nail fit ensuite remarquer que l'Allemagne avait perdu 2,500,000 tonnes, soit 50 pour cent de sa marine entière et il ajouta qu'il ne fallait pas croire les rapports que l'Allemagne construisait des centaines de navires.

Le député Buisson répondit que le secrétaire était trop optimiste et que la situation de la marine était sérieuse. Il faut, dit-il, construire des navires pour permettre à la France de s'alimenter. C'est une question qui prime toutes les autres, même celle des effectifs, et l'Angleterre préfère prêter des navires à la France et en construire pour elle-même. Il termina en priant le gouvernement d'insister pour que les Alliés donnent à la France toute l'aide qu'ils lui doivent.

Le premier ministre Ribot, qui parla ensuite, reconnut que la situation n'était pas satisfaisante, mais il rappela qu'il est très difficile d'acheter des navires. La question de payer comptant est aussi un obstacle. Quoiqu'il soit préférable de construire, le premier ministre déclare que toute l'énergie de la nation doit se concentrer sur la fabrication des munitions. De plus, les matières premières sont rares et la main-d'œuvre experte insuffisante. Le ministre de l'alimentation, M. Violette, dit que, vu que le besoin de navires pour transporter les céréales n'était pas pressant, le désir de la Chambre de placer la marine marchande sous le contrôle d'un seul département pouvait être accordé.

ON CONSPUE LE MAIRE DE CHICAGO

IL EST FORCÉ DE QUITTER LA SALLE DES DELIBERATIONS.

Chicago, 23. — Le maire William Hale Thompson a été l'objet, hier après-midi, à la séance du conseil municipal, d'une manifestation hostile et a été forcé de quitter la salle des délibérations, au milieu des cris hostiles des échevins, qui ont même demandé sa démission. Le prétexte de cette subite marque de mésestime fut la nomination des neuf derniers commissaires d'écoles par le maire; la vraie cause réside dans le fait que le maire de Chicago est reconnu comme un pro-allemand; il a en effet refusé de contribuer à l'emprunt de la liberté et d'inviter à la commission Balfour à Chicago, lors de son passage aux Etats-Unis.

POUR EVITER UN DESASTRE

ON SUPPOSE QUE LE PRESIDENT DU PACIFIQUE-CANADIEN EST ALLÉ DISCUTER LE PERIL ECONOMIQUE QUI MENACE LE CANADA. — SIX LIBERAUX ONT DESERTE LAURIER.

Ottawa, 23. — Lord Shaughnessy, président du Pacifique-Canadien, était hier dans la capitale, où il eut une conversation avec le premier ministre. Une rumeur annonce qu'il y a été appelé pour définir la situation en ce qui concerne les chemins de fer; une autre laisse entendre qu'une nouvelle tentative sera faite de former un cabinet de coalition ou un gouvernement unifié pour résoudre le problème des chemins de fer et celui de la conscription.

Après l'entrevue que lord Shaughnessy a donnée récemment, on peut supposer que sa visite au premier ministre a surtout eu pour objet d'exposer le péril économique qui menace le Canada, et de réclamer une politique tendant à conserver la main-d'œuvre si nécessaire au salut du pays et même aux Alliés.

Six libéraux se sont jusqu'ici engagés en Parlement à voter contre l'amendement de sir Wilfrid Laurier, leur chef; ce sont MM. Hugh Guthrie, F. F. Pardee, George McCraney, George P. Graham, E. W. Nesbitt, W. A. Buchanan. La semaine prochaine, trois autres libéraux, MM. F. B. Carvell, A. K. MacLean, et le Dr Michael Clark, abandonneront sir Wilfrid et se prononceront à leur tour pour la conscription. On s'attend, dans les cercles bleus, à ce que ces derniers entraînent avec eux quelques nouveaux indépendants de la gauche. De sorte qu'il est douteux que de tous les libéraux importants de l'Ouest, sauf MM. Charles Murphy et Frank Oliver, il y en ait qui restent attachés à leur chef. Quelques députés d'Ontario et des provinces de l'Ouest, représentant des comités anticonscriptionnistes, resteront fidèles au vieux chef.

LA NOUVELLE-ECOSSE EST OPPOSEE AU BILL.

Tous les députés libéraux de la Nouvelle-Ecosse, sauf M. A. B. MacLean, voteront en faveur du référendum proposé par sir Wilfrid et contre la conscription. Ils en sont venus à cette détermination hier, après un discours des libéraux de la Nouvelle-Ecosse, A. K. MacLean fut sommé de se ranger avec la majorité de la Nouvelle-Ecosse, mais il refusa, malgré la menace qu'on lui fit, dit-on, de ne pas appuyer sa candidature aux prochaines élections, ce qui amènerait sa défaite certaine. M. MacLean s'est acquis, par son refus, l'hostilité ouverte du parti libéral de la Nouvelle-Ecosse.

M. GRAHAM MENAGE LA CHEVRE ET LE CHOUX

M. George P. Graham a prononcé hier un discours assez étrange. Il commença par déclarer qu'il voterait pour la conscription, puis il donna tous les arguments possibles contre l'adoption d'une telle mesure. On a tout lieu de croire que M. Graham a prévu une vacance prochaine du chef libéral et qu'il a voulu s'assurer une porte de sortie vis-à-vis de la province d'Ontario, pour qui son vote sera l'assurance qu'il tient à la poursuite victorieuse de la guerre, et vis-à-vis de la province de Québec, à qui il représentera que son discours est la condamnation de la façon dont le système de recrutement volontaire a été exécuté dans cette province. On assure que tous les partisans libéraux rebelles rentreront au bercail et emboîteront de nouveau le pas derrière sir Wilfrid Laurier, dès que la Chambre aura disposé du bill de conscription.

DES DESORDRES SE PRODUISENT A DUBLIN

DES MAISONS DE SOLDATS SONT ENVAHIES PAR LA FOULE.

Dublin, 23. — Des foules ameutées ont attaqué ces jours-ci les maisons des soldats qui sont actuellement sur les lignes de tranchées et causé des scènes de désordre dans les rues de la ville. Ces manifestations ont créé un profond ressentiment au sein des unionistes par toute l'Irlande, et ces derniers insistent sur une administration plus ferme de la loi.

La déclaration d'un magistrat de police de Dublin, qui au cours du procès d'un des émeutiers a dit à la police qu'elle a voulu créer une émeute et n'a heureusement pas réussi, a soulevé toute une surprise et beaucoup d'irritation au sein du peuple.

Depuis la mise en liberté des prisonniers et leur arrivée à Dublin, la foule manifeste tous les soirs dans les rues en interrompant toute circulation; les Sinn-Feiners ont arboré leurs drapeaux et chanté leurs chants nationaux. Les manifestants ont jeté à terre et brûlé les immenses placards de recrutement; puis ils ont assailli plusieurs maisons des soldats licenciés, où des drapeaux anglais étaient arborés. Plusieurs carreaux ont été brisés, et quelques uns des occupants ont reçu des blessures.

ENCYCLIQUE SUR LA PRÉDICATION

Rome, 23. — L'"Osservatore Romano" publie une lettre encyclique du Pape sur la prédication dans les églises. Le Souverain Pontife trace les grandes lignes qu'il désire que les prédicateurs suivent, indiquant que les sermons devraient être d'un caractère exclusivement religieux et chercher à plaire à Dieu et non aux hommes.

JOFFRE ÉCRIT AU MAIRE DE QUÉBEC

DANS UNE LETTRE ADRESSÉE A M. LE MAIRE LAVIGNEUR, LE VAINQUEUR DE LA MARNE EXPRIME SON REGRET DE N'AVOIR PU VISITER QUÉBEC.

Québec, 23. — Le maire Lavigneur a reçu hier la lettre suivante du maréchal Joffre, en réponse à celle qu'il lui avait fait remettre par M. C. F. Delage, lors de sa visite à Montréal :

Paris, le 8 juin 1917.
 Monsieur le maire,
 Je regrette vivement qu'au cours de notre court voyage au Canada il ne nous ait pas été permis, faute de temps, d'aller jusqu'à Québec, où nous aurions retrouvé tant de souvenirs français. Je sais quels sont les sentiments des Canadiens pour la France et j'aurais été heureux de remercier vos compatriotes de la province de Québec de ce qu'ils ont fait depuis le début de la guerre pour la cause commune.

Vous évoquez dans votre lettre le passé de la cité de Champlain et vous rappelez les liens historiques qui vous rattachent à la France. De notre côté nous n'oublions point, croyez-le, ces traditions glorieuses et nous avons toujours été unis aux Canadiens par une profonde et fidèle affection. Ce sentiment s'est encore fortifié dans les temps actuels sur les champs de bataille des Flandres, d'Artois et de Picardie, où vos soldats ont déployé une bravoure et une endurance qui ont fait l'admiration de tous leurs compagnons d'armes.

J'aurais aimé féliciter de vive voix les Canadiens de la province de Québec pour les exploits de leurs enfants, et puisque j'ai été privé de cette opportunité pendant mon bref séjour au Canada, veuillez leur transmettre mon hommage.

Agreez, monsieur le maire, l'assurance de ma haute considération.
 (Signé) JOFFRE.

NOUVEL ÉCHEC DES ALLEMANDS

AU NORD DE L'AINSE LES FRANÇAIS REPOUSSENT DE VIOLENTE ATTAQUE DES TROUPES BOCHES.

Paris, 23. — Au nord de l'Aisne, les troupes allemandes, après un violent bombardement, ont lancé de violentes attaques au sud de Flailly dans la région de Bray-en-Laonnois, sur une étendue de plusieurs milles jusqu'à la ferme La Royère à Epine Chevrengny. Elles ont employé, à l'attaque, des forces spéciales qui ont combattu avec opiniâtreté en dépit des pertes violentes que l'artillerie française a infligées dans leurs rangs.

Les efforts de l'ennemi ont échoué en face de la vaillance des troupes françaises qui ont repoussé les vagues assaillantes jusque dans les tranchées d'où elles étaient sorties. Les Français ont maintenu toutes leurs positions à l'exception d'un saillant au centre, qui est resté au pouvoir de l'ennemi.

Les Allemands ont répété leurs attaques cette nuit dans la région de Vauxaillon et au sud-est de Flailly; ils ont multiplié leurs efforts contre les positions de Froimont. En dépit de leurs sacrifices héroïques, ils n'ont pu gagner le moindre avantage.

Sur les lignes anglaises, l'ennemi a assailli les positions d'Ephehy, où il a laissé, dans sa défaite, plusieurs morts et blessés. Par contre les troupes anglaises ont pris l'offensive après une attaque de leurs positions à la ferme Guillemont.

Les aviateurs anglais ont abattu un aéroplane allemand et descendu six machines dans un état piteux; mais trois de leurs machines manquent à l'appel.

FUSION DES DEUX PARTIS GRECS

VENIZELLOS REPRENDRAIT LA DIRECTION DU GOUVERNEMENT.

Londres, 23. — Le correspondant du "Times" à Athènes, câble ce qui suit :
 "Je suis informé qu'à la requête du Haut Commissaire français, M. Jonnart, agissant au nom de la France, de la Russie et de la Grande-Bretagne, Venizelos a désigné deux membres du dernier cabinet grec pour traiter avec deux des ministres actuels, sous la dépendance de M. Jonnart. Ceci signifierait la fusion des deux partis qui divisent la Grèce sous la gouverne de Venizelos."

Venizelos est arrivé au Pirée où eut lieu aussitôt une manifestation en faveur des Alliés, à laquelle prirent part plusieurs milliers de personnes poussant les acclamations : "Vive la France! Vive l'Angleterre! Vive la Russie! Vive Venizelos!"

On s'attend à ce que le premier ministre Zaimis fasse demain une déclaration au conseil des ministres touchant la nature des négociations qui se poursuivent sous la direction du commissaire M. Jonnart. La lettre que le roi Alexandre a envoyée à Zaimis, dans laquelle il se donne comme étant le fidèle gardien de la constitution, a donné généralement la satisfaction de ceux qui désirent la Grèce sous la gouverne de Venizelos.

On s'attend à ce que le premier ministre Zaimis fasse demain une déclaration au conseil des ministres touchant la nature des négociations qui se poursuivent sous la direction du commissaire M. Jonnart. La lettre que le roi Alexandre a envoyée à Zaimis, dans laquelle il se donne comme étant le fidèle gardien de la constitution, a donné généralement la satisfaction de ceux qui désirent la Grèce sous la gouverne de Venizelos.

LE CONTRÔLE DES VIVRES

LE MEME SYSTEME SERAIT ETABLIS AU CANADA ET AUX ETATS-UNIS — MM. HOOVER ET HANNA SONT EN CONFERENCE A WASHINGTON — ON PARLE DE PROHIBITION.

Washington, 23. — Le contrôle des denrées alimentaires en Canada et aux Etats-Unis sera établi simultanément en autant que les conditions dans les deux pays le permettront. Sous plusieurs rapports, il sera le même, et l'on dit hier après une conférence entre Herbert C. Hoover et W. J. Hanna, qui vient d'être nommé contrôleur des vivres en Canada.

M. Hanna a dit que les lois concernant les denrées alimentaires déjà établies en Canada sont presque semblables à celles qui sont soumises à l'approbation du Congrès américain. Le but de sa visite à Washington était d'étudier le programme américain afin de le suivre le plus possible en Canada. Sous plusieurs rapports, a dit M. Hanna, les Etats-Unis et le Canada font face aux mêmes problèmes alimentaires. Les deux pays sont de grands exportateurs de grains et tous deux vont avoir des récoltes plus petites que celles des temps ordinaires.

M. Hanna restera ici plusieurs jours afin de conférer avec les fonctionnaires de l'administration temporaire des vivres. Il croit que le contrôle des denrées alimentaires serait établi au Canada aussitôt après son retour en Canada et il est très charmé de l'idée de M. Hoover de faire de l'administration des denrées une organisation volontaire et de son intention de l'opérer partout où ce sera possible par l'aide volontaire des intéressés au lieu d'avoir recours aux mesures les plus énergiques.

Les propriétaires de moulins de l'ouest et du sud ont eu une conférence avec M. Hoover hier et ils ont promis tout leur concours loyal à l'administration.

Les prohibitionnistes préparent une lutte homérique pour faire introduire dans la loi du contrôle des vivres, une clause relative à la prohibition complète par tout le pays. Ils veulent l'absolue prohibition de toute céréale qui entre dans la fabrication des bières, d'ici à la fin de la guerre.

M. Hanna est accompagné du professeur Sam Todd, expert agronome canadien, et de Walter Willison, fils de sir John Willison, qui a abandonné son poste au "Daily News" de Toronto, pour s'occuper plus activement de la question des vivres au pays.

ON POURRA RIRE DES MENACES ALLEMANDES

Londres, 23. — Les Etats-Unis et la Grande-Bretagne travaillant ensemble à la solution du problème de l'approvisionnement des denrées alimentaires, peuvent rire des menaces allemandes d'affamer l'Angleterre, a dit hier le baron Rhondta, le nouveau contrôleur des vivres en Angleterre, au cours d'une interview avec les représentants de la presse au sujet de la situation alimentaire. Le baron Rhondta a déclaré qu'il désirait travailler dans la plus étroite coopération possible avec M. Herbert C. Hoover, l'administrateur des vivres des Etats-Unis, et ils seront en relations constantes à ce sujet.

Le baron Rhondta s'est enquis auprès des correspondants de journaux américains du progrès du bill des approvisionnements au Congrès, mais il n'a fait aucun commentaire. Plus tard, cependant, il a expliqué que les pouvoirs qui lui ont été conférés par le gouvernement anglais sont presque les mêmes que ceux que le président Wilson veut faire conférer à M. Hoover par le Congrès américain. Le baron Rhondta a déclaré que sa première mesure sera de réduire le prix des nécessités alimentaires, telles que le pain, le sucre, le lait et la viande.

J'agis vigoureusement sur cette question, dit-il, ajoutant qu'il ferait tout son possible pour débarrasser le pays des spéculateurs sur les denrées alimentaires. Il a assuré que la spéculation sur les produits du sol a déjà été éliminée, notamment celle qui se pratiquait sur le grain et les produits, et que toute trace de spéculation doit inévitablement disparaître. Plus que cela, et il continué, il réduira sa plus simple expression le nombre d'intermédiaires.

Quand on lui a demandé s'il lui faudrait des pouvoirs plus étendus pour mettre en action les plans qu'il venait de définir, le baron Rhondta a déclaré qu'il avait actuellement toute l'autorisation nécessaire pour accomplir ce qu'il se proposait de faire. Il a le pouvoir de fixer les prix, de réquisitionner et de prendre le contrôle de tous les approvisionnements de denrées alimentaires qui entrent au pays.

Il s'est dit très satisfait de la campagne entreprise aux Etats-Unis en rapport avec la situation alimentaire, faisant allusion à la ligue des ménagères, disant que les femmes ont une formidable influence dans les mouvements de cette nature.

NOBLE FRANÇAIS TUÉ A L'ENNEMI

Paris, 23. — Paul Deschanel, président de la Chambre des députés, a prononcé, hier, l'éloge funèbre de Jean de Dieu Reille, duc de Dalmatie, qui était député de Tarn.

Le duc n'avait que 29 ans et a été tué par un obus allemand, près de St-Quentin. Alors qu'il commandait une section d'une batterie d'automobile, il a été blessé par un éclat d'obus. Malgré tout, il a continué à avancer jusqu'à ce qu'un autre le frappât mortellement.

Décès

CREVIER. — A Saint-Laurent, le 21 juin 1917, à l'âge de 60 ans, 10 mois, est décédé J. Horvath-Crevier, bourgeois, ex-maire de Saint-Laurent. Les funérailles auront lieu lundi le 25 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure Ave. Des Celliers, à 9 heures, pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré, et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

Où acheter lundi

Vallières Spécial pour lundi
 Angle S.-Catherine et Montcalm
 Rideaux de \$3.50, pour \$2.50, en marquise crème et écru, avec dentelles et insertions ombres. Spécial à \$2.89
 Rideaux de \$2.00, pour \$1.50, en voile crème, avec dentelle, et bord à bris tirés. Spécial à \$1.39
 Rideaux de \$1.50, pour 96c, en dentelle Nottingham, de bonne qualité, jolis patrons. Spécial à 99c

TEL. EST 8000
Dupuis Frères Voyez l'annonce de notre
 Le Magasin du Peuple
 447 EST, SAINT-CATHERINE
VENTE DE SOIE
 DANS LA PAGE 11

EN VILLÉGIATURE --- UN KODAK
 est toujours un bon compagnon
 Il vous permettra de garder un souvenir des endroits et des personnes que vous visitez.
 PRIX: DE \$1.00 A \$100
 A L'AGENCE SPECIALE
J. H. ROBERT
 1185, RUE SAINT-DENIS, angle Mont-Royal
 (Catalogue gratis sur demande)

EN CES TEMPS DE CHALEUR INTENSE
LES VIANDES PREPAREES OU FUMÉES, MARQUE "CONTANT" SONT ENCORE LES PLUS APPRECEIÉES
 Goûtez-y, vous n'en accepterez plus d'autres
 Chez votre épicer ou boucher
S.-L. CONTANT, MONTREAL.

NOUS INSISTONS SURTOUT SUR LA QUALITE : : : :
PANAMA SPECIAL \$4.00
 Tous nos chapeaux de paille sont des modèles caractéristiques
 MERCIERIES
 Ce rayon est au complet
MORIN & FRERE
 Merciers et Chapeliers connus
 7-est, rue Sainte-Catherine

Cache-poussière POUR L'AUTO
 73 différents genres, pour dames ou messieurs en stock et sur commande.
The Montreal Trade Supply Co.,
 30 CARRE CHABOLLEZ.
 OUVERT LE SOIR, JUSQU'A 9 HEURES. — Tél. Main 1683-7816

Adressez-vous à
The Montreal Cash Co.
 26, rue Saint-Jacques
 pour obtenir de l'argent sur bijoux, diamants, pierres précieuses, belles fourrures, pianos, marchandises et autres articles et valeurs.

Cinéma PASSE-TEMPS Cinéma
 SAMEDI ET DIMANCHE
L'INDOMPTABLE
 Vue sentimentale et dramatique en 5 parties
 FANNY WARD, dans le rôle. — Comédie STRAND, un Bulletin, etc.
 LUNDI, MARDI ET MERCREDI
MARY PICKFORD
 dans
 A ROMANCE OF THE REDWOODS
 Six parties
 GAUMONT, TOUR DU MONDE, VERSAILLES

NOUS OFFRONS EN VENTE \$200,000. DE DEBENTURES
DE LA VILLE DE MONTREAL-EST
 (Garantie pour)
 LA CORPORATION DE CONSTRUCTIONS HYGIENIQUES, LIMITEE & MONTREAL-EAST CONSTRUCTION CO.
 N. B. — Ces débentures portent 6% et sont rachetables dans

15 ANS
PRIX: AU PAIR
 Demandez notre liste de placements de juillet, dans laquelle vous trouverez un choix considérable de débentures rapportant
5% à 6%
Versailles, Vidraire & Boulais, limitée
 BANQUIERS
 90 St-JACQUES, MONTREAL
 Bureau à Québec
 LA CORPORATION DES OBLIGATIONS MUNICIPALES, LIMITEE
 132, RUE SAINT-PIERRE

LISEZ LE "NATIONALISTE"